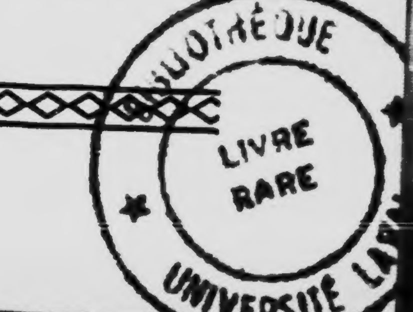
LE

VADE-MECUM

DES

SÉMINARISTES

QUEBEC
Imprimerie J.-A. K.-Laflamme
1916



Nihil obstat :

ALOIS.-ED. PAQUET, pter.
Censor.

Quebeci die 13a Mart. 1916.

Permis d'imprimer :

L.-N. CARD. BÉGIN, ARCH. DE QUÉBEC.

Permis d'imprimer :

FRS PELLETIER, ptre, S. S. Q.



PRIERES

A L'USAGE

DU

GRAND SEMINAIRE DE QUEBEC

L'ORAISON

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Benedicta sit sancta et individua Trinitas et nunc et semper, et per infinita sæculorum sæcula. Amen.

Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum visita,
Imple superna gratia,
Quæ tu creasti pectora.

Qui diceris Paraclitus,
Altissimi donum Dei,
Fons vivus, ignis, charitas,
Et spiritalis unctio.

Tu septiformis munere,
Digitus paternæ dexteræ,
Tu rite promissum Patris,
Sermone ditans guttura.

Accende lumen sensibus,
Infunde amorem cordibus,
Infirma nostri corporis,
Virtute firmans perpeti.

Hostem repellas longius,
Pacemque dones protinus;
Ductore sic te prævio,
Vitemus omne noxium.

Per te sciamus da Patrem,
Noscamus atque Filium,
Teque utriusque Spiritum,
Credamus omni tempore.

Deo Patri sit gloria,
Et Filio qui a mortuis
Surrexit, ac Paraclito,
In sæculorum sæcula. Amen.

PRÉPARATION

1. Se mettre en présence de Dieu par des actes de foi et d'adoration.

2. Se reconnaître indigne de paraître devant Dieu... Humiliation... Contrition... Confusion au souvenir de ses péchés...

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis Apostolis Petro et Paulo et omnibus sanctis, quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere; mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaelem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum et omnes sanctos, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur nostri omnipotens Deus et, dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. Amen.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

3. Union à Jésus-Christ... Se reconnaître incapable de méditer par soi-même... Renoncer à son esprit propre, et invoquer le Saint Esprit.

Veni, Sancte Spiritus, reple tuorum corda fidelium et tui amoris in eis ignem accende.

V. Emitte Spiritum tuum et creabuntur;
R. Et renovabis faciem terræ.

OREMUS.

Deus qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti, da nobis in eodem Spiritu recta sapere, et de ejus semper consolatione gaudere. Per Christum, etc.

Ave Maria, gratia plena : Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis, peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

CORPS DE L'ORAISON.

1. Se représenter le sujet sur lequel on veut méditer.
2. Considérer ce sujet en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quels ont été là-dessus ses sentiments, ses paroles, ses actions?
3. Se convaincre de la vérité sur laquelle on médite... de sa nécessité... de ses avantages. Se demander: Qu'ai-je fait jusqu'à présent? Quelles sont mes dispositions actuelles? Que ferai-je à l'avenir?

AFFECTIONS

Produire des sentiments conformes au sujet. Contrition pour le passé. Confusion pour le présent. Désir pour l'avenir.

RÉSOLUTIONS

Elles doivent être particulières, présentes et efficaces, pratiques pour le jour même.

CONCLUSION

1. Remercier Dieu.
2. Demander pardon des fautes commises dans la méditation.
3. Renouveler ses résolutions, les offrir à Dieu, lui demander les grâces nécessaires.
4. Confier le tout à la Sainte Vierge.

BOUQUET SPIRITUEL

Après l'Oraison.

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix: nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta. Amen.

LITANIES DU SAINT NOM DE JESUS

Kyrie, eleison. Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Jesu, audi nos. Jesu, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus,
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas unus Deus,
Jesu, Fili Dei vivi,
Jesu, splendor Patris,
Jesu, candor lucis æternæ,
Jesu, Rex gloriæ,
Jesu, sol justitiæ,
Jesu, Fili Mariæ Virginis,
Jesu amabilis,
Jesu admirabilis,
Jesu, Deus fortis,
Jesu, pater futuri sæculi,
Jesu, magni consilii Angele,
Jesu potentissime,
Jesu patientissime,
Jesu obedientissime,
Jesu mitis et humilis corde,
Jesu, amator castitatis,
Jesu, amator noster,
Jesu, Deus pacis,
Jesu, auctor vitæ,
Jesu, exemplar virtutum,

miserere nobis.

Jesu, zelator animarum,
Jesu, Deus noster,
Jesu, refugium nostrum,
Jesu, pater pauperum,
Jesu, thesaurus fidelium,
Jesu, bone pastor,
Jesu, lux vera,
Jesu, sapientia æterna,
Jesu, bonitas infinita,
Jesu, via et vita nostra,
Jesu, gaudium Angelorum,
Jesu, Rex Patriarcharum,
Jesu, Magister Apostolorum,
Jesu, Doctor Evangelistarum,
Jesu, fortitudo Martyrum,
Jesu, lumen Confessorum,
Jesu, puritas Virginum,
Jesu, corona Sanctorum omnium,
miserere nobis.

Propitius esto, parce nobis, Jesu.
Propitius esto, exaudi nos, Jesu
Ab omni malo, libera nos, Jesu.
Ab omni peccato,
Ab ira tua,
Ab insidiis diaboli,
A spiritu fornicationis,
A morte perpetua,
A neglectu inspirationum tuarum,
Per mysterium santæ incarnationis tuæ,
Per nativitatem tuam,
Per infantiam tuam,
Per divinissimam vitam tuam,
libera nos, Jesu.

Per labores tuos,
Per agoniam et passionem tuam,
Per crucem et derelictionem tuam,
Per languores tuos,
Per mortem et sepulturam tuam,
Per resurrectionem tuam,
Per ascensionem tuam,
Per sanctissimæ Eucharistiæ institutionem tuam,
Per gaudia tua,
Per gloriam tuam.

libera nos, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jes
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.

OREMUS.

Domine, Jesu Christe, qui dixisti: Petite, et accipietis; quærite et invenietis; pulsate, et aperietur vobis: quæsumus, da nobis petentibus divinissimi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere diligamus, et a tua nunquam laude cessemus.

Sancti Nominis tui, Domine, timorem pariter et amorem fac nos habere perpe-

tuum, quia nunquam tua gubernatione destituis quos in soliditate tuæ dilectionis instituis. Per Christum.

V. Angelus Domini nuntiavit Mariæ,
R. Et concepit de Spiritu Sancto.
Ave, Maria, &c.
V. Ecce ancilla Domini,
R. Fiat mihi secundum verbum tuum.
Ave, Maria, &c.
V. Et Verbum caro factum est,
R. Et habitavit in nobis.
Ave, Maria, &c.
V. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix,
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde ut qui, Angelo nuntiante, Christi filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem, ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum, &c.

Le jeudi saint, on dit les litanies et l'angelus à l'ordinaire. Le vendredi et le samedi saint:

Miserere mei, Deus, * secundum magnam misericordiam tuam.

Et secundum multitudinem miserationum tuarum, * dele iniquitatem meam.

Amplius lava me ab iniquitate mea: * et a peccato meo munda me.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco: * et peccatum meum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coram te feci: * ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.

Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum: * et in peccatis concepit me mater mea.

Ecce enim veritatem dilexisti : * incerta, et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

Asperges me hyssopo, et mundabor : * lavabis me, et super nivem dealbabor.

Auditui meo dabis gaudium et lætitiam: * et exultabunt ossa humiliata.

Averte faciem tuam a peccatis meis: * et omnes iniquitates meas dele.

Cor mundum crea in me, Deus: * et spiritum rectum innova in visceribus meis.

Ne projicias me a facie tua: * et spiritum sanctum tuum ne auferas a me.

Redde mihi lætitiam salutaris tui: * et spiritu principali confirma me.

Docebo iniquos vias tuas: * et impii ad te convertentur.

Libera me de sanguinibus, Deus, Deus

salutis meæ: * et exultabit lingua mea justitiam tuam.

Domine, labia mea aperies * et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique: * holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus: * cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.

Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion: * ut ædificentur muri Jerusalem. Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes, et holocausta: * tunc imponent super altare tuum vitulos.

Respice, quæsumus, Domine, super hanc familiam tuam pro qua Dominus noster Jesus Christus non dubitavit manibus tradi nocentium et crucis subire tormentum.

Pater noster, *tout bas.*

Pour le Temps Pascal

Ant. Regina cœli, lætare, alleluia,
Quia quem meruisti portare, alleluia,
Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.

V. Gaude et lætare, Virgo Maria, alleluia.
R. Quia surrexit Dominus vere, alleluia.

OREMUS

Deus, qui per resurrectionem Filii tui Domini nostri Jesu Christi mundum lætificare dignatus es ; præsta, quæsumus, ut per ejus Genitricem Virginem Mariam perpetuæ capiamus gaudia vitæ. Per eumdem, etc.

L'EXAMEN

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Veni, Sancte Spiritus, etc., *page* 7.

Ave Maria, *page* 8.

On lit ensuite le sujet d'examen.

Les jours de congé, on dit le Veni, Sancte *...on ne lit pas d'examen, mais on demeure en silence environ quatre minutes.*

On termine en disant:

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et hora mortis suscipe.

Gloria tibi, Domine,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu,
In sempiterna sæcula. Amen.

CHAPELET

V. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

R. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ ; et in Jesum Christum Filium ejus unicum, Dominum nostrum ; qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine ; passus sub Pontio Pilato; crucifixus, mortuus, et sepultus ; descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis; ascendit ad cœlos; sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis; inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Credo in Spiritum Sanctum, sanctam Ecclesiam catholicam, Sanctorum communionem, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem, vitam æternam. Amen.

Pater, Ave, Gloria Patri, 6 *dizaines.*

MYSTERES DU ROSAIRE

—

MYSTÈRES JOYEUX

Annonciation: Humilité.
Visitation: Charité.
Naissance de N. S.: Amour de la pauvreté.
Présentation de N. S.: Obéissance.
Recouvrement de N. S.: Ferveur.

MYSTÈRES DOULOUREUX

N. S. au Jardin des Oliviers: Contrition.
Flagellation de N. S.: Amour de la pénitence.
Couronnement d'épines: Humilité.
Portement de la Croix: Patience.
Crucifiement: Persévérance.

MYSTÈRES GLORIEUX

Résurrection: Passage à une vie nouvelle.
Ascension: Détachement des choses de la terre.
Descente du Saint Esprit: Recueillement.
Mort de la Sainte Vierge: Bonne mort.
Couronnement de la S. V.: Dévotion à Marie.

On médite sur les mystères joyeux, le lundi et le jeudi; sur les mystères douloureux, le mardi et le vendredi; sur les mystères glorieux, le mercredi et le samedi. Le dimanche on médite sur les mystères joyeux depuis l'Avent jusqu'au Carême; sur les mystères douloureux pendant le Carême; et sur les mystères glorieux, depuis Pâques jusqu'à l'Avent.

On dit la sixième dizaine, pour le soulagement des âmes du purgatoire.

Sub tuum præsidium, etc.

V. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS

Defende, quæsumus, Domine, beata Maria semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi prostratam, ab hostium propitius tuere clementer insidiis.

Deus, qui ineffabili providentia sanctos Angelos tuos ad nostram custodiam mittere dignaris; largire supplicibus tuis, et eorum semper protectione defendi et æterna societate gaudere.

Sanctissimæ Genitricis tuæ sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur, ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur, qui vivis et regnas, etc... Amen.

LECTURE SPIRITUELLE

Avant la lecture: Veni, Sancte Spiritus, etc., *page* 7.
Après la lecture: Maria, mater gratiæ, etc., *page* 16.

PRIERE DU SOIR

—

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

Pour la conversion des pécheurs.

PATER ET AVE

Mettons-nous en présence de Dieu, adorons-le.

Je vous adore, ô mon Dieu, avec la soumission que m'inspire la présence de votre

souveraine grandeur. Je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même. J'espère en vous, parce que vous êtes infiniment bon. Je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes souverainement aimable; et j'aime le prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites.

Quelles actions de grâces vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens que j'ai reçus de vous! Vous avez songé à moi de toute l'éternité; vous m'avez tiré du néant; vous avez donné votre vie pour me racheter, et vous me comblez encore tous les jours d'une infinité de faveurs. Hélas! Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bontés ! Joignez-vous à moi, Esprits bienheureux, pour louer le Dieu des miséricordes, qui ne cesse de faire du bien à la plus indigne et à la plus ingrate de ses créatures.

Demandons à Dieu de connaître nos péchés.

Source éternelle de lumière, Esprit Saint, dissipez les ténèbres qui me cachent la laideur et la malice du péché. Faites-m'en concevoir une si grande horreur, ô mon

Dieu, que je le haïsse, s'il se peut, autant que vous le haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de le commettre à l'avenir.

Examinons-nous sur le mal commis aujourd'hui: *Envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes.*

Me voici, Seigneur, tout couvert de confusion, et pénétré de douleur à la vue de mes fautes. Je viens les détester devant vous, avec un vrai déplaisir d'avoir offensé un Dieu si bon, si aimable et si digne d'être aimé. Etait-ce donc là, ô mon Dieu, ce que vous deviez attendre de ma reconnaissance, après m'avoir aimé jusqu'à répandre votre sang pour moi ! Oui, Seigneur, j'ai poussé trop loin ma malice et mon ingratitude Je vous en demande très humblement pardon, et je vous conjure, ô mon Dieu, par cette même bonté dont j'ai ressenti tant de fois les effets, de m'accorder la grâce d'en faire dès aujourd'hui et jusqu'à la mort une sincère pénitence.

Faisons un ferme propos de ne plus pécher.

Que je souhaiterais, ô mon Dieu! ne vous avoir jamais offensé! Mais puisque j'ai été

assez malheureux que de vous déplaire, je vais vous marquer la douleur que j'en ai par une conduite tout opposée à celle que j'ai gardée jusqu'ici. Je renonce dès à présent au péché et à l'occasion du péché, surtout de celui où j'ai la faiblesse de retomber si souvent. Et si vous daignez m'accorder votre grâce, ainsi que je la demande et que je l'espère, je tâcherai de remplir fidèlement mes devoirs, et rien ne sera capable de m'arrêter quand il s'agira de vous servir. Ainsi soit-il.

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive; que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous: vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie; a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli; est descendu aux enfers; le troisième jour est ressuscité des morts; est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise Catholique, la communion des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à Saint Michel Archange, à St. Jean-Baptiste, aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, et à tous les saints, que j'ai grandement péché en pensées, en paroles et en œuvres: par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. — C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours vierge, St. Michel Archange, St. Jean-Baptiste, les Apôtres St. Pierre et St. Paul et tous les Saints de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos

péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

Bénissez, ô mon Dieu, le repos que je vais prendre, pour réparer mes forces, afin de vous mieux servir. Vierge sainte, mère de mon Dieu, et après lui mon unique espérance, mon bon ange, mon saint patron, intercédez pour moi, protégez-moi pendant cette nuit, tout le temps de ma vie, et à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis. Protégez tous ceux que vous m'avez donnés pour maîtres, tant spirituels que temporels; secourez les pauvres, les prisonniers, les affligés, les voyageurs, les malades et les agonisants. Convertissez les hérétiques et éclairez les infidèles.

Dieu de bonté et de miséricorde, ayez aussi pitié des âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. Mettez fin à leurs peines, et donnez à celles pour lesquelles je suis obligé de prier, le repos et la lumière éternelle. Ainsi soit-il.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE

—

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus miserere nobis.
Fili redemptor mundi Deus,
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas, unus Deus,
Sancta Maria, Ora pro nobis.
Santa Dei Genitrix,
Sancta Virgo Virginum,
Mater Christi,
Mater divinæ gratiæ,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,
Mater intemerata,
Mater amabilis,
Mater admirabilis,
Mater boni consilii,
Mater Creatoris,
Mater Salvatoris,
Virgo prudentissima,
Virgo veneranda,
Virgo prædicanda,
Virgo potens,

Ora pro nobis.

Virgo clemens,
Virgo fidelis,
Speculum justitiæ,
Sedes sapientiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,
Rosa mystica,
Turris davidica,
Turris eburnea,
Domus aurea,
Fœderis arca,
Janua cœli,
Stella matutina,
Salus infirmorum,
Refugium peccatorum,
Consolatrix afflictorum,
Auxilium christianorum,
Regina angelorum,
Regina patriarcharum,
Regina prophætarum,
Regina apostolorum,
Regina martyrum,
Regina confessorum,
Regina virginum,
Regina sanctorum omnium,
Regina sine labe originali concepta,
Regina sacratissimi Rosarii,

Ora pro nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

V. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix.
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS

Defende, quæsumus, Domine, beata Maria semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi prostratam, ab hostium propitius tuere clementer insidiis.

Deus, qui ineffabili providentia sanctos Angelos tuos ad nostram custodiam mittere dignaris: largire supplicibus tuis, et eorum semper protectione defendi et æterna societati gaudere.

Sanctissimæ Genitrix tuæ sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur, ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur, qui vivis et regnas, &c... Amen.

Oremus pro Pontifice nostro N... — Dominus conservet eum | et vivificet eum | et beatum faciat eum in terra, | et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

Sancta Maria | succurre miseris | juva pu-

sillanimes | refove flebiles | ora pro populo | interveni pro clero | intercede pro devoto fœmineo sexu: | sentiant omnes tuum juvamen, quicumque | celebrant tuam sanctam commemorationem.

Oremus pro benefactoribus nostris. — Retribuere dignare, Domine | omnibus nobis bona facientibus | propter nomen tuum | vitam æternam. Amen.

Oremus pro sociis nostris. — Deus,, qui charitatis dona|per gratiam sancti Spiritus| tuorum fidelium cordibus infudisti | da famulis tuis | pro quibus tuam deprecamur clementiam | salutem mentis et corporis | ut te tota virtute diligant | et quæ tibi placita sunt | tota delectione perficiant. | Per Christum Dominum Nostrum. Amen.

De profundis clamavi ad te Domine: Domine, exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes: in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine: Domine, quis sustinebit?

---

* Le Séminaire de Québec est en communauté de prières avec les Séminaires de Montréal, de Rimouski, de Chicoutimi et des Missions Etrangères de Paris.

Quia apud te propitiatio est: et propter legem tuam sustinui te Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus: speravit anima mea in Domino.

A custodia matutina usque ad noctem: speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia: et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel: ex omnibus iniquitatibus ejus.

Requiem æternam dona eis, Domine.

Et lux perpetua luceat eis.

V. A porta inferi.
R. Erue, Domine, animas eorum.
V. Requiescant in pace.
R. Amen.
V. Domine, exaudi orationem meam.
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum spiritu tuo.

Si celui qui fait la prière, n'est pas au moins diacre, *il omet le* Dominus vobiscum.

OREMUS

Deus qui inter apostolicos sacerdotes, famulos tuos pontificali seu sacerdotali fecisti dignitate vigere: præsta, quæsumus,

ut eorum quoque perpetuo aggregentur consortio.

Deus, veniæ largitor, et humanæ salutis amator, quæsumus, clementiam tuam, ut no congregationis fratres, propinquos et factores, qui ex hoc sæculo transierunt, Beata Maria semper virgine intercedente cum omnibus sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas.

Fidelium Deus omnium Conditor et Redemptor animabus famulorum famularumque tuarum, remissionem cunctorum tribue peccatorum: ut indulgentiam quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur, qui vivis, &c.

Sancte Francisce Xaveri, ora pro nobis. Pater et Ave, etc.

Pour ceux qui se sont recommandés à nos prières:

PATER ET AVE.

PRIERE A LA STE FAMILLE

O très aimant Jésus, qui par vos ineffables vertus et par les exemples de votre vie do-

mestique avez consacré la famille que vous avez choisie sur cette terre, daignez regarder avec bonté notre famille qui, agenouillée à vos pieds, vous supplie de lui être favorable. Souvenez-vous que cette famille vous appartient, puisqu'elle vous a été particulièrement consacrée et dévouée. Dans votre bonté protégez-la, retirez-la des dangers, aidez-la dans ses épreuves, accordez-lui la force de toujours persévérer dans l'imitation de votre Sainte Famille, afin qu'après avoir été fidèle à vous obéir et à vous aimer pendant sa vie mortelle, elle puisse enfin vous louer éternellement dans le ciel.

O Marie, très douce Mère, nous implorons votre secours, certains que votre divin Fils unique exaucera vos prières.

Et vous aussi, très glorieux Patriarche Saint Joseph, accordez-nous votre puissant secours, et par les mains de Marie présentez nos prières à Jésus-Christ. (Ind. 300 jrs).

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur et ma vie. (100 jrs).

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi à ma dernière agonie. (100 jrs).

Jésus, Marie, Joseph, que mon âme expire en paix en votre compagnie. (100 jrs).

Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il. (200 jours).

Mon Dieu, je sais que je mourrai: peut-être n'ai-je que peu de moments à vivre, peut-être ne sortirai-je pas du lit où je me coucherai aujourd'hui. Aussi m'avertissez-vous d'y entrer comme dans mon tombeau. Je sais, Seigneur, qu'à l'heure de la mort, je voudrai avoir vécu sans péché et vous avoir toujours aimé. Mettez-moi, dès à présent, dans ces saintes dispositions. Oui, mon Dieu, je déteste le péché, je crois tout ce que l'Eglise m'enseigne ; je mets en vous toute mon espérance; je vous aime de tout mon cœur et j'aime mon prochain comme moi-même. Je veux vivre et mourir dans votre amour. Je vous remets mon âme qui vous a tant coûté, ô mon Dieu. Ne permettez point que le sang précieux que vous avez versé pour elle lui soit inutile.

Vierge Sainte, intercédez pour moi. Mon bon Ange Gardien, mon Saint Patron, tous les Saints et Saintes du Paradis, obtenez-moi la grâce de vivre dans la crainte de Dieu, de mourir dans son amour et de le servir sur la terre, afin de le louer pendant l'éternité. R. Ainsi soit-il.

Après la lecture du sujet de l'Oraison:

Per tuam sanctissimam virginitatem et Immaculatam Conceptionem, purissima Virgo, munda cor et carnem meam.

Maria, Mater gratiæ, &c., *page* 16.
Veni, sancte, &c., *page* 7.

PRIÈRES

AVANT ET APRES LES REPAS.

—

BREVITER MENSA BENEDICITUR HOC MODO ANTE REFECTIONEM MATUTINAM ET ANTE CŒNAM DIEBUS JEJUNII.

V. Benedicite. R. Dominus.

Nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi. In nomine Patris, &c.

In nativitate Domini usque ad cœnam vigiliæ Epiphaniæ exclusive:

V. Verbum caro factum est, alleluia.
R. Et habitavit in nobis, alleluia.

In Epiphania et per totam octavam:

V. Reges Tharsis et insulæ munera offerent, alleluia.

R. Reges Arabum et Saba dona adducent, alleluia.

Sabbato sancto:

V. Benedicite. R. Benedicite.

V. Vespere autem sabbati quæ lucescit in prima sabbati, alleluia.

R. Venit Maria Magdalene et altera Maria videre sepulchrum, alleluia.

In die Paschæ usque ad cœnam sequentis sabbati:

V. Hæc dies quam fecit Dominus, alleluia

R. Exultemus et lætemur in ea, alleluia

In Ascensione Domini usque ad vigiliam Pentecostes exclusive:

V. Ascendit Deus in jubilatione, alleluia.

R. Et Dominus in voce tubæ, alleluia.

A vigilia Pentecostes usque ad cœnam sequentis sabbati exclusive:

V. Spiritus Domini replevit orbem terrarum, alleluia.

R. Et hoc quod continet omnia, scientiam habet vocis, alleluia.

Ante prandium Sacerdos benedicturus mensam dicit:

℣. Benedicite. ℟. Benedicite.

℣. Oculi omnium. ℟. In te sperant, Domine, et tu das escam illorum in tempore opportuno. Aperis tu manum tuam et imples omne animal benedictione.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. Sicut. Kyrie eleison. Christe eleison. Kyrie eleison. Pater noster.

℣. Et ne nos inducas in tentationem. ℟. Sed libera nos a malo.

OREMUS.

Benedic, Domine, nos et hæc tua dona, quæ de tua largitate sumus sumpturi. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Deinde lector dicit:

Jube, Domine, benedicere. *Sacerdos addit:* Mensæ cœlestis participes faciat nos Rex æternæ gloriæ. Amen.

Ante cœnam:

℣. Benedicite. ℟. Benedicite.

℣. Edent pauperes et saturabuntur. ℟. Et

laudabunt Dominum qui requirunt eum : vivent corda eorum in sæculum sæculi.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. Sicut. Kyrie eleison. Christe eleison. Kyrie eleison. Pater noster.

v. Et ne nos inducas in tentationem. R. Sed libera nos a malo.

OREMUS

Benedic, Domine, nos et hæc tua dona, quæ de tua largitate sumus sumpturi. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Lector dicit:

Jube, Domine, benedicere. *Sacerdos addit:* Ad cœnam vitæ æternæ perducat nos Rex æternæ gloriæ. Amen.

In cœna domini:

v. Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem. (*In Parasceve additur* mortem autem crucis.) *Deinde.* Pater noster, *totum secreto. Sacerdos signo crucis benedicat mensam — In fine repetitur* Christus, &c.

Miserere mei Deus, &c. Page 13.

Breviter gratiæ aguntur hoc modo:

Agimus tibi gratias, omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

V. Benedicamus Domino. R. Deo gratias. V. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. R. Amen. Pater noster. Dominus det nobis suam pacem. Amen.

In nativitate Domini usque ad cœnam vigiliæ Epiphaniæ, exclusive:

V. Notum fecit Dominus, alleluia. R. Salutare suum, alleluia.

In Epiphania et per totam octavam:

V. Omnes de Saba venient, alleluia. R. Aurum et thus deferentes, alleluia.

Sabbato sancto:

V. Vespere autem sabbati, quæ lucescit in prima sabbati, alleluia. R. Venit Maria Magdelene, et altera Maria videre sepulchrum, alleluia.

In die Paschæ usque ad cœnam sequentis sabbati:

V. Hæc dies quam fecit Dominus, alleluia. R. Exultemus et lætemur in ea, alleluia.

In Ascensione Domini usque ad vigiliam Pentecostes exclusive:

V. Ascendens Christus in altum, alleluia. R. Captivam duxit captivitatem, alleluia.

A vigilia Pentecoste usque ad cœnam sequentis sabbati exclusive:

V. Repleti sunt omnes Spiritu Sancto, alleluia. R. Et cœperunt loqui, alleluia.

Post prandium.

1. V. Confiteantur tibi, Domine, omnia opera tua. R. Et sancti tui benedicant tibi.

2. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. R. Sicut, &c.

3. Agimus tibi gratias omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Postea Laudate, *ut infra.*

Post cœnam.

1. V. Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus. R. Escam dedit timentibus se.

2. V. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. R. Sicut, &c.

3. Benedictus Deus in donis suis et sanc-

tus in omnibus operibus suis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. R. Amen.

Postea Laudate.

---

4. V. Laudate Dominum, omnes gentes, laudate eum, omnes populi. R. Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus et veritas Domini manet in æternum.

5. V. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. R. Sicut, &c.

6. V. Kyrie eleison. R. Christe eleison.

7. V. Kyrie eleison.

R. Pater, &c.

9. V. Et ne nos inducas in tentationem. R. Sed libera nos a malo.

10. V. Dispersit, dedit pauperibus. R. Justitia ejus manet in sæculum sæculi.

11. V. Benedicam Dominum in omni tempore. R. Semper laus ejus in ore meo.

12. V. In Domino laudabitur animea mea. R. Audiant mansueti, et lætentur.

13. V. Magnificate Dominum mecum. R. Et exaltemus nomen ejus in idipsum.

14. V. Sit nomen Domini benedictum. R. Ex hoc nunc et usque in sæculum.

15. V. Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum, vitam æternam. R. Amen.

16. V. Benedicamus Domino. R. Deo gratias.

17. V. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. R. Amen.

18. Pater noster, &c., *secreto. Quo finito, dicit Sacerdos.*

19. V. Deus det nobis suam pacem. R. Amen.

20. V. Angelus Domini nuntiavit Mariæ. R. Et concepit de Spiritu Sancto. Ave.

21. V. Ecce ancilla Domini. R. Fiat mihi secundum verbum tuum. Ave.

22. V. Et Verbum caro factum est. R. Et habitavit in nobis. Ave.

23. V. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix. R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

24. *Oremus.* Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Tempore paschali, omittitur Angelus et dicitur:

Regina cœli, lætare, alleluia.
Quia quem meruisti, portare, alleluia.
Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.
V. Gaude et lætare, virgo Maria, alleluia.
R. Quia surrexit Dominus vere, alleluia.

OREMUS.

Deus qui per resurrectionem Filii tui Domini nostri Jesu Christi mundum lætificare dignitus est: præsta, quæsumus, ut per ejus Genitricem Virginem Mariam, perpetuæ capiamus gaudia vitæ. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

LECTURE DU REFECTOIRE

—

I.—Le lecteur doit soigner sa prononciation, articuler très distinctement, lire à haute et intelligible voix, ni trop lentement ni trop vite. Il devrait, au moins les premières fois, voir d'avance les différentes lectures qu'il aura à faire pendant le repas, afin qu'elles soient faites d'une manière plus intelligente.

II. — L'*Imitation de Jésus-Christ* se lit tous les matins avant le déjeûner et tous les soirs à la fin du souper: il n'y a d'exception que pour les jours de jeûne où elle est complètement omise. Voici la formule usitée pour le commencement de cette lecture : après avoir dit: *De Imitatione Christi,* le lecteur met toujours au génitif le livre et le chapitre, dont il a le soin de lire textuellement le titre; puis il met au nominatif le nombre qu'il a à lire dans ce chapitre. Ainsi il dit: *De Imitatione Christi, libri secundi, capitis noni, De carentia omnis solatii, numerus quartus.* Il lit un nombre entier, et il le termine, au souper seulement, par *Tu autem, Domine, miserere nobis,* auquel chacun répond *Deo gratias.*

III.—Règle générale, on lit l'*Ancien Testament* au commencement du dîner et le *Nouveau Testament* au commencement du souper. Il n'y a d'exception que pour les jours de jeûne; alors on lit le *Nouveau Testament* au commencement du dîner; à la collation du soir, on ne fait que la lecture courante, qui se termine par *Tu autem, Domine, miserere nobis.* La formule usitée *au commencement de cette lecture* consiste à mettre au génitif le titre du livre qui se lit au haut de la page, ainsi que le chapitre, et à ajouter *continuatio* si la lecture de ce chapitre a déjà été commencée, ou bien *caput* (avec le nombre ordinal) si l'on doit commencer un nouveau chapitre. Ainsi on dit: *prophetiæ Danielis capitis secundi continuatio,* ou bien *Epistolæ Beati Pauli Apostoli ad Corinthios secundæ caput quartum.—A la fin de cette lecture,* si le chapitre n'est pas terminé, on dit: *Continuabitur idem caput prophetiæ Danielis;* mais si l'on arrête à la fin du chapitre, on dit: *Sequitur caput quintum Epistolæ Beati Pauli Apostoli ad Corinthios secundæ.*

IV. — La lecture courante commence toujours par le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur. S'il y a au haut des pages, des titres spéciaux différents du titre général, on les lit, et l'on ajoute *Suite.*—Quand, après la lecture courante, il ne doit pas y avoir

d'autre lecture, on termine par *Tu autem, Domine, miserere nobis:* cela arrive surtout le soir des jours de jeûne et le midi des derniers jours de la Semaine Sainte.

V — Le *Martyrologe* se lit toujours à la fin du dîner, après la lecture courante. On lit en entier et toujours la veille le Martyrologe du lendemain. On énonce d'abord le quantième du mois, puis celui de la lune qui se trouve pour l'année courante, sous la lettre du Martyrologe indiquée pour l'année. Ainsi l'on dit:*Quarto idus februarii, luna sexta.* S'il y a, le lendemain, une fête mobile, le lecteur l'annonce en premier lieu et telle qu'elle se trouve au commencement du volume. Cette lecture du Martyrologe se termine par la formule: *Et alibi aliorum plurimorum Sanctorum Martyrum, Confessorum atque sanctarum virginum.*

VI. — Le lecteur se tient toujours debout pendant la lecture de l'*Imitation de Jésus-Christ,* de l'*Ecriture Sainte* et du *Martyrologe.* Il demeure assis pendant la lecture courante.

VII.—Dans les lectures latines, on doit s'appliquer à bien observer les règles de la quantité et de l'accent.

LA SAINTE MESSE

MÉTHODE

POUR ENTENDRE LA SAINTE MESSE

Memoriam fecit mirabilium suorum, escam dedit timentibus se (Ps. cx).

Le Seigneur a perpétué le souvenir de ses merveilles, il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

Le saint sacrifice de la messe est l'accomplissement de cette prophétie; il est comme un monument perpétuel qui vous remet sous les yeux les merveilles que Dieu a opérées en votre faveur, et c'est là que vous est distribué le pain céleste qui nourrit votre âme. C'est donc une excellente manière d'entendre la sainte messe que de la considérer comme la continuation et la représentation du sacrifice de la croix, en s'appliquant à

retrouver, dans les cérémonies qui l'accompagnent, les circonstances de la passion qu'elles retracent à nos yeux. Pour faire ce rapprochement, si propre à nourrir votre piété, vous pourrez vous aider des considérations suivantes.

Le prêtre sort de la sacristie accompagné des clercs qui doivent l'assister.

C'est Jésus-Christ sortant du Cénacle accompagné de ses apôtres et entrant dans le jardin des Olives. Figurez-vous être vous-même au nombre des apôtres et dans la société de Jésus, l'accompagnant pas à pas, dans toutes les circonstances de sa douloureuse passion. — O bon Jésus! mettez dans mon cœur l'amour de saint Jean pour vous, afin que je sois digne de vous accompagner comme lui dans la route du Calvaire.

Le prêtre arrivé au pied de l'autel, se recueille profondément dans la prière, s'humilie devant Dieu, se frappe la poitrine, et saisi d'une sainte terreur, à la pensée du ministère auguste dont il est chargé, il conjure l'assistance de vouloir bien prier pour lui.

Vous voyez ici Jésus-Christ abîmé dans les douleurs de la contrition; prosterné la face contre terre, il est saisi d'épouvante en se voyant chargé des crimes de tous les hommes; il recommande à ses apôtres de le soutenir par leurs prières: *sustinete hic et vigilate mecum* —Adorable Jésus vous êtes saisi de frayeur à la vue de mes [illegible]és, et l'horreur que vous en ressentez est si grande, qu'elle vous réduit à l'agonie; votre prêtre, au moment de monter à l'autel, est, lui aussi, effrayé du souvenir de ses fautes, — et moi, pourrais-je être indifférent au souvenir des miennes? O mon Jésus, faites-moi la grâce de les pleurer avec vous, afin que ma contrition me donne droit aux mérites de votre sacrifice.

Après les prières préparatoires, le prêtre se relève plein de confiance et, montant les degrés de l'autel, il le baise avec respect.

C'est Jésus-Christ marchant avec joie à la rencontre des soldats qui le cherchent, et recevant le baiser du traître Judas. — Rentrez au fond de votre cœur, et voyez si, vous aussi, vous n'avez pas trahi votre maître en livrant votre âme au démon pour quelque misérable jouissance.

Au moment de l'Introït, le prêtre va au coin de l'autel, revient au milieu, retourne, et revient encore.

C'est Jésus, conduit de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, puis ramené à Pilate. — Rappelez-vous, avec un cœur profondément touché, les avanies, les outrages que votre adorable maître reçoit dans ces diverses excursions à travers les rues de Jérusalem; efforcez-vous de le dédommager à force d'amour et de reconnaissance.

Le prêtre récite l'Evangile qui contient les preuves de la divinité de Jésus-Christ.

C'est votre Sauveur, chez Caïphe et devant Pilate, proclamant qu'il est Dieu, et rendant témoignage à sa royauté.—O mon Jésus et mon maître, que j'aime à vous voir conserver toute votre grandeur au milieu des affronts, et étonner vos ennemis mêmes par la dignité de vos paroles! Régnez toujours sur moi par votre amour, et ne permettez pas qu'un maître étranger occupe jamais un cœur qui vous appartient à tant de titres.

Le prêtre ôte le voile qui couvre le calice.

Jésus-Christ est dépouillé de ses vêtements, l'arche sainte est mise à nu. — Rappelez-vous ici la scène du prétoire, l'une des plus

cruelles de la passion. Votre Sauveur est attaché à une colonne, et flagellé inhumainement. Pendant toute une nuit, il est le jouet d'une soldatesque en délire. Rêvez tous les genres d'insultes et d'outrages, vous ne pourrez jamais deviner tout ce que la victime de votre salut eut à souffrir pendant cette nuit cruelle.

Au lavabo, on verse de l'eau sur les mains du prêtre.

Pilate lave ses mains, en protestant de l'innocence de Jésus-Christ, et néanmoins il le livre à la fureur de ses ennemis.—Demandez à votre Sauveur qu'il vous donne la force de vous mettre au-dessus de toutes les considérations humaines lorsqu'il s'agit de votre salut et sachez tout sacrifier plutôt que de perdre la grâce.

Le prêtre au milieu de l'autel prie profondément incliné.

C'est Jésus-Christ courbé sous le poids des péchés du monde et portant l'instrument de son supplice.—Pensez que vos fautes étaient au nombre des crimes qui chargeaient l'adorable Jésus, et qu'elles ne furent pas les moins pesantes; excitez-vous, par ce souvenir, au regret et à la haine du péché.

Le prêtre se retourne pour dire l'Orate fratres.

Jésus se retourne vers les saintes femmes qui le suivaient et leur adresse des paroles de consolation. — O mon Jésus, les saintes femmes qui compatissaient à vos souffrances ne savaient pas qui vous étiez; elles vous regardaient comme la victime des passions humaines, mais elles ignoraient que c'était pour elles que vous souffriez et que vous vouliez mourir. Pour moi, ô mon Dieu! je sais parfaitement qui vous êtes, et pour qui vous souffrez; combien je serais ingrat si j'assistais à votre sacrifice sans être pénétré d'amour pour vous, et d'horreur pour le péché!

Après la préface et pendant tout le canon de la Messe jusqu'au Pater, le prêtre garde le silence.

Jésus accusé, calomnié, se taisait, refusant de se justifier. Que cette conduite est différente de la mienne! Adorable maître! l'humilité vous ferme la bouche au milieu des accusations les plus iniques, et mon orgueil se révolte à la pensée d'une injustice; — je ne puis supporter un soupçon injurieux. — O divin modèle! Quand donc apprendrai-je de vous à être doux et humble de cœur?

A la consécration, le prêtre élève la sainte hostie et la montre au peuple.

Jésus est élevé en croix à la face du monde entier.—Représentez-vous Jésus-Christ arrivé au lieu de son sacrifice: il s'étend sur la croix avec la docilité d'un agneau, il tend les pieds et les mains aux clous. et bientôt il est élevé sur la croix où il ne tient que par ses plaies. O mon Jésus! c'est par amour pour moi que vous avez voulu subir le supplice horrible de la croix, c'est encore par amour pour moi que vous vous immolez sur cet autel; pourrais-je ne pas vous aimer?

Le prêtre continue de prier les bras étendus, il récite l'Oraison dominicale, et pardonne à tous ceux qui l'ont offensé.

Jésus prie sur la croix: Mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné? Il prie pour ses bourreaux et leur pardonne sa mort, et quelle mort ! — Interrogez votre cœur, et voyez s'il est pur de tout sentiment d'aigreur, d'antipathie envers le prochain. Ne quittez pas l'autel avant d'avoir déposé au pied de la croix tout ce qu'il y aurait dans votre cœur d'opposé à la charité; c'est le sacrifice le plus agréable que vous puissiez offrir à Dieu.

Le prêtre divise et rompt l'hostie.

Jésus expire pour vous délivrer de la mort, son âme est séparée de son corps. — O bon Jésus, qui avez bien voulu mourir pour moi, ne permettez pas que je perde les fruits de votre sacrifice en perdant votre grâce; faites, ô mon Dieu! que la mort, quand elle viendra me frapper, me trouve prêt à paraître devant vous.

Au Domine non sum dignus, le prêtre frappe sa poitrine.

Le centurion et les soldats présents sur le Calvaire, ayant vu les prodiges qui accompagnaient la mort de Jésus, s'en revinrent en frappant leur poitrine, et confessant sa divinité.—O mon Dieu, quand la nature entière s'émeut à votre mort, quand vos bourreaux eux-mêmes sont attendris, serais-je le seul dont le cœur demeurât insensible? Non, mon Dieu, j'ai pu être faible, infidèle, mais je ne veux pas être ingrat! et quelle ne serait pas mon ingratitude si, après avoir vu ce que je vois, je consentais à vous offenser encore.

A la communion.

Jésus est mis d ns le tombeau. Ce tombeau était nouvellement creusé dans le roc, et per-

sonne n'y avait encore été mis.—Puisse votre cœur, où Jésus daigne descendre, être vide de toute affection coupable, et digne par sa pureté de devenir la demeure d'un Dieu. Si vous n'avez pas le bonheur de communier, vous y suppléerez par la communion spirituelle en récitant la formule suivante:

Pain du ciel, mon âme toujours affamée soupire sans cesse après vous et souhaite continuellement de vous recevoir. Mais, puisque ce désir ne peut être satisfait par la réception actuelle de la divine Eucharistie, faites du moins qu'il s'accomplisse par une communication continuelle de sa vertu. Venez donc en moi, ô Jésus, mon amour et ma vie! Venez-y par une effusion de lumière et de grâce. Venez-y par une abondante communication de votre Esprit Saint, par une union plus intime avec mon âme, par une possession plus parfaite de mon cœur, par une nouvelle transformation de tout mon être en vous. Venez, ô mon Jésus, venez, car je ne saurais vivre sans vous.

Dernières ablutions mêlées d'eau et de vin.

Le sang et l'eau sortent du côté de Jésus-Christ.—O mon Sauveur, vous avez voulu que votre cœur fût percé par le fer d'une lance, pour nous faire comprendre que ce cœur adorable est toujours ouvert au pécheur re-

pentant. Recevez-moi donc dans votre cœur sacré, pour que j'y trouve un asile contre les ennemis de mon salut. La colombe se retire dans le creux des rochers; votre cœur, ô mon Jésus, sera mon refuge au milieu des séductions du monde.

Le prêtre se retourne du côté du peuple, et dit: Dominus vobiscum.

Jésus-Christ, après sa résurrection, reparaît au milieu de ses disciples, et leur dit: *Pax vobis.*—O mon Dieu! puisse la paix, que vous avez apportée au monde, descendre dans mon cœur pour y être le gage de cette paix ineffable que l'on goûte dans le séjour de votre gloire.

A la bénédiction du prêtre.

Jésus bénit ses apôtres et disparaît dans les cieux. Ainsi le prêtre bénit les fidèles et disparaît à leurs yeux. O mon Jésus, que votre toute-puissance me bénisse, que votre sagesse m'instruise, que votre douceur m'attire, que votre bonté me pardonne, que votre amour m'unisse à vous dans les siècles des siècles.

PRIÈRE APRÈS LA MESSE.

Je vous remercie, ô mon Dieu, des grâces que vous m'avez accordées pendant le saint sacrifice de la messe. Je vous demande pardon des distractions auxquelles mon esprit s'est livré pendant qu'il n'aurait dû être occupé que de vous seul. Rappelez sans cesse à mon souvenir ce que je viens de voir, en esprit, sur le Calvaire; faites que j'en aie le cœur rempli comme Marie, comme saint Jean et les saintes femmes qui assistaient à votre mort. Cette pensée soutiendra mes forces; le travail, les souffrances, le silence me deviendront faciles, quand je les aurai déposés au pied de la croix; et ils me seront méritoires s'ils sont sanctifiés par votre sang. Ainsi soit-il.

PRIÈRES QUE DOIT DIRE LE PRÊTRE EN PRENANT LES ORNEMENTS SACRÉS POUR CÉLÉBRER LA SAINTE MESSE.

Le prêtre, revêtu des ornements sacerdotaux, représente Jésus-Christ dans sa douloureuse passion.

Il se lave d'abord les mains, non seulement à cause du respect que doit lui inspirer

cet auguste mystère, mais encore pour se rappeler la pureté intérieure et extérieure, avec laquelle il doit s'approcher de la sainte table. C'est pour cela qu'en se lavant les mains, il dit: *Da, Domine, virtutem manibus meis ad abstergendam omnem maculam, ut sine pollutione mentis et corporis valeam tibi servire.*

L'*amict* qu'il se met sur la tête, représente ce voile souillé dont les soldats couvrirent les yeux de Notre Seigneur, lui donnant des soufflets et disant: *Devine qui t'a frappé!* Il baise la croix qui se trouve au milieu et dit: *Impone, Domine, capiti meo galeam salutis, ad expugnandos diabolicos incursus.*

L'*aube* signifie la robe blanche dont, par moquerie, Hérode le fit revêtir, le traitant comme un fou; et il était la Majesté et la Sagesse infinie! En la prenant, il dit: *Dealba me, Domine, et munda cor meum, ut in sanguine Agni dealbatus, gaudiis perfruar sempiternis.*

Le *cordon* est la figure de la corde avec laquelle on lia Jésus, quand on le prit au jardin de Gethsemani. En le prenant, le prêtre dit: *Præcinge me, Domine, cingulo puritatis, et extingue in lumbis meis humorem libidinis, ut maneat in me virtus continentiæ et castitatis.*

Le *manipule* représente la corde avec la-

quelle on attacha notre divin Rédempteur à la colonne, pour le flageller. Il baise la croix et en la mettant sur son bras, il dit: *Merear, Domine, portare manipulum fletus et doloris, ut cum exultatione recipiam mercedem laboris.*

L'*étole* signifie la corde qu'on mit au cou de Jésus, quand, portant la croix sur ses épaules, Il fut conduit au Calvaire, comme un criminel. Le prêtre baise la croix et, se mettant l'étole, il dit: *Redde mihi, Domine, stolam immortalitatis quam perdidi in prævaricatione primi parentis; et quamvis indignus accedo ad tuum sacrum mysterium, merear tamen gaudium sempiternum.*

La *chasuble* rappelle la pourpre que les soldats, par moquerie, jetèrent sur les épaules de Jésus, en le couronnant d'épines. En la prenant, il dit: *Domine, qui dixisti: Jugum meum suave est et onus meum leve; fac ut istud sic portare valeam quod consequar tuam gratiam. Amen.*

On peut voir dans le *calice* le sépulcre, et, dans les linges sacrés, le suaire avec lequel on ensevelit le très saint corps de Jésus. Avec quel respect on devrait prendre et toucher des objets si précieux!

ORDO ET RITUS

SERVANDUS

IN CELEBRATIONE MISSÆ

DE INGRESSU SACERDOTIS AD ALTARE

"1. Sacerdos omnibus paramentis indutus, accipit manu sinistra calicem, ut supra præparatum, quem portat elevatum ante pectus, bursam manu dextera, super calice tenens, et facta reverentia cruci, vel imagini illius, quæ in sacristia erit, capite cooperto, accedit ad altare, ministro cum missali et aliis ad celebrandum necessariis (nisi ante fuerint præparata) præcedente, superpelliceo induto. Procedit autem oculis demissis, incessu gravi, erecto corpore: si vero contigerit eum transire ante altare majus capite cooperto, faciat ad illud reverentiam; si ante locum sacramenti, genuflectat: si ante altare, ubi celebratur missa, in qua elevatur vel tunc ministratur sacramentum, similiter

genuflectat, et, delecto, capite, illud adoret, nec ante surgat quam celebrans deposuerit calicem super corporale."

"2. Cum pervenerit ad altare, stans ante illius infimum gradum, caput detegit, biretum ministro porrigit, et altari, seu imagini crucifixi desuper positæ, profunde inclinat. Si autem in eo sit tabernaculum sanctissimi sacramenti, genuflectens debitam facit reverentiam. Tunc ascendit ad medium altaris: ibi ad cornu Evangelii sistit calicem, extrahit corporale de bursa, quod extendit in medio altaris, et super illud calicem velo coopertum collocat, bursam autem ad cornu Evangelii. Si in altari paramenta accepit, hoc idem facit, antequam descendat ab altari, ut missam inchoet."

"3. Si est consecraturus plures hostias pro communione facienda, quæ ob quantitatem super patena manere non possint, locat eas super corporale ante calicem, aut in aliquo calice consecrato, vel vase mundo benedicto, ponit eas retro post calicem, et alia patena seu palla cooperit."

"4. Collocato calice in altari, accedit ad cornu epistolæ, missale super cussino aperit, reperit missam, et signacula suis locis accommodat. Deinde rediens ad medium altaris, facta primum cruci reverentia,

vertens se ad cornu epistolæ, descendit post infimum gradum altaris, ut ibi faciat confessionem.''

DE PRINCIPIO MISSÆ, ET CONFESSIONE FACIENDA

''1. Sacerdos, cum primum descenderit sub infimum gradum altaris, convertit se ad ipsum altare, ubi stans in medio, junctis manibus ante pectus, extensis et junctis pariter digitis, et pollice dextro super sinistrum posito in modum crucis (quod semper servatur quando junguntur manus, præterquam post consecrationem), detecto capite, facta prius cruci vel altari profunda reverentia; vel si in eo sit tabernaculum sanctissimi sacramenti, facta genuflexione, erectus incipit missam.''

''2. Stans igitur celebrans ante infimum gradum altaris, ut supra, producens manu dextera a fronte ad pectus [illegible] dicit intelligibili voce:''

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.

''Et posquam id dixerit, non debet advertere quemcumque in alio altari celebrantem, etiamsi sacramentum elevet, sed continuate prosequi missam suam usque ad

...um. Quod item observatur in missa solemni et simul etiam a ministris.''

"3. Cum seipsum signat semper sinistram ponit infra pectus; in aliis benedictionibus, cum est ad altare, et benedicit oblata, vel aliquid aliud, ponit eam super altare, nisi aliter notetur. Seipsum benedicens vertit ad se palmam manus dexteræ, et omnibus illius digitis junctis et extensis, a fronte ad pectus, et ab humero sinistro ad dextrum, signum crucis format. Si vero aliis, vel rei alicui benedicit, parvum digitum vertit ei cui benedicit, ac benedicendo, totam manum dexteram extendit, omnibus illius digitis pariter junctis et extensis: quod in omni benedictione observatur.''

"Postquam dixerit, *In nomine Patris*, etc., jungens iterum manus ante pectus, pronuntiat clara voce antiphonam.''

Introibo ad altare Dei.

"Minister retro post eum ad sinistram genuflexus, et in missa solemni ministri hinc inde stantes prosequuntur:''

Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Deinde sacerdos, eodem modo stans, incipit, et prosequitur cum ministro vel ministris alternatim, sequentem psalmum usque

ad finem; cum in fine psalmi dicit, *Gloria Patri, etc.*, caput cruci inclinat.''

S. Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta: ab homine iniquo et doloso erue me.

M. Quia tu es, Deus, fortitudo mea: quare me repulisti, et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus?

S. Emitte lucem tuam et veritatem tuam: ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua.

M. Et introibo ad altare Dei; ad Deum qui lætificat juventutem meam.

S. Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus: quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me?

M. Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi: salutare vultus mei, et Deus meus.

S. Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.

M. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

S. Repetit Antiph. Introibo ad altare Dei;

M. Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

'' Qui psalmus nunquam prætermittitur, nisi in Missis Defunctorum, et in missis de tempore a Dominica Passionis inclusive, usque ad Sabbatum Sanctum exclusive: in quibus semel tantum dicta antiphona *Introibo,* cum ministris, ut supra, sacerdos statim

dextra manu producens signum crucis a fronte ad pectus, dicit versum. *Adjutorium nostrum, etc.*"

"5. Repetita antiphona *Introibo*, dextra manu producens signum crucis a fronte ad pectus, dicit:"

Adjutorium nostrum in nomine Domini,
℟. Qui fecit cœlum et terram.

Deinde altari se profunde inclinans, junctis manibus, dicit:

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis, et vobis, fratres, quia peccavi nimis, cogitatione, verbo et opere (*ter pectus dextra manu percutit, sinistra infra pectus posita dicens*) mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatam Mariam semper virginem. beatum Michaelem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos aposolos Petrum et Paulum, omnes sanctos et vos, fratres, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Et eodem modo stat inclinatus, donec a ministro dictum sit:

Misereatur tui omnipotens Deus, et, dimissis peccatis tuis, perducat te ad vitam æternam.

"Sacerdos dicit, *Amen,* et erigit se."

"Deinde minister repetit confessionem; et ubi a sacerdote dicebatur *vobis, fratres,* et *vos fratres,* a ministro, aliquantulum converso ad celebrantem, dicitur, *tibi, pater, et te, pater.*"

"6. Facta a circumstantibus confessione, celebrans stans, junctis manibus, facit absolutionem, dicens:"

Misereatur vestri omnipotens Deus, et, dimissis peccatis vestris, perducat vos ad vitam æternam. R. Amen.

Deinde producens manu dextra, a fronte ad pectus, signum crucis, dicit:

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum, tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. R. Amen.

"Et si est episcopus, accipit manipulum osculando illum in medio."

"Et stans inclinatus, junctis manibus prosequitur."

V. Deus tu conversus vivificabis nos;
R. Et plebs tua lætabitur in te.
V. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam.
R. Et salutare tuum da nobis.
V. Domine, exaudi orationem meam.
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum spiritu tuo.

"Et extendens ac jungens manus, clara voce dicit: *Oremus.* Et ascendens ad altare, dicit secreto:"

Aufer a nobis, quæsumus, Domine, iniquitates nostras, ut ad sancta sanctorum puris mereamur mentibus introire; Per Christum Dominum nostrum. Amen.

DE INTROITU, KYRIE ELEISON, ET GLORIA IN EXCELSIS

"1. Dum dicit, *Aufer a nobis, etc.*, celebrans, junctis manibus, ascendit ad medium altaris; et ibi inclinatus, manibusque item junctis super eo positis, ita ut digiti parvi duntaxat frontem, seu medium anterioris partis tabulæ, seu mensæ altaris tangant, residuo manuum inter altare et se retento, pollice dextro super sinistrum in modum crucis posito (quæ omnia semper observantur,

cum manus junctæ super altare ponuntur), secreto dicit:''

Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum (*osculatur altare in medio, manibus extensis æqualiter inde super eo positis, dicens*), quorum reliquiæ hic sunt, et omnium sanctorum, ut indulgere digneris omnia peccata mea. Amen.

''Qui ritus semper servatur, quando osculatur altare, sed post consecrationem pollices ab indicibus non disjunguntur. In omni etiam osculatione, sive altaris, sive libri, sive alterius rei, non ''producitur signum crucis pollice vel manu super id quod osculandum est.''

''2. Osculato altari, accedit ad cornu ejus sinistrum, id est epistolæ, ubi stans versus altare, et producens, a fronte ad pectus, signum crucis, incipit intelligibili voce Introitum missæ, et prosequitur junctis manibus. Cum dicit *Gloria Patri*, tenens junctas manus, caput inclinat versus crucem.

Introitus.

Sacerdotes tui, Domine, induant justitiam, et sancti tui exultent : propter David servum tuum, non avertas faciem Christi tui. *Psalm.* Memento, Domine David, et omnis mansuetudinis ejus. v. Gloria Patri, et Filio,

et Spiritui sancto: sicut erat in principio, et nunc et semper, et in secula seculorum. Amen.

"Repetit Introitum usque ad Psalmum, et non signat se, ut prius."

"Repetito Introitu, junctis manibus ante pectus, accedit ad medium altaris, ubi, stans, versus illud, similiter manibus junctis, dicit eadem voce alternatim cum ministro:"

Kyrie, eleison, Kyrie, eleison.
Kyrie, eleison. Christe eleison.
Christe, eleison. Christe eleison.
Kyrie, eleison, Kyrie, eleison.
Kyrie, eleison.

"Si minister, vel qui intersunt celebranti non respondeant, ipse solus novies dicit."

"3. Dicto ultimo *Kyrie, eleison*, sacerdos stans in medio altaris, et manus extendens, elevansque usque ad humeros (quod in omni manuum elevatione observatur), voce prædicta incipit, si dicendum sit, *Gloria in excelsis.* Cum dicit *Deo*, jungens manus,, caput cruci inclinat: quo erecto, stans, junctis manibus ante pectus, prosequitur usque ad finem. Cum dicit, *Adoramus te, Gratias agimus tibi,* et *Jesu Christe, suscipe deprecationem nos*inclinat. Cum dicit in fine, *Cum Sancto Spitrem;* et iterum, *Jesu Christe,* caput cruci

ritu, seipsum a fronte ad pectus signat, interim absolvens, *in gloria Dei Patris. Amen.*''

Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te; benedicimus te; adoramus te; glorificamus te; gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam: Domine Deus, rex cœlestis, Deus Pater omnipotens: Domine, Fili unigenite Jesu Christe: Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris; qui tollis peccata mundi, miserere nobis; qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram; qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam tu solus Sanctus, tu solus Dominus, tu solus Altissimus, Jesu Christe; cum sancto Spiritu, in gloria Dei Patris. Amen.

DE ORATIONE.

''1. Dicto hymno *Gloria in excelsis,* vel si non sit dicendus, eo omisso, celebrans osculatur altare in medio, manibus hinc inde super eo, ut supra, extensis, tum illis ante pectus junctis et demissis ad terram oculis, vertit se a sinistro latere ad dextrum versus populum, hoc est, per eam partem quæ respicit cornu epistolæ, et extendens ac jungens manus ante pectus, ut prius, dicit voce prædicta;''

"V. *Dominus vobiscum*, vel si sit episcopus, *Pax vobis* (quod dicitur tantum loco, quando dictus est hymnus *Gloria in excelsis*). R. *Et cum spiritu tuo*. Et junctis ut prius manibus, revertitur per eamdem viam ad librum, ubi eas extendens et jungens ante pectus, caputque cruci inclinans, dicit: *Oremus*. Tum extendit manus ante pectus, ita ut palma unius manus respiciat alteram, et digitis simul junctis quorum summitas humerorum altitudinem distantiamque non excedat; quod in omni extensione manuum ante pectus servatur. Stans autem, ut supra, extensis manibus, dicit orationem."

ORATIO.

Exaudi, quæsumus, Domine, preces nostras, quas in beati N. confessoris tui atque pontificis solemnitate deferimus: et qui tibi digne meruit famulari, ejus intercedentibus meritis, ab omnibus nos absolve peccatis; Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus; Per omnia sæcula sæculorum. R. Amen.

"Cum dicit *Per Dominum*, jungit manus, easque junctas tenet usque ad finem. Si aliter concluditur oratio, *Qui tecum* vel *Qui vivis*, cum dicit, *In unitate*, jungit manus."

"2. Cum nominatur nomen Jesu, caput versus crucem inclinat: quod etiam facit, cum nominatur in epistola. Et similiter ubicumque nominatur nomen beatæ Mariæ, vel sanctorum, de quibus dicitur missa, vel fit commemoratio; item in oratione pro Papa, quando nominatur, semper caput inclinat, non tamen versus crucem. Si plures orationes sunt dicendæ, idem in eis, in voce, in extensione manum, et capitis inclinatione, quod supra dictum est, observatur."

"3. In quatuor temporibus, vel alias. quando dicendæ sunt plures orationes cum prophetiis, dicto *Kyrie, eleison*, in medio altaris, revertitur ad cornu epistolæ, ibi stans ante librum, extensis et junctis ante pectus manibus, et caput cruci inclinans, dicit, *Oremus; Flectamus genua*, et illico manibus super altare extensis, ut seipsum ad altare sustineat, genuflectit, et sine mora surgens, eadem voce ministro respondente, *Levate*, manibus extensis, dicit orationem ut supra, et in conclusione eas jungit. Dum autem legit prophetias, tenet, manus super librum vel altare positas, ut mox dicetur de epistola."

DE EPISTOLA, GRADUALI, ET ALIIS USQUE AD OFFERTORIUM.

"1. Dictis Orationibus, celebrans, positis super librum, vel super altare manibus, ita

ut palmæ librum tangant, vel (ut placuerit) librum tenens, legit epistolam intelligibili voce, et respondetur a ministro: *Deo gratias.* Et similiter stans eodem modo, prosequitur Graduale, Alleluia, et Tractum ac Sequentiam, si dicenda sint.''

Lectio epistolæ beati Pauli apostoli ad Hebræos.

Fratres; Plures facti sunt sacerdotes, idcirco quod morte prohiberentur permanere: Jesus autem, eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium. Unde et salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum, semper vivens ad interpellandum pro nobis. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, et excelsior cœlis factus, qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodum sacerdotes, prius pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi: hoc enim fecit semel, seipsum offerendo Jesus Christus Dominus noster. R. Deo gratias.

Graduale. Sacerdotes ejus induam salutari: et sancti ejus exultatione exultabunt. V. Illuc producam cornu David: paravi lucernam Christo meo.

Alleluia, alleluia. V. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum: tu es sacerdos in æter-

num secundum ordinem Melchisedech. Alleluia.

Post Septuagesimam, omisso Alleluia, *et versu sequenti, dicitur tractus.* Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus cupit nimis. Potens in terra erit semen ejus: generatio rectorum benedicetur. Gloria et divitiæ in domo ejus; et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Tempore Pascali omittitur graduale, et ejus loco dicitur:

Alleluia, alleluia. V. Juravit Dominus, *ut supra.*

Alleluia, alleluia. V. Amavit eum Dominus, et ornavit eum: stolam gloriæ induit eum. Alleluia.

"Quibus dictis, celebrans ipsemet, seu minister portat librum missalis ad alteram partem altaris, in cornu evangelii, et dum transit ante medium altaris, caput cruci inclinat, et missale sic locat, ut posterior pars libri respiciat ipsum cornu altaris, et non ad parietem, sive ad partem ejus contra se directam."

"2. Locato missali in altari, celebrans redit ad medium altaris, ibique stans junctis manibus ante pectus, levatisque ad Deum

oculis, et statim demissis, tum profunde inclinatus, dicit secreto:''

Munda cor meum, ac labia mea, omnipotens Deus, qui labia Isaiæ prophetæ calculo mundasti ignito: ita me tuâ grata miseratione dignare mundare, ut sanctum Evangelium tuum digne valeam nuntiare; Per Christum Dominum nostrum. *Et* Jube, Domine, benedicere. Dominus sit in corde meo et in labiis meis, ut digne et competenter annuntiem Evangelium suum. Amen.

''Quibus dictis, vadit ad librum missalis, ubi stans versûs illum, junctis manibus ante pectus, dicit intelligibili voce:''

V. Dominus vobiscum, R. Et cum spiritu tuo.

''Deinde, pollice dextræ manus signo crucis signat primo librum super principio Evangelii, quod est lecturus, postea seipsum in fronte, ore et pectore, dicens:''

Sequentia sancti Evangelii secundum Matthæum (*vel* Initium sancti Evangelii secundum N.)

R. Gloria tibi, Domine.

''Tum, junctis iterum manibus ante pectus, stans ut supra, prosequitur Evangelium usque ad finem.''

In illo tempore, dixit Jesus discipulis suis: Vigilate, quia nescitis qua hora Dominus vester venturus sit. Illud autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam. Ideo et vos, estote parati, quia qua nescitis hora Filius hominis venturus est. Quis, putas, est fidelis servus et prudens quem constituit Dominus suus super familiam suam ut det illis cibum in tempore? Beatus, ille servus quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.

"Quo finito, minister, stans in cornu epistolæ post infimum gradum altaris, respondet *Laus tibi, Christe.* Et sacerdos, elevans parumper librum, osculatur principium Evangelii, dicens: *Per Evangelica dicta deleantur nostra delicta,* præterquam in missis defunctorum. Cum autem nominatur Jesus, caput versus librum inclinat, et eodem modo versus librum genuflectit, cum in Evangelio est genuflectendum."

"3. Dicto Evangelio, stans in medio altaris versus crucem, extendens et elevans manus, incipit (si dicendum sit) *Credo.* Cum dicit, *in unum Deum,* jungit manus, caput cruci inclinat: quo erecto, stans ibidem junc-

tis ante pectus manibus, ut prius, prosequitur usque ad *Et homo factus est* inclusive, genuflectit. Cum dicit, *Simul adoratur*, caput cruci inclinat. Cum dicit, *Et vitam venturi sæculi. Amen*, producit sibi manu dextra signum crucis a fronte ad pectus.''

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium. Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum: Et ex Patre natum ante omnia sæcula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero. Genitum, non factum, consubstantialem Patri, per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis. Et incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine; ET HOMO FACTUS EST. Crucifixus etiam pro nobis, sub Pontio Pilato, passus et supultus est. Et resurrexit tertia die, secundum Scripturas. Et ascendit in cœlum: sedet ad dexteram Patris. Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos: cujus regni non erit finis. Et in spiritum sanctum Dominum et vivificantem: qui ex Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur: qui locutus est per Prophetas. Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum. Et expec-

to resurrectionem mortuorum. Et vitam venturi sæculi. Amen.

DE OFFERTORIO ET ALIIS USQUE AD CANONEM.

"1. Dicto Symbolo, vel si non sit dicendum, post Evangelium, celebrans osculatur altare in medio; et junctis manibus ante pectus, ibidem a manu sinistra ad dexteram (ut dictum est supra) vertit se ad populum, et extendens ac jungens manus, dicit:"

V. Dominus vobiscum, R. Et cum spiritu tuo.

"Et junctis manibus, revertitur per eamdem viam ad medium altaris, ubi, extendens et jungens manus, caputque cruci inclinans, dicit; *Oremus.* Tunc junctis, ut prius, manibus, dicit Offertorium; et omnia quæ usque ad finem missæ in medio altaris dicenda sunt; dicit ibidem stans versus ad altare, nisi ubi aliter ordinatur."

OFFERTORIUM.

Veritas mea, et misericordia mea cum ipso, et in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

"2. Dicto Offertorio, discooperit calicem, et ad cornu epistolæ sistit; et manu dextra amovet parvam pallam desuper hostiam, ac-

cipit patenam cum hostia, et ambabus manibus usque ad pectus eam elevatam tenens, oculis ad Deum elevatis, et statim demissis; dicit:"

Suscipe, sancte Pater omnipotens, æterne Deus, hanc immaculatam hostiam, quam ego indignus famulus tuus offero tibi Deo meo vivo et vero, pro innumerabilibus peccatis, et offensionibus, et negligentiis meis, et pro omnibus circumstantibus, sed et pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis, ut mihi et illis proficiat ad salutem in vitam æternam. Amen.

"3. Si fuerint aliæ hostiæ, non super patenam, sed super corporale, vel in alio calice seu vase, pro communione populi consecrandæ, calicem illum seu vas dextra discooperit, et intentionem suam etiam ad illas offerendas et consecrandas dirigens, dicit ut supra: *Suscipe sancte Pater, etc.* Quo dicto, patenam utraque manu tenens, cum ea facit signum crucis super corporale, et deponit hostiam circa medium anterioris partis corporalis ante se, et patenam ad manum dextram aliquantulum subtus corporale: quam, exterso calice, ut dicetur, cooperit purificatorio, si autem adsit vas seu calix cum aliis hostiis, ipsum cooperit alia patena, vel palla."

"4. Deinde, in cornu epistolæ accipit calicem, purificatorio extergit, et sinistra tenens illius nodum, accipit ampullam vini de manu ministri (qui osculatur ipsam ampullam, non autem manum celebrantis) et ponit vinum in calicem. Deinde, eodem modo tenens calicem producit signum crucis super ampullam aquæ dicens:"

Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, et mirabilius reformasti, (*Et infundens parum aquæ in calice, prosequitur*), da nobis per hujus aquæ et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps Jesus, Christus Filius tuus Dominus noster; Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus; Per omnia secula seculorum. Amen.

"Si vero celebrat pro defunctis, non facit signum crucis super aquam, sed imponit absque benedictione, dicens orationem ut supra."

"5. Imposita aqua in calice, et finita oratione prædicta, accipit manu dextra calicem discoopertum; et stans ante medium altaris, ipsum ambabus manibus elevatum tenens, videlicet cum sinistra pedem, cum dextra autem nodum infra cuppam, intentis ad Deum oculis, offert, dicens."

Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam: ut in conspectu divinæ majestatis tuæ, pro nostra et totius mundi salute, cum odore suavitatis ascendat. Amen.

"Qua oratione dicta, facit signum crucis cum calice super corporale, et ipsum in medio post hostiam collocat, et palla cooperit. Deinde, junctis manibus super altare positis, aliquantulum inclinatus, dicit secreto:"

In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur a te, Domine: et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placent tibi Domine Deus.

"Postea, erectus, elevans oculos, et statim demittens, manusque expandens, et eas in altum porrectas statim jungens ante pectus (quod semper facit quando aliquid est benedicturus), dicit:"

Veni, Sanctificator omnipotens, æterne Deus; (*signat manu dextra communiter super hostiam et calicem, sinistra posita super altare dicens*) et bene † dic hoc sacrificium tuo sancto nomini præparatum.

"6. Tum, junctis ante pectus manibus, accedit ad cornu epistolæ, ubi stans, ministro aquam fundente, lavat manus, id est extre-

mitates digitorum pollicis et indicis, dicens psalmum:''

Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare tuum, Domine;

Ut audiam vocem laudis et enarrem universa mirabilia tua.

Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.

Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam;

In quorum manibus iniquitates sunt: dextera eorum repleta est muneribus.

Ego autem in innocentia mea ingressus sum: redime me, et miserere mei.

Pes meus stetit in directo; in ecclesiis benedicam te, Domine.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto: sicut erat in principio, et nunc et semper, et in secula seculorum. Amen.

''Qui versus, *Gloria Patri,* prætermittitur in missis Defunctorum, et in missis de tempore a Dominica de Passione usque ad Sabbatum sanctum exclusive.''

''7. Celebrans, lotis manibus, eas tergit, et illis ante pectus junctis, caput versus crucem inclinans, revertitur ad medium altaris, ubi stans oculosque ad Deum elevans, et statim demittens, manibus junctis super altare, ali-

quantulum inclinatus, dicit secreto orationem:"

"Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem, quam tibi offerimus, ob memoriam passionis, resurrectionis et ascensionis Jesu Christi Domini nostri, et in honore beatæ Mariæ semper virginis, et beati Joannis Baptistæ, et sanctorum apostolorum Petri et Pauli, et istorum, et omnium sanctorum: ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem; et illi pro nobis intercedere dignentur in cœlis, quorum memoriam agimus in terris. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

"Qua dicta, manibus hinc inde extensis, et super altare positis, osculatur illud in medio; tum junctis manibus ante pectus, demissisque oculis ad terram, a sinistra manu ad dextram vertit se ad populum: et, versus eum extendens et jungens manus, dicit voce aliquantulum elata:"

Orate, fratres, (*et secreto prosequens,*) ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.

"Perficit circulum, revertens, junctis manibus ante pectus, a manus dextra, ad medium altaris, et responso a ministro, vel a circumstantibus: *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis, ad laudem et gloriam*

nomins sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctae (Alioquin per seipsum, dicens: *sacrificium de manibus meis*) ipse celebrans, submissa voce, dicit: *Amen;* et manibus ante pectus extensis, ut fit ad orationem, stans in medio altaris versus librum dicit absolute, sine *Oremus*, et sine alia interpositione, Orationem vel Orationes secretas. Cum dicit: *Per Dominum* jungit manus. Cum dicit. *Jesum Christum*, caput inclinat, quod facit in prima Oratione, et in ultima, si plures sint dicendæ.''

Secreta.

Sancti N. confessoris tui atque pontificis, quæsumus, Domine annua solemnitas pietati tuæ nos reddat acceptos: ut per hæc piæ placationis officia, et illum beata retributio comitetur, et nobis gratiæ tuæ dona conciliet: Per Dominum nostrum Jesum Christum, Filium tuum,, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus.

''8. Pervento autem in conclusione ultimæ secretæ, ad verba illa, *Per omnia sæcula sæculorum*, exclusive, sacerdos stans in medio altaris, depositis super eo manibus hinc inde extensis, dicit convenienti et intelligibili voce, *Per omnia sæcula sæculorum*, cum præfatione, ut infra. Cum dicit, *Sursum corda*,

elevat manus hinc inde extensas usque ad pectus, ita ut palma unius manus respiciat alteram. Cum dicit, *Gratias agamus Domino,* jungit manus. Cum dicit, *Deo nostro,* oculos elevat, et statim cruci caput inclinat. Responso, *Dignum et justum est,* elevatis et extensis ut prius manibus, prosequitur Præfationem propriam, vel communem, ut tempus requirit.''

Per omnia secula seculorum. R. Amen.

V. Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

V. Sursum corda. R. Habemus ad Dominum.

V. Gratias agamus Domino Deo nostro: R. Dignum et justum est.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, per Christum Dominum nostrum: Per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes tremunt Potestates; Cœli cœlorumque Virtutes, ac beata Seraphim, socia exultatione concelebrant. Cum quibus, et nostras voces, ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes:

"Junctis ante pectus manibus, et inclinatus, voce mediocri prosequitur:"

Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua. Hosanna in excelsis:

Ministro interim parvam campanulam pulsante sacerdos erigit se, et signum crucis sibi producit a fronte ad pectus, dicens:

Benedictus qui venit in nomine Domini; hosanna in excelsis!

DE CANONE MISSÆ USQUE AD CONSECRATIONEM.

"1. Finita Præfatione, ut supra, sacerdos stans ante medium altaris, versus ad illud, extendens et aliquantulum elevans manus, oculisque elevatis ad Deum, et sine mora devote demissis, ac manibus junctis, et super altare positis, profunde inclinatus, incipit Canonem, secreto dicens:"

Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum, Filium tuum, Dominum nostrum, supplices rogamus ac petimus, (*cum dicit*) uti accepta habeas, et benedicas, (*prius osculatur altare in medio, deinde erigit se, et stat junctis manibus ante pectus: cum dicit*) hæc † dona, hæc † munera, hæc sancta †

sacrificia illibata, (*dextra manu signat ter communiter super hostiam et calicem. Deinde, extensis manibus ante pectus, prosequitur:*) In primis quæ tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta Catholica: quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris, toto orbe terrarum, una cum famulo tuo Papa nostro N. et Antistite nostro N. et omnibus orthodoxis, atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.

"2. Ubi dicit, *una cum famulo tuo Papa nostro N*, exprimit nomen Papæ; sede autem vacante, verba prædicta omittuntur. Ubi dicitur, et *Antistite nostro N*, specificatur nomen patriarchæ, archiepiscopi, vel episcopi ordinarii in propria diœcesi, et non alterius superioris; etiamsi celebrans sit omnino exemptus, vel sub alterius episcopi juridictione. Si vero episcopus ordinarius illius loci in quo missa celebratur, sit vita functus, prædicta verba omittuntur ab iis qui Romæ celebrant. Si celebrans est episcopus, archiepiscopus, vel patriarcha, omissis prædictis verbis, eorum loco dicit, *Et me indigno servo tuo*. Summus autem Pontifex, cum celebrat, omissis verbis, *una cum famulo tuo Papa nostro N. et Antistite nostro N.* dicit, *una cum me indigno famulo tuo, quem gregi tuo præesse voluisti*, et continuant omnes, ut sequitur, *et omnibus orthodoxis, etc.*"

"3. Cum dicit, *Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum N. et N.*, elevans et jungens manus usque ad faciem vel pectus, sic junctis manibus, stat paulisper in quiete, demisso aliquantulum capite, faciens commemorationem vivorum Christi fidelium, ad suam voluntatem, quorum nomina, si vult, secreto commemoret: non tamen necesse est ea exprimere, sed mente tantum eorum memoriam habeat. Potest etiam celebrans, si pro pluribus orare intendit, ne circumstantibus sit morosus, ante missam in animo proponere sibi omnes illos, tam vivos quam defunctos, pro quibus in ipsa missa orare intendit, et hoc loco generaliter unico contextu ipsorum vivorum commemorationem agere pro quibus ante missam orare proposuit in missa."

"4. Commemoratione vivorum facta, demissis et extensis, ut prius, manibus, continuat:" Et omnium circumstantium, quorum fides cognita est, et nota devotio, pro quibus tibi offerimus; vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis, pro se, suisque omnibus: pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis et incolumitatis suæ: tibique reddunt vota sua æterno Deo, vivo et vero.

Similiter stans prosequitur:

Communicantes et memoriam venerantes, in primis gloriosæ semper Virginis Mariæ, genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi, (*caput cruci inclinat*) ; sed et beatorum Apostolorum ac Martyrum tuorum, Petri et Pauli, Andreæ, Jacobi, Joannis, Thomæ, Jacobi, Philippi, Bartholomæi, Matthæi, Simonis et Thaddæi, Lini, Cleti, Clementis, Xysti, Cornelii, Cypriani, Laurentii, Chrysogoni, Joannis et Pauli, Cosmæ et Damiani, et omnium sanctorum tuorum, quorum meritis precibusque concedas, ut in omnibus protectionis tuæ muniamur auxilio. *Jungit manus.* Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

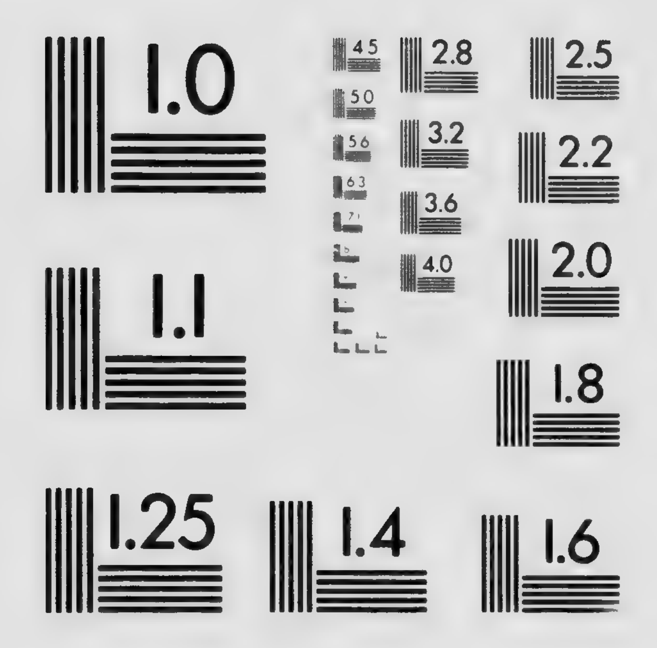
Expandit manus simul super oblata, ita ut palmæ sint apertæ versus ac supra calicem et hostiam, quas sic tenens expansas, dicit:

Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familiæ tuæ quæsumus, Domine, ut placatus accipias, diesque nostros in tua pace disponas, atque ab æterna damnatione nos eripi, et in electorum tuorum jubeas grege numerari. *Jungit manus.* Per Christum Dominum nostrum. Amen.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



Junctis manibus, sic prosequitur:

Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quæsumus, ''communiter signat ter super hostiam et calicem simul dicens''; bene † dictam, adscrip † tam, ra†tam, rationabilem acceptabilemque facere digneris:' 'separatim signa semel super hostiam tantum, cum dicit:'' ut nobis cor † pus: ''et semel super calicem tantum, cum dicit:'' et san † guis: deinde, elevans et jungens manus ante pectus, prosequitur'': fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi, ''et inclinans caput cruci, extergit, si opus fuerit, pollices et indices super corporale, et dicit secreto, ut prius'':

Qui pridie quam pateretur; ''et accipiens pollice et indice dextræ manus hostiam, et eam cum illis ac indice et pollice sinistræ manus tenens, stans erectus ante medium altaris, dicit''; accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas, '' elevansque ad cœlum oculos, et statim demittens, dicit'': et elevatis oculis in cœlum, ad te Deum Patrem suum omnipotentem, '' caputque aliquantulum inclinans, dicit'' tibi gratias agens: ''et tenens hostiam inter pollicem sinistræ manus, dextra producit signum crucis super eam, dicens'': bene † dixit, fregit,

deditque discipulis suis, dicens: Accipite et manducate ex hoc omnes.

"5. Si adsit vas cum aliis hostiis consecrandis, antequam accipiat hostiam, discooperit manu dextra calicem seu vas aliarum hostiarum. Cum autem finierit supra dicta verba, cubitis super altare positis, stans capite inclinato, distincte, attente, reverenter, et secreto profert verba consecrationis super hostiam, et simul super omnes si plures sint consecrandæ et hostiam suam pollicibus et indicibus tantum tenens, dicit:"

Hoc est enim corpus meum.

"Quibus prolatis, celebrans tenens hostiam inter pollices et indices prædictos super altare, reliquis manuum digitis extensis et simul junctis (et hostiis, si plures sint consecratæ in loco in quo a principio missæ positæ sunt, super corporale; vel in alio vase aut calice dimissis), genuflexus eam adorat. Tunc se erigens, quantum commode potest, elevat in altum hostiam, et intentis in eam oculis (quod et in elevatione calicis facit), populo reverenter ostendit adorandam: et mox sola manu dextra ipsam reverenter reponit super corporale in eodem loco unde eam levavit, et deinceps pollices et indices non disjungit, nisi quando hostiam conse-

cratam tangere vel tractare debet, usque ad ablutionem digitorum post communionem.''

''6. Reposita hostia consecrata super corporale, genuflexus ipsam veneratur: si adsit vas aliarum hostiarum, patena vel palla cooperit ut supra. Interim dum celebrans elevat hostiam, accenso prius intortitio (quod non extinguitur nisi postquam sacerdos sanguinem sumpserit, vel alios communicaverit, si qui erunt communicandi in missa), minister manu sinistra elevat fimbrias posteriores planetæ, ne ipsum celebrantem impediat in elevatione brachiorum; quod et facit in elevatione calicis: et manu dextra pulsat campanulam ter ad unamquamque elevationem, vel continuate quousque sacerdos deponat hostiam super corporale; et similiter postmodum ad elevationem calicis.''

''7. Celebrans, adorato sacramento, surgit, et discooperit calicem, in quem, si opus sit, extergit digitos; quod semper faciat, si aliquod fragmentum digitis adhæreat; et stans erectus dicit:''

Simili modo postquam cœnatum est, ''et ambabus manibus accipiens calicem juxta nodum infra cuppam, et aliquantum illum elevans, ac statim deponens, dicit:: ''accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas

ac venerabiles manus suas: "caput inclinans dicit": item tibi gratias agens, "sinistra calicem infra cuppam tenens, dextra signat super eum, dicens": bene † dixit, "et prosequens" deditque discipulus suis, dicens: Accipite et bibite ex eo omnes.

"Et ambabus manibus tenens calicem parum elevatum, videlicet sinistra pedem, dextra nodum infra cuppam, cubitis super altare positis, et capite inclinato, profert attente, continuate et secreto, ut supra, verba consecrationis sanguinis."

Hic est enim calix Sanguinis mei, novi et æterni testamenti, mysterium fidei: qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

"Quibus dictis, reponit calicem super corporale, et dicens secreto:" Hæc quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis; "genuflexus, sanguinem reverenter adorat. Tum se erigit, et accipiens calicem discoopertum cum sanguine, ambabus manibus, ut prius, elevat eum, et erectum, quantum commode potest, ostendit populo adorandum: mox ipsum reverenter reponit super corporale in locum pristinum et manu dextera palla cooperit, ac genuflexus sacramentum veneratur."

DE CANONE POST CONSECRATIONEM USQUE AD ORATIONEM DOMINICAM.

"1. Reposito calice, et adorato, sacerdos stans ante altare, extensis manibus ante pectus, dicit secreto:"

Unde et memores, Domine, nos servi tui, sed et plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui Domini nostri tam beatæ passionis, necnon et ab inferis resurrectionis; sed et in cœlos gloriosæ ascensionis; offerimus præclaræ majestati tuæ; *cum dicit* de tuis donis ac datis, "jungit manus ante pectus; et manu sinistra posita super altare intra corporale, dextera signat ter communiter super hostiam et calicem, dicens": hostiam † puram, hostiam † sanctam, hostiam † immaculatam, "et semel super calicem tantum dicens": panem † sanctum vitæ æternæ, et calicem † salutis perpetuæ.

Deinde stans, ut prius, extensis manibus, prosequitur:

Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris, et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium patriarchæ nostri Abrahæ, et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.

Profunde inclinatus ante medium altaris, junctis manibus, et super altare positis, dicit:

Supplices te rogamus omnipotens Deus: jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ majestatis tuæ: ut quotquot, "osculatur altare, manibus hinc inde super corporale positis, dicens": ex hac altaris participatione; "jungit manus, dicens": sacrosanctum Filii tui; "et dextera signans semel super hostiam tantum, et semel super calicem, sinistra super corporale posita, dicit": cor † pus et san † guinem sumpserimus: 'et cum dicit", omni benedictione † cœlesti, "seipsum signat a fronte ad pectus, et prosequitur", et gratia repleamur; "jungit manus, cum dicit": Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

"2. *Cum* dicit:" Memento etiam, Domine, famulorum famularumquæ tuarum, qui nos præcesserunt cum signo fidei, et dormiunt in somno pacis. "Extensis et junctis manibus ante pectus, ad faciem elevatis, et intentis oculis ad sacramentum super altare, facit commemorationem fidelium defunctorum, de quibus sibi videtur, eodem modo ut dictum est de commemoratione vivorum.

Qua commemoratione facta, stans ut prius, extensis manibus prosequitur:"

Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus, locum refrigerii, lucis et pacis, ut indulgeas, deprecamur; "jun - manus, et caput inclinans, dicit": Per ndem Christum Dominum nostrum. Amen.

"3. Manu sinistra super corporale posita, dextra percutit sibi pectus, clara parum voce dicens:".

Nobis quoque peccatoribus, "et prosequitur secreto, stans manibus extensis ut prius": famulis tuis de multitudine miserationum tuarum sperantibus, partem aliquam et societatem donare digneris, cum tuis sanctis Apostolis et Martyribus: cum Joanne, Stephano, Matthia, Barnaba, Ignatio, Alexandro, Marcellino, Petro, Felicitate, Perpetua, Agatha, Lucia, Agnete, Cæcilia, Anastasia, et omnibus sanctis tuis: intra quorum nos consortium, non æstimator meriti, sed veniæ, quæsumus, largitor admitte. "Jungit manus ante pectus, cum dicit," Per eumdem Christum Dominum nostrum.

Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas, "deinde manu dextra ter signans super hostiam et calicem simul, dicit": sanc-

ti † ficas, vivi † ficas bene † dicis, et præstas nobis.

" Postea discooperit manu dextra calicem et genuflexus sacramentum adorat; tum se erigit, et reverenter accipit hostiam inter pollicem et indicem dextræ manus, et cum ea super calicem, quem manu sinistra tenet circa nodum infra cupam, signat ter a labio ad labium, dicens:" Per † ipsum et cum † ipso, et in † ipso. "Et similiter cum hostia simul signat bis inter calicem et pectus, incipiens a labio calicis, et dicit: "est tibi Deo Patri † omnipotenti, in unitate Spiritus † sancti:" deinde, tenens manu dextera hostiam super calicem, sinistra calicem, elevat eum aliquantulum simul cum hostia, dicens": Omnis honor et gloria: "et statim utrumque deponens, hostiam collocat super corpo[illegible] et si opus sit, digitos extergit, ut supra [illegible]lices et indices ut prius jungens, calicem [illegible]a cooperit, et genuflexus sacramentum adorat."

DE ORATIONE DOMINICA ET ALIIS, USQUE ET FACTAM COMMUNIONEM.

"1. Celebrans, cooperto calice, adoratoque sacramento, erigit se; et manibus extensis hinc inde super altare intra corporale positis, dicit intelligibili voce:"

Per omnia sæcula sæculorum. R. Amen. *Jungit manus, caput sacramento inclinans, cum dicit:* Oremus. *Tum junctis manibus prosequitur:* Præceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere:

"2. Cum incipit *Pater Noster* extendit manus, et stans, oculis ad sacramentum intentis, prosequitur usque ad finem."

Pater noster, qui es in cœlis: sanctificetur nomen tuum: adveniat regnum tuum; fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie: et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittibus debitoribus nostris. Et ne nos inducas in tentationem. "Responso a ministro". Sed libera nos a malo "et ac celebrante submissa voce", Amen, "manu dextra, pollice et indice non disjunctis, patenam aliquantulum purificatorio extergens, eam accipit inter indicem et medium digitos, quam tenens super altare erectam, sinistra super corporali posita, dicit secreto".

Libera nos, quæsumus, Domine, ab omnibus malis præteritis, præsentibus et futuris: et intercedente beata et gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, atque Andræa, et omnibus sanctis. "Antequam celebrans dicat," da propitius pacem, "elevat manu dextra

patenam de altari, seipsum cum ea signat signo crucis, a fronte ad pectus, dicens'': da propitius pacem in diebus nostris: ''cum signat se, manum sinistram ponit infra pectus, deinde patenam ipsam osculatur, et prosequens'', ut ope misericordiæ tuæ adjuti, et a peccato simus semper liberi, et ab omni perturbatione securi, ''submittit patenam hostiæ, quam indice sinistro accommodat super patenam, discooperit calicem: et genuflexus sacramentum adorat: tum, se erigens, accipit hostiam inter pollicem et indicem dextræ manus, et cum illis ac pollice et indice sinistræ manus, eam super calicem tenens,, reverenter frangit per medium, dicens'': Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum; ''et mediam partem, quam inter pollicem et indicem dextræ manus tenet, ponit super patenam: de alia media, quam sinistra manut tenet, frangit cum pollice et indice dextræ manus particulam, prosequens'', qui tecum vivit et regnat, ''et eam inter ipsos dextræ manus pollicem et indicem retinens, partem majorem, quam sinistra tenet, adjungit mediæ super patenam positæ, interim dicens'': In unitate Spiritus sancti Deus: ''et particulam hostiæ quam in dextra manu retinuit, tenens super calicem, quem sinistra per nodum infra cuppam retinet, intelligibili voce dicit'':

Per omnia sæcula sæculorum. R. Amen.

Et cum ipsa particula signans ter a labio ad labium calicis dicit:

Pax † Domini † sit semper vobis † cum.

"Responso per ministrum, "Et cum spiritu tuo," particulam, quam manu dextra tenet, immittit in calicem, dicens secreto:"

Hæc commixtio et consecratio corporis et sanguinis Domini nostri Jesu Christi, fiat accipientibus nobis in vitam æternam. Amen.

"Deinde, pollices et indices super calicem aliquantulum tergit, et jungit; calicem palla cooperit, et genuflexus sacramentum adorat; surgit, et stans junctis manibus ante pectus, capite inclinato versus sacramentum, dicit intelligibili voce:

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi; "et dextra percutiens sibi pectus, sinistra super corporale posita, dicit", miserere nobis. "Et deinde non jungit manus."

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi; "iterum percutit sibi pectus, cum dicit secundo", miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi; "tertio percutit sibi pectus, cum dicit", dona nobis pacem.

In Missis pro Defunctis non dicitur, "miserere nobis", sed ejus loco, "dona eis requiem", et in tertia additur, "sempiternam":

"3. Tum manibus junctis super altare positis, oculisque ad sacramentum intentis, inclinatus dicit secreto sequentes orationes:"

Domine Jesu Christe, qui dixisti Apostolis tuis: Pacem relinquo vobis pacem meam do vobis: ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiæ tuæ: eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris; Qui vivis et regnas, Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

"Qua oratione finita, si est daturus pacem osculatur altare in medio, et instrumentum pacis ei porrectum a ministro juxta ipsum ad dextram, hoc est, in cornu epistolæ genuflexo, et dicit, *Pax tecum.* Minister respondet: *Et cum spiritu tuo.* Si non adsit qui hujus modi instrumento pacem recipiat a celebrante, pax non datur etiamsi illius datio missæ conveniat, nec osculatur altare; sed dicta præmissa oratione, statim subjungit alias orationes, ut infra."

"4. Si vero celebret pro defunctis, non percutit pectus ad *Agnus Dei,* quia dicit:

Dona eis requiem; nec dicit præcedentem orationem, et non dat pacem, sed dicit duas sequentes orationes.''

Domine, Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui ex voluntate Patris, cooperante Spiritu sancto, per mortem tuam mundum vivificasti: libera me, per hoc sacrosanctum corpus et sanguinem tuum ab omnibus iniquitatibus meis et universis malis; et fac me tuis semper inhærere mandatis, et a te nunquam separari permittas; Qui cum eodem Deo Patre et Spiritu sancto vivis et regnas Deus in secula seculorum. Amen.

Perceptio corporis tui, Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere præsumo, non mihi proveniat in judicium et condemnationem: sed pro tua pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis, et ad medelam percipiendam; Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

Quibus orationibus dictis, genuflectens sacramentum adorat, et se erigens dicit secreto:

Panem cœlestem accipiam, et nomen Domini invocabo.

''Quo dicto, dextra manu accipit de patena reverenter ambas partes hostiæ, et collocat

inter pollicem et indicem sinistræ manus, quibus patenam inter eumdem indicem et medium digitos supponit, et eadem manu sinistra tenens partes hujusmodi super patenam inter pectus et calicem, parum inclinatus, dextra tribus vicibus voce aliquantulum elevata, dicens devote et humiliter:''

Domine, non sum dignus, (*et secreto prosequitur*), ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.

''Quibus tertio dictis, ex sinistra accipit ambas partes prædictas hostiæ inter pollicem et indicem dextræ manus, et cum ilia super patenam signat seipsum signo crucis, ita tamen ut hostia non egrediatur limites patenæ, dicens:''

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

''Et se inclinans, cubitis super altare positis, reverenter easdem ambas partes sumit; quibus sumptis, deponit patenam super corporale, et erigens se, junctis indicibus et pollicibus, ambas quoque manus ante faciem jungit, et aliquantulum quiescit in meditatione sanctissimi sacramenti. Deinde, depositis manibus, dicit secreto:''

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?" Et interim discooperit calicem, genuflectit, surgit, accipit patenam, inspicit corporale, colligit fragmenta cum patena, si quæ sint in eo, patenam quoque diligenter cum pollice et indice dextræ manus super calicem extergit, et ipsos digitos, ne quid fragmentorum in eis, remaneat."

5. "Si vero adsint hostiæ consecratæ super corporale positæ pro alio tempore conservandæ, facta prius genuflexione, reponit eas in vas ad hoc ordinatum, et diligenter advertit ne aliquod fragmentum, quantumcumque minimum, remaneat super corporale: quod si fuerit, accurate reponit in calicem."

"Post extersionem patenæ, junctis pollicibus et indicibus, calicem dextra manu infra nodum cuppæ accipit, sinistra patenam, dicens:"

Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

Et signans se signo crucis cum calice, dicit:

Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

"Et manu sinistra supponens patenam calici, stans reverenter sumit totum sanguinem cum particula in calice posita. Quibus sumptis, si qui sunt communicandi, eos communicet, antequam se purificet. Postea dicit secreto:"

Quod ore sumpsimus, Domine, pura mente capiamus; et de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum.

"Interim super altare porrigit calicem ministro in cornu epistolæ qui infundit in eum parum vini, quo se purificat; deinde vino et aqua abluit pollices et indices super calicem, quos abstergit purificatorio, interim dicens:

Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, et sanguis, quem potavi, adhæreat visceribus meis; et præsta ut in me non remaneat scelerum macula, quem pura et sancta refecerunt sacramenta: Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

"Sumit ablutionem, et extergit os et calicem purificatorio: quo facto, purificatorium extendit super calicem et desuper patenam; ac super patenam, parvam pallam; et plicato corporali, quod reponit in bursam, cooperit calicem velo, et bursam desuper ponit, et col-

locat in medio altaris, ut in principio missæ, deinde prosequitur missam.''

''6. Si qui sunt communicandi in missa, sacerdos post sumptionem sanguinis, antequam se purificet, facta genuflexione, ponat particulas consecratas in pyxide, vel si pauci sint communicandi, super patenam, nisi a principio positæ fuerint in pyxide, seu alio calice. Interim minister ante eos extendit linteum, seu velum album: et pro eis facit confessionem, dicens: *Confiteor Deo, etc.* Tum sacerdos iterum genuflectit, et manibus junctis, vertens se ad populum in cornu evangelii dicit:'' Misereatur vestri omnipotens Deus; et dimissis peccatis vestris, perducat vos ad vitam æternam. Amen.

''Et manu dextra facit signum crucis super eos, dicens:'' Indulgentiam, absolutionem † et remissionem peccatorum vestrorum tribuat vobis omnipotens et misericors Dominus. R. Amen.

''Postea genuflectens accipit manu sinistra pyxidem seu patenam cum sacramento, dextra vero sumit unam particulam, quam inter pollicem et indicem tenet aliquantulum elevatam super pyxidem seu patenam, et conversus ad communicandos in medio altaris, dicit:'' Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit pec-

cata mundi "Deinde dicit:" Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea. "Quibus verbis tertio repetitis, accedit ad eorum dextram, hoc est, ad latus epistolæ, et unicuique porrigit sacramentum, faciens cum eo signum crucis super pyxidem vel patenam, et simul dicens." Corpus Domini nostri Jesu † Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen.

"Omnibus communicatis, revertitur ad altare, nihil dicens; et non dat eis benedictionem, quia illam daturus est in fine missæ. Si particula posita erat super corporale, extergit illud cum patena, et si quæ in eo fuerint fragmenta, in calicem immittit. Deinde dicit secreto: *Quod ore sumpsimus, Domine, etc.* Et se purificat, dicens: *Corpus tuum, Domine, quod sumpsi;* et alia facit ut supra."

"7. Si in altari remaneant particulæ in calice, seu in alio vase usque ad finem missæ, serventur ea quæ in Feria quinta Cœnæ Domini præscribuntur circa finem missæ.

DE COMMUNIONE ET ORATIONIBUS POST COMMUNIONEM DICENDIS.

"1. Celebrante purificato, dum calicem collocat in altari, liber missalis defertur per mi-

nistrum ad cornu epistolæ, et collocatur ut in introitu. Ipse autem minister genuflectit juxta cornu evangelii, ut in principio missæ. Deinde celebrans stans junctis manibus, legit Antiphonam quæ dicitur Communio.''

Beatus servus quem, cum venerit Dominus, invenerit vigilantem, amen dico vobis, super omnia bona sua constituet eum.

''Qua lecta, junctis item manibus ante pectus, vadit ad medium altaris, et, eo osculato, vertit se ad populum a manu sinistra ad dexteram, et dicit:''

V. Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

''Et per eamdem viam redit ad librum, dicit orationes post communionem eisdem modo, numero et ordine, ut supra dictæ sunt collectæ.''

Oremus.

Deus, fidelium remunerator animarum, præsta, ut beati N. Confessoris tui atque Pontificis, cujus venerandam celebramus festivitatem, precibus indulgentiam consequamur; Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in

unitate Spiritus sancti Deus; Per omnia secula seculorum. R. Amen.

"Aliis orationibus, si dicendæ sint, finitis, claudet librum, et, jungens manus ante pectus, revertitur ad medium altaris, ubi, eo osculato, vertit se ad populum, et dicit ut supra:"

V. Dominus vobiscum. R. Et cum Spiritu tuo.

Quo dicto, stans junctis manibus ante pectus versus populum, dicit, si dicendum est:

Ite, Missa est. R. Deo gratias.

"Et per eamdem viam revertitur ad altare. Si vero non sit dicendum, dicto, *Dominus vobiscum,* revertitur eodem modo per eamdem viam ad medium altaris, stans versus ad illud, junctis ante pectus manibus, dicit:"

Benedicamus Domino. R. Deo gratias.

"In Missis autem Defunctorum, eodem modo stans versus altare, dicit:" *Requiescant in pace.* 8. Amen.

"2. In Quadragesima autem a Feria quarta Cinerum usque ad Feriam quartam Majoris

hebdomadæ, in feriali officio postquam celebrans dixit orationes post communionem cum suis solitis conclusionibus, antequam dicat, *Dominus vobiscum*, stans in eodem loco ante librum dicit: *Oremus. Humiliate capita vestra Deo*, caput inclinans, et extensis manibus, subjungit eadem voce Orationem super populum ibidem positam: qua finita, osculatur altare, et vertens se ad populum, dicit, *Dominus vobiscum;* et alia ut supra.

DE BENEDICTIONE IN FINE MISSÆ, ET EVANGELIO SANCTI JOANNIS.

"1. Dicto, Ite missa est, *vel* Benedicamus Domino, ut supra, celebrans, ante medium altaris stans, inclinat se, et, junctis manibus super eo, dicit secreto:"

Placeat tibi, sancta Trinitas, obsequium servitutis meæ; et præsta, ut sacrificium, quod oculis tuæ majestatis indignus obtuli, tibi sit acceptabile, mihique, et omnibus pro quibus illud obtuli, sit, te miserante, propitiabile; Per Christum Dominum nostrum. Amen.

"Quo dicto, extensis manibus hinc inde super altare positis, ipsum in medio osculatur: tum erigens se, adhuc stans versus illud, elevat ad cœlum oculos et manus, quas exten-

dit et jungit, caputque cruci inclinans, dicit voce intelligibili: *Benedicat vos omnipotens Deus;* et junctis manibus, ac demissis ad terram oculis, vertens se ad populum a sinistro latere ad dextrum, extensa manu dextra junctisque digitis, et manu sinistra infra pectus posita, semel benedicit populo, dicens, *Pater, et Filius † et Spiritus sanctus.* R. *Amen.* Et circulum perficiens accedit ad cornu evangilii, ubi dicto, *Dominus vobiscum.* R. *Et cum spiritu tuo,* pollice dextro signans primum signo crucis altare, seu librum in principio Evangelii; deinde frontem, os et pectus, dicit: *Initium sancti Evangelii secundum Joannem* vel *Sequentia sancti Evangelii secundum N.* R. *Gloria tibi Domine,* junctis manibus, legit Evangelium.

In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt: et sine ipso factum est nihil quod factum est: in ipso vita erat; et vita erat lux hominum: et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.

In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus: qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt; *genuflectit versus cornu evangelii, cum dicit:* ET VERBUM CARO FACTUM EST, *et surgens, prosequitur, ut prius,* et habitavit in nobis (et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre), plenum gratiæ et veritatis: *Quo evangelio, vel alio, ut convenit, finito, minister, stans in parte epistolæ, respondet:* Deo gratias.

"3. Si autem celebrat pro defunctis, dicto, *Placeat tibi, sancta Trinitas,* ut supra, et osculato altari, accedit ad cornu evangelii, et dicit Evangelium sancti Joannis, prætermissa benedictione, quæ in Missis Defunctorum non datur."

"4. Quibus omnibus absolutis, extinguuntur per ministrum candelæ: interim sacerdos accipit sinistra calicem, dextram ponens super bursam, ne quid cadat, descendit ante infimum gradum altaris, et ibi in medio vertens se ad illud, caput inclinat (vel, si in eo est tabernaculum sanctissimi Sacramenti, genuflectit), et facta reverentia, accipit biretum

a ministro, caput cooperit, ac præcedente eodem ministro, eo modo quo venerat redit ad sacristiam, interim dicens antiphonam *Trium puerorum*, et canticum *Benedicite.* Si vero sit dimissurus paramenta apud altare ubi celebravit, finito evangelio prædicto, ibidem illis se exuit, et dicit antiphonam *Trium puerorum*, cum cantico et aliis orationibus, ut suo loco ponuntur.

In Missa coram SS. Sacramento exposito celebrans hæc observat:

1. Caput detegit, statim ac presbyterium seu capellam ingreditur, ubi SS. Sacramentum est expositum.

2. In plano genuflectere debet utroque genu, cum pervenerit ante infimum gradum altaris, et cum recedit. Sed ubi descendit sub infimum gradum, antequam missam incipiat, unico genu genuflectere debet.

3. Ubi ascendit ad altare, genuflectit ante et post calicis corporalisque dispositionem ; item, antequam descendat ut missam incipiat.

4. Genuflectit unico genu quoties accedit ad medium altaris, vel ab eo recedit, ita tamen ut genuflectat antequam osculatur altare, cum ad medium accedit; si autem jam sit in me-

dio altaris, prius osculatur altare et postea genuflectit.

5. Genuflectit ante et post *Oramus te, Domine, Munda cor meum; Dominus vobiscum; Orate fratres; Ite, Missa est.* Hæc tria posteriora dicit renibus versis ad cornu Evangelii et facie semiversa ad populum, circulum non perficiendo

6. Lavat manus extra cornu Epistolæ, facie versa ad populum.

7. Daturus benedictionem, osculatur altare, et. dicto *Benedicat vos*, genuflectit, stansque in latere Evangelii, semiversus, ut supra, benedicit populum. Quo facto nec perficit circulum, nec genuflectit, sed in eodem latere conversus ad altare signat tabellam et seipsum. Cum dicit *Et Verbum caro*, etc., genuflectit versus SS. Sacramentum.

8. Nunquam induat ornamenta in altari, neque ibidem ea deponat.

9. Hæc omnia observat sacerdos quoties SS. Sacramentum est super altare, etiam in ciborio seu pixide.

In Missa coram DD. Episcopo celebrans hæc observat:

1. Facit prælato inclinationem profundam antequam dicat *In nomine Patris*, deinde antequam ascendat ad altare, et in fine missæ antequam discedat.

2. Ad *Confiteor*, omittit verba *Vobis* et *vos fratres;* sed conversus ad Prælatum, dicit *Tibi, te Pater.*

3. Post Evangelium non osculatur librum, nec dicit *Per evangelica*, sed Prælato defertur liber osculandus.

4. Finita oratione *Domine, Jesu Christe*, osculatur altare; deinde instrumentum pacis ei porrectum a ministro, dicens *Pax tecum*, quod minister offert osculandum Prælato.

5. Dicto *Placeat*, Prælato caput inclinat et astantes benedicit a parte ubi non est DD. Episcopus.

N. B. Episcopo habitu chori non induto, vel extra propriam diœcesim, sola fit ante et post missam inclinatio profunda.

In Missa defunctorum celebrans hæc omittit:

Psalmum *Judica.*

2. Signum crucis super seipsum ad introitum; sed illud facit supra librum, manu sinistra super altare posita.

3. *Gloria ; Credo ; Jube Domine ; Per evangelica dicta* et osculum Evangelii.

4. Benedictionem aquæ.

5. *Gloria* post Lavabo.

6. *Miserere nobis* post *Agnus Dei; ejus* loco dicit, junctis manibus, *Dona eis re-*

quiem. Post tertium *Agnus Dei* dicit *Dona eis requiem sempiternam.*

7. Primam orationem ante sumptionem hostiæ.

8. *Ite Missa est* et Benedictionem, sed dicto *Requiescant in pace* et *Placeat,* osculatur altare et dicit Evangelium *In principio.*

In Missa quatuor temporum et tempore Passionis, celebrans hæc observat:

1. Quando legenda est prophetia, dicto *Kyrie eleison,* redit ad cornu epistolæ, ubi caput cruci inclinans, dicit *Oremus, flectamus genua* et genuflectit, ministro respondente *Levate.*

2. Tempore Passionis, omittit psalmum *Judica,* et *Gloria Patri* ad introitum, necnon in fine psalmi *Lavabo.*

3. Si legenda si passio, dicto tractu, transit ad cornu Evangelii et incipit passionem absolute absque ulla sui ipsius vel libri signatione. Verbo *Emisit,* genuflexus aliquantulum manet inclinatus. Tandem suo tempore dicit in medio altaris *Munda cor meum,* et reversus ad cornu evangelii, legit absolute ea quæ sequentur; in fine osculatur librum, præterquam feria VI in Parasceve.

SUMMARIUM CÆREMONIARUM MISSÆ PRIVATÆ.

SIGNA CRUCIS.

Celebrans seipsum signat:

1. Initio Missæ, dicens *In nomine Patris*, etc

2. Cum dicit *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

3. Cum dicit *Indulgentiam, absolutionem et remissionem*, etc.

4. Cum incipit introitum.

5. In fine Hymni *Gloria in excelsis*, dicens *In gloria Dei*, etc.

6. Ad duo Evangelia, signum crucis facit pollice dextræ manus super librum, deinde super se in fronte, ore et pectore.

7. In fine Symboli, dicens *Et vitam venturi.*

8. In fine Præfationis, dicens *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

9. Ad hæc verba Canonis *Omni benedictione cœlesti et gratia*, etc.

10. Ad *Libera nos*, cum dicit *Da propitius*, facit signum crucis cum patena.

11. Cum dicit *Corpus Domini nostri Jesu Christi*, facit signum Crucis cum Hostia ;

item et cum Calice, dicendo *Sanguis Domini nostri Jesu Christi*, etc.

Calicem et Hostiam signat:

1. Ad *Veni Sanctificator*, cum dicit *Et bene † dic.*
2. Ad *Hæc † dona, hæc † munera, hæc † sancta sacrificia.*
3. Ad *Benedic † tam, ad scrip † tam, ra † tam.*
4. Ad *Ut nobis Cor † pus et San † guis fiat.*
5. Ante utramque consecrationem, cum dicit *Bene † dixit.*
6. Ad *Hostiam † puram, Hostiam † sanctam, Hostiam † immaculatam, Deinde ad Panem † sanctum*, etc., *et Calicem † Salutis*, etc.
7. Ad *Cor † pus et san † guinem*, etc.
8. Ad *Sancti † ficas, vivi † ficas, bene † dicis.*

Facit signum Crucis:

1. Super Calicem cum Hostia, ad *Per ip † sum, et cum ip † so, et in ip † so.*
2. Inter Calicem et pectus cum Hostia, ad *Patri † omnipotenti, in unitate Spiritus † sancti.*
3. Super Calicem cum particula ad *Pax † Domini sit † semper vobis † cum.*

INCLINATIONES.

Inclinatio simplex.

Fit versus crucem:

1. Missali aperto super altare, antequam celebrans descendat ut missam incipiat.

2. Quoties dicit *Gloria Patri,* etc.

3. Ad *Gloria in excelsis,* cum dicit *Deo; Adoramus te; Gratias agimus tibi; Suscipe deprecationem nostram; Jesu Christe.*

4. Quoties dicit *Oremus.*

5. Proferendo nomen *Jesu,* extra Evangelium.

6. Ad *Credo,* cum dicit *In unum Deum; Jesum Christum; simul adoratur.*

7. Initio Præfationis, cum dicit *Deo nostro.*

8. Ad duo *Memento,* dum facit mentaliter commemorationem Vivorum et Defunctorum, demissum habet aliquantulum caput.

9. Ad *Tibi gratias agens,* ante utramque consecrationem.

10. Ad *Per eumdem Christum,* ante *Nobis quoque peccatoribus.*

11. Cum absolvit hæc verba *Benedicat vos omnipotens Deus.*

Fit versus librum:

1. Ad nomen *Jesu* intra Evangelium, etiam coram SS Sacramento exposito.

2. Ad nomen *Mariæ*, sanctorum de quibus dicitur Missa aut fit memoria specialis, et Papæ viventis.

N. B. Non fiat corporis inclinatio nisi quando præscribitur a rubrica. (S. C., 12 nov. 1831.)

Inclinatio media.

Fit:

1. Ad *Deus, tu conversus, vivificabis*, etc., usque ad *Aufer a nobis* exclusive.

2. Ad *Oramus te, Domine, per merita*, etc.

3. Ad *in spiritu humilitatis*, etc.

4. Ad *Suscipe, Sancta Trinitas*, etc.

5. Ad *Sanctus* usque ad *Benedictus qui venit*, exclusive.

6. Ad verba utriusque consecrationis.

7. Ad *Agnus Dei*, etc., et tres sequentes Orationes ante Communionem.

8. Ad *Domine, non sum dignus*, etc., et dum sumit corpus Domini.

9. Ad *Placeat tibi, Sancta Trinitas*, etc.

Inclinatio profunda.

Fit:

1. Cruci, in Sacristia, capite cooperto, cum celebrans discedit ut eat ad altare, et cum reversus est.

2. Cum pervenerit ante infimum altaris gradum, si ibi non asservetur SS. Sacramentum, porrigens prius biretum ministro.

3. Ubi descendit sub infimum altaris gradum, antequam Missam incipiat, si non adsit SS. Sacramentum.

4. Cum dicit *Confiteor*, donec ministro dicenti *Misereatur tui*, etc., responderit *Amen.*

5. Cum dicit *Munda cor meum*, etc.

6. Initio Canonis, cum dicit *Te igitur*, etc., usque ad *petimus* inclusive.

7. Cum dicit *Supplices te rogamus*, etc., usque ad *ut quotquot* inclusive.

8. In fine Missæ, ante infimum altaris gradum, antequam accipiat biretum, si ibi non asservetur SS. Sacramentum.

Celebrans genuflectit:

1. Cum pervenerit ante infimum gradum altaris ubi asservatur SS. Sacramentum, vel ab eo recedit. Item ubi descendit sub infimum gradum, antequam missam incipiat. Prior genuflexio fit in plano.

2. Quotiescumque in epistola, tractu, aut evangelio imperatur genuflexio.

3. In Symbolo ad *Et incarnatus est* usque ad *Homo factus est* inclusive.

4. Quoties post elevationem movet hostiam aut calicem, ante et post facit genuflexionem.

5. Ad *Verbum caro factum est.*

6. Ad *Flectamus genua,* in missis IV Temporum.

POSITIO MANUUM

Celebrans extendit manus et deinde jungit.

Eas elevando, usque ad humeros:

1. Cum dicit *Gloria in excelsis Deo.*
2. Cum dicit *Credo in unum.*
3. Cum dicit *Veni, Sanctificator.*
4. Initio Canonis, ante *Te igitur.*
5. Cum dicit *Memento,* etc.
6. Dicendo *Fiat dilectissimi Filii.*
7. Ad *Benedicat vos.*

Eas non elevando:

1. Ad *Oremus; Orate, fratres;* et quoties conversus ad populum dicit *Dominus vobiscum.*

2. Cum dicit *Gratias agamus Domino,* initio præfationis.

N. B. Juxta *Cæremoniale Episcop.* elevatio manuum fit in omnibus casibus.

Junctas tenet manus super oram altaris:

1. Cum dicit *Oramus te, Domine,* usque ad *quorum reliquiæ hic sunt,* exclusive.
2. Ad *In spiritu humilitatis.*
3. Ad *Suscipe, sancta Trinitas,* etc.
4. Ad *Te igitur, clementissime Pater,* usque ad *petimus,* inclusive.
5. Ad *Supplices,* usque ad *ut quotquot* inclusive.
6. Cum dicit tres orationes ante Communionem.
7. Ad *Placeat tibi, sancta Trinitas,* etc.

N. B. In his casibus extremitate parvorum partem anteriorem altaris tangit.

Observatio generalis: Una manu aliquid agente altera in aere suspensa non maneat, sed super altare, vel pectus vel calicis pedem, vel librum reponatur.

Habet manus extensas ante pectus:

1. Ad omnes orationes, scilicet ad collectas, secretas et postcommuniones.
2. Ad *sursum corda.*
3. Ad Præfationem.

4. Ad Canonem, exceptis duobus *Memento; Supplices te rogamus; Nobis quoque peccatoribus; Hanc igitur;* conclusionibus orationum et signis crucis.

5. Ad Orationem dominicam.

Habet manus super altare separatim positas:

1. Quoties osculatur altare, aut genuflectit.
2. Ad hæc verba Præfationis *Per omnia secula seculorum, Dominus vobiscum.*
3. Ad verba *Per omnia secula,* ante *Pater.*

N. B. 1. Ad Epistolam, manus ponuntur super librum, vel super altare ita ut palmæ librum tangant; 2. Ab elevatione ad Communionem, manus super corporale reponi debent.

Manum sinistram pectori apponit:

1. Quoties seipsum signat.
2. Quando ad *Confiteor* pectus percutit.
3. Cum populo bene dicit in fine missæ.

Manu dextra pectus percutit:

1. Ad *Mea culpa.*
2. Ad *Nobis quoque peccatoribus.*
3. Ad *Agnus Dei.*
4. Ad *Domine, non sum dignus.*

Ponit alterutram manum super altare.

Ponit sinistram:

1. Cum dextra agit, nisi eam ponere debeat super librum, aut infra pectus, ut dicitur in ordine M[illegible].
2. Quoties si[illegible] Hostiam, aut Calicem, aut utrumque simul, nisi tunc calicem vel hostiam teneat.
3. Cum dicit *Nobis quoque.*
4. Per Orationem *Libera nos quæsumus.*
5. *A Miserere nobis* primi *Agnus Dei,* usque ad *dona nobis pacem,* inclusive.
6. Cum facit signum crucis cum calice ante sumptionem sanguinis.
7. Dum porrigit calicem ad infundendum vinum.
8. Dum facit signum crucis super altare initio Evangelii S. Joannis.

Ponit dextram:

1. Quoties sinistra vertit folium.
2. Ad *Domine, non sum dignus,* quoties percussit pectus.

Tenet manus junctas ante pectus.

1. Quoties a medio altaris usque ad cornu,

vel a cornu ad medium procedit, nisi aliter notetur.

2. Cum dicit *Introibo; Kyrie;* Hymnum angelicum.

3. Dum se vertit ad dicendum *Dominus vobiscum.*

4. Ad conclusionem orationum.

5. Ad *Munda cor meum; Evangelium;* Symbolum; Offertorium.

6. Ad *Sanctus; Præceptis salutaribus,* etc.

7. Ad utrumque *Memento,* et in Recollectione post sumptionem hostiæ; sed tunc manus usque ad faciem elevantur.

8. Ad prima verba primi *Agnus Dei.*

9. Ad antiphonam quæ dicitur *Communio* et ultimum evangelium.

10. Demum antequam aliquid benedicat, nisi altera manus sit occupata.

ELEVATIO OCULORUM.

Celebrans oculos elevat ad crucem:

1. Ante *Munda cor meum.*

2. Ad *Suscipe, sancte Pater.*

3. Ad *Offerimus tibi, Domine,* per integram Orationem.

4. Dicendo *Veni Sanctificator.*

5. Ante *Suscipe,* sancta Trinitas.

6. Initio Præfat. cum dicit *Deo nostro.*

7. Ante *Te igitur.*

8. Dicendo *et elevatis oculis,* ante consecrationem Panis.

9. Ad duas Elevationes SS. Sacramenti, in quod tunc fixos habet oculos.

10. In fine Missæ, dicendo *Benedicat vos.*

Osculat.

Osculatur altare: 1. Ad hæc verba *Quorum reliquiæ hic sunt.*

2. Antequam se vertat ut dicat *Dominus vobiscum* et *Orate fratres.*

3. Post verbum *Petimus,* initio Canonis.

4. Ad istas voces *Ex hac altaris participatione.*

5. In fine Missæ dicto *Placeat* sive det benedictionem, sive non, ut in Missa *Defunctorum.*

Osculatur etiam: 1. Initium Evangelii, dicendo *Per evangelica dicta,* etc.

2. Patenam, post hæc verba *Da propitius pacem.*

PROLATIO VERBORUM.

Dicit voce clara et intelligibili:

1. *Introibo;* Introitum; *Kyrie; Gloria in excelsis*

2. *Dominus vobiscum; Oremus;* Collectas; Epistolam; Graduale et ea quæ sequuntur.

3. Evangelium; Symbolum; Offertorium; Præfationem.

4. *Per omnia, Præceptis* et *Pater.*

5. *Per omnia* et *Pax Domini.*

6. *Agnus Dei;* Communionem; Postcomm.; *Ite, missa est* vel *Benedicamus* vel *Requiescant;* Benedictionem et Evangelium S. Joannis.

Dicit voce medioeri:

1. *Orate fratres.*
2. *Sanctus; Benedictus.*
3. *Nobis quoque peccatoribus.*
4. *Domine, non sum dignus.*

Dicit voce submissa:

Verba omnia quæ nec voce clara, nec voce medioeri dicenda sunt.

Memoriter dicenda sunt:

1. Psalmus *Judica* et cætera usque ad Introitum.

2. *Munda cor meum; Per evangelica dicta; Deus qui humanæ substantiæ.*

3. Quæ elevatis vel in Sacramentum intentis oculis dici debent uti *Offerimus; Da propitius pacem*, etc.

4. *Lavabo; Orate fratres; Sanctus*, etc.; *Qui pridie*, usque ad consecrationem Calicis inclusive: *Libera nos, Agnus Dei* et ea quæ Communionem comitantur.

5. *Quod ore; Corpus tuum; Domine; Benedicat vos*, etc.

6. Preces ad vestium assumptionem et manuum ablutionem recitandas.

N. B. Sacerdos curare debet ut verba omnia non festinanter proferat, ut advertere possit quæ legit, nec nimis morose, ne audientes tædio afficiat; sed distincte, apposite et eo modo quo circumstantes ad devotionem moveat.

BENEDICTO INCENSI IN MISSIS SOLEMNIBUS.

---

1. *Antequam legat Introitum, Celebrans benedicit incensum dicens:* Ab illo benedi caris in cujus honore cremaberis Amen.— *Eodem modo illud bene dicit antequam diaconus dical:* Munda cor meum.

2. *Statim post benedictionem oblatorum et antequam recitet psalmum Lavabo, sacerdos benedicit incensum dicens:* Per intercessionem beati Michaelis Archangeli stantis a dextris altaris incensi et omnium electorum suorum, incensum istud dignetur Dominus benedi†cere et in odorem suavitatis accipere. Per Christum Dominum Nostrum. Amen — *Et accepto thuribulo a diacono, incensat oblata, modo in rubricis generalibus præscripto, dicens:* Incensum istud a te benedictum ascendat ad te, Domine, et descendat super nos misericordia tua. — *Deinde incensat altare, dicens:* Dirigatur, Domine, oratio mea, sicut incensum, in conspectu tuo: elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. Pone, Domine, custodiam ori meo, et

ostium circumstantiæ labiis meis: ut non declinet cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis —. *Deinde reddit thuribulum diacono, dicens:* Accendat in nobis Dominus ignem sui amoris, et flammam æternæ charitatis. Amen.

LA PREMIERE MESSE D'UN NOUVEAU PRETRE

Léon XIII, afin de conserver parmi les fidèles une haute estime pour la dignité sacerdotale, accorda pour la célébration de la première messe les indulgences suivantes:

Indulgences: 1° *Indulgence plénière pour le prêtre nouvellement ordonné,* au jour de sa première messe. Conditions: confession, visite d'une église en y priant aux intentions du Souverain Pontife; — 2° *indulgence plénière pour les parents,* (jusqu'au troisième degré inclusivement) lorsqu'ils assistent dévotement à la première messe. Conditions: confession, communion et prière selon les intentions du Souverain Pontife; — 3° 7 *ans et 7 quarantaines pour tous les autres fidèles* qui assistent à cette messe et y prient selon les intentions du Souverain Pontife. (*Décret*

de la S. Congrégation des Indulgences, 16 *janvier* 1886).

LA CONFESSION

Préparation.—1. Se mettre sérieusement en la présence de Dieu qui connaît le fond des cœurs et adorer son infinie majesté. 2. Se représenter la confession qu'on va faire comme la dernière de sa vie et s'y disposer comme une personne qui se trouve sur le point de mourir. 3. Demander à Dieu la grâce de bien faire son examen de conscience, et la lumière dont on a besoin pour bien connaître ses péchés. 4. S'examiner sur les fautes dans lesquelles on tombe le plus souvent, et spécialement sur le défaut auquel on est le plus enclin, et voir les moyens à prendre pour s'en corriger. Si l'on ne déclare que des fautes légères, il est utile de soumettre à l'absolution quelque péché plus grave de sa vie passée. 5. S'exciter à la contrition en considérant la *grandeur* et la *sainteté* du Dieu qu'on a offensé, les *bienfaits* innombrables dont on a été et dont on est encore l'objet...Bethléem...Nazareth... le Calvaire... l'Eucharistie... la vie... ; donnée et conservée... la vocation à un état saint...; *l'ingratitude* et *l'audace* du pé-

cheur qui offense le juge suprême de ses actions, de ses paroles, de ses pensées, etc.

Après la confession.—1. Remercier Dieu du pardon reçu. 2. Renouveler la résolution de ne plus pécher, de fuir les occasions dangereuses. 3. Déterminer quel moyen on emploiera pour ne plus retomber. 4. Demander à Dieu les secours de sa grâce. 5. Mettre ses promesses sous la protection de la Sainte Vierge.

LA SAINTE COMMUNION

Préparation. — Avant de vous approcher de la Sainte Table, bien que vous ayez fait l'oraison, ranimez en vous la foi, l'humilité et le désir par quelqu'une des considérations suivantes:

1. *Qui vient?* — C'est mon Dieu — mon Rédempteur — mon Père — mon Frère — mon Ami — mon Médecin — mon Juge — mon Pasteur — mon Modèle — mon Roi — l'Epouse de mon âme — mon Bien-Aimé — ma Lumière — mon Maître — mon Sauveur crucifié et glorifié — mon Pain de vie — mon Gage de la vie future — mon Trésor — le Bien infini — le Feu divin — le Prince de

la paix — le Vin qui fait germer les Vierges — le plus beau des enfants des hommes, etc., etc

2. *A qui vient-il?* — Il vient à une vile créature — à un pécheur — à un malade — à un affamé — à un pauvre — à un aveugle — à un affligé — à un pèlerin — à une brebis égarée — à un être impur — à une âme froide, tiède, troublée, tentée, craintive, muette — à une terre sèche — à un arbre stérile — à un jardin dévasté — à la faiblesse même, etc., etc.

3. *Pourquoi vient-il?* — Il vient pour me consoler — m'enrichir — me guérir — me pardonner — me déifier — m'élever — me fortifier — m'éclairer — me diriger—m'enseigner — me purifier — me rassasier — me réchauffer — me calmer — me sanctifier — m'orner de vertus — m'unir à Dieu — me consacrer à Dieu — me donner la victoire, etc., etc.

DE L'ACTION DE GRACES

Après avoir communié, tâchez de vous entretenir avec Jésus-Christ le plus que vous pourrez. Le vénérable Jean d'Avila disait qu'il faut faire grand cas du temps qui suit la communion, parce que c'est un temps

favorable pour acquérir des trésors de grâces. ''Le temps qui suit la communion disait pareillement sainte Marie-Madeleine de Pazzi, est le plus précieux que nous ayons en cette vie,'' c'est le moment le plus opportun pour traiter avec Dieu, et pour nous enflammer de son saint amour. Alors, nous n'avons pas besoin de maîtres ni de livres; car Jésus-Christ nous apprend lui-même comment nous devons l'aimer.

1. *Quels actes faut-il faire?*—Vous devez faire alors des actes fervents de bon accueil, —de remerciement,—d'amour,— de contrition,—d'offrande de vous-même et de ce qui vous appartient; mais occupez-vous surtout à demander des grâces, spécialement la persévérance et le saint amour; c'est ce bon NÉGOCE dont parle sainte Thérèse. ''Après la communion, dit-elle, ne perdons pas une occasion si favorable pour négocier... Sa divine Majesté n'a pas coutume de mal payer le séjour qu'elle fait dans l'hôtellerie de notre âme, lorsqu'elle y reçoit un bon accueil.''

2 .*Que faut-il demander!* — Eviter le péché mortel, le péché véniel et les occasions dangereuses — fuir la tiédeur — dompter ses passions — vaincre les tentations — user bien et souvent des sacrements — pratiquer

les vertus: Foi — Confiance — Amour de Dieu — Charité envers le prochain — Détachement des créatures — Pureté d'esprit, de cœur et de corps — Obéissance — Humilité —Douceur — Mortification — Recueillement —Amour du silence — Haine du monde — Esprit de prière — Patience — Conformité à la volonté de Dieu — Bonne intention — sainte persévérance—Bonne mort—Paradis, etc., etc.

3. *Pour qui faut-il prier?*—Souverain Pontife — Eglise — Patrie — Parents — Amis Ennemis — Prêtres — Missionnaires — Pécheurs — Hérétiques — Infidèles — Ames du purgatoire, etc., etc.

Si votre esprit se trouve aride et distrait, servez-vous de quelque livre qui vous suggère des affections dévotes envers Dieu. Durant tout le reste de la journée, vous devez continuer de vous tenir plus recueilli en Dieu.

VISITE AU SAINT-SACREMENT.

Rien ne saurait être plus agréable à Notre-Seigneur que ces petites visites que lui font, dans le cours de la journée, les élèves du

sanctuaire. Cet acte de piété filiale envers un Père si tendre, si généreux, si plein de miséricorde, ne manque jamais d'attirer de grandes grâces sur ceux qui le remplissent avec amour; il entretient l'âme dans de saintes pensées, dans de pieux désirs d'une vie plus parfaite et dans cette union constante avec Dieu qui est la base de toutes les vertus. Quel est celui qui, habitant auprès de la maison de son père, n'irait pas visiter aussi souvent que possible celui qui lui a prodigué les témoignages de sa tendresse et de son amour!

Pour bien faire la visite au Saint-Sacrement, il faut:

1. Se pénétrer de la présence réelle de N.-S.-J.-C. dans le saint Sacrement; aimer à nous le représenter comme s'il nous découvrait son divin Cœur, dont il offre les hommages à Dieu son Père et qui ne cesse d'intercéder pour nous obtenir les grâces dont nous avons besoin. L'adorer et lui offrir les louanges des anges et des saints.

2. Remercier le Cœur adorable de Jésus de tous les bienfaits dont il est pour nous la source. Le remercier de sa tendresse et de sa bonté à notre égard.

3. Faire amende honorable à ce Cœur abreuvé d'outrages par les hommes et par nous-mêmes.

4. Lui demander les grâces dont nous avons le plus besoin... humilité... charité dans les conversations... fidélité aux devoirs d'état, aux exercices de piété, aux moindres prescriptions de la règle du séminaire... pureté inviolable... victoire sur les tentations... obéissance, etc.

5. Prier pour ceux qui ont quelque droit à nos prières, pour nos parents, nos supérieurs, notre directeur de conscience, nos amis, notre séminaire, ne pas oublier surtout de prier pour N.-S.-P. le Pape.

6. Terminer par une prière à la sainte Vierge.

PRIÈRE AU COMMENCEMENT DE LA VISITE.

(Indulg. de 300 *jours* chaque fois qu'on la récite dévotement devant le Saint-Sacrement. — *Indulg. plénière* une fois le mois pour ceux qui l'auront aussi récitée chaque jour durant un mois entier, en un jour où contrits, confessés et communiés, ils prieront pour les besoins de l'Eglise et suivant l'intention du Souverain Pontife).

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui, par amour pour les hommes, demeurez ici dans ce Sacrement, jour et nuit, tout plein de miséricorde et de tendresse, attendant, appelant et accueillant tous ceux qui viennent vous visiter,

oui, je crois que vous êtes présent dans le Sacrement de l'autel. Je vous adore de l'abîme de mon néant. Je vous remercie de m'avoir comblé de faveurs, spécialement de vous être laissé vous-même à moi dans ce Sacrement de m'avoir donné pour avocate votre très sainte Mère Marie, et de m'avoir appelé à vous rendre visite dans cette église. Je viens saluer votre Cœur très aimant, et je veux le faire pour trois fins; premièrement, en reconnaissance de ce grand don de vous-même; secondement, en réparation des outrages que vous avez reçus de tous vos ennemis dans cet adorable mystère; et troisièmement, dans l'intention de vous adorer, par cette visite, en tous les lieux du monde où votre présence sacramentelle est moins honorée et plus abandonnée.

O mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur. Je me repens d'avoir, par le passé, déplu si souvent à votre bonté infinie. Je me propose, avec le secours de votre grâce, de ne plus vous offenser à l'avenir. Et présentement, tout misérable que je suis, je me consacre entièrement à vous: je vous donne et vous sacrifie sans réserve ma volonté, mes affections, mes désir et tout ce qui m'appartient. Désormais, faites de moi et de ce qui est à moi tout ce qu'il vous plaira. Je ne vous demande et ne veux que votre saint amour, la persévérance finale et l'accomplis-

sement parfait de votre volonté. Je vous recommande les âmes du purgatoire, surtout celles qui ont eu le plus de dévotion au Très Saint-Sacrement et à la très sainte Vierge Marie. Je vous recommande aussi tous les pauvres pécheurs. Enfin, mon bien-aimé Sauveur, j'unis mes affections et mes prières aux affections et aux prières de votre Cœur brûlant d'amour, et ainsi unies, je les offre à votre Père éternel, le suppliant, en votre nom et pour votre amour, de daigner les accepter et les exaucer.

ACTE POUR LA COMMUNION SPIRITUELLE.

O mon Jésus, je crois que vous résidez dans le saint Sacrement. Je vous aime par-dessus toutes choses, et je désire vous posséder en mon âme. Puisqu'à cette heure je ne puis vous recevoir sacramentellement, venez du moins spirituellement dans mon cœur. Je vous embrasse comme si je vous possédais en réalité, et je m'unis entièrement à vous; ne permettez pas que je me sépare jamais de vous.

Autre formule plus courte.

O Jésus, je vous crois présent dans le saint Sacrement; je vous aime et je vous désire; venez dans mon cœur. — Je vous tiens embrassé; ne vous éloignez plus de moi.

ORAISONS JACULATOIRES.

Mon Seigneur Jésus-Christ, je vous en supplie, pénétrez tellement mon âme des ardeurs et de la suavité de votre amour, que je meure pour l'amour de votre amour, ô vous qui avez daigné mourir pour l'amour de mon amour! (S. Franc. d'Ass.)

O amour non aimé! ... ô amour non connu!... (Ste. Mar.-Mad. de P.)

O tendre époux de mon âme, quand m'attirerez-vous sans réserve à votre amour? (S. P. d'Alc.)

Vive Jésus, notre vie, notre tout! Vive Marie, notre espérance!

VISITE A LA SAINTE VIERGE.

O très sainte et immaculée Vierge Marie, ma tendre Mère, c'est à vous, la Mère de mon Dieu, la Reine du monde, l'avocate, l'espérance et le refuge des pécheurs, que je recours aujourd'hui, moi le plus misérable des hommes. Je vous honore, ô grande Reine; je vous rends grâces de toutes les faveurs que vous m'avez faites jusqu'à ce jour: je vous remercie en particulier de m'avoir préservé de l'enfer, que j'ai, hélas! tant de fois

mérité. Je vous aime, ô Souveraine très aimable, et, pareeque je vous aime, je vous promets de vous servir toujours, et de m'employer autant que je le pourrai, à vous faire aimer aussi des autres. Je vous confie toutes mes espérances, tout ce qui concerne mon salut; recevez-moi pour votre serviteur, et couvrez-moi du manteau de votre protection, ô mère de miséricorde! puisque vous êtes si puissante auprès de Dieu, délivrez-moi de toutes les tentations, ou bien, obtenez-moi la force de les vaincre jusqu'à la mort. Je vous demande le véritable amour envers Jésus-Christ; j'attends de vous la grâce de faire une bonne mort. Au nom de votre amour pour Dieu, je vous supplie, ô ma Mère, de m'assister toujours, mais surtout à ma dernière heure. Ne m'abandonnez pas que vous ne me voyiez en possession du ciel, occupé à vous bénir et à chanter vos miséricordes durant toute l'éternité. Tels sont mes vœux, telles sont mes espérances. Ainsi soit-il. — (Mêmes indulgences que pour la prière ci-dessus, page 138).

PRIERES

Qu'on peut réciter pendant l'action de grâces ou pendant la visite au saint Sacrement.

—

ORATIO DICENDA ANTE IMAGINEM CRUCIFIXI.

En ego, o bone et dulcissime Jesu, ante conspectum tuum genibus me provolvo ac maximo animi ardore te oro atque obtestor, ut meum in cor vividos fidei, spei et caritatis sensus atque veram peccatorum meorum pœnitentiam, eaque emendandi firmissimam voluntatem velis imprimere, dum magno animi affectu et dolore tua quinque vulnera mecum ipse considero, ac mente contemplor, illud præ oculis habens quod jam in ore tuo ponebat David propheta de te, o bone Jesu: *Fodernut manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea.* — (*Ind. plén.* aux conditions ordinaires: contrition, confession, communion et prière à l'intention du Souverain Pontife: on doit réciter cette prière devant une image de Jésus crucifié).

—

Anima Christi, sanctifica me.
Corpus Christi, salva me.
Sanguis Christi, inebria me.
Aqua lateris Christi, lava me.
Passio Christi, conforta me.
O bone Jesu, exaudi me.
Intra vulnera tua absconde me.
Et ne permittas me separari a te.
Ab hoste maligno defende me.
In hora mortis meæ voca me.
Et jube me venire ad te.
Et cum sanctis tuis laudem te.
In sæcula sæculorum. Amen. (Indulg.)

Obsecro te, dulcissime Domine Jesu Christe ut passio tua sit mihi virtus, qua muniar, protegar atque defendar; vulnera tua sint mihi cibus potusque quibus pascar, inebrier atque delecter: aspersio sanguinis tui sit mihi ablutio omnium delictorum meorum; mors tua sit mihi gloria sempiterna; in his sit mihi refectio, exultatio, sanitas et dulcedo cordis mei. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. (Indulg.)

Piæ petitiones S. Augustini.

Domine Jesu, noverim me, noverim te.
Nec aliquid cupiam nisi te.
Oderim me et amen te.
Omnia agam propter te.
Humiliem me, exaltem te.
Nihil cogitem nisi te.
Mortificem me et vivam in te.
Quæcumque eveniant, accipiam a te.
Persequar me, sequar te.
Semperque optem sequi te.
Fugiam me, confugiam ad te.
Ut merear defendi a te.
Timeam mihi, timeam te.
Ut sim inter electos a te.
Diffidam mihi, fidam in te.
Obedire velim propter te.
Ad nihil afficiar nisi ad te.
Et pauper sim propter te.
Aspice me ut diligam te.
Voca me ut videam te.
Et in æternum fruar te. Amen.

Commendo me tibi, o bone Jesu! intra mellifluum cor tuum absconde me, nec permitte me separari a te. Sis mihi in vita solatium, in morte viaticum, in æternitate præ-

mium. Id rogo te pro me et pro omnibus fratribus et amicis meis, per lacrymas, sudorem et sanguinem tuum. Amen.

RETRAITE DU MOIS

—

Pendant ce jour de retraite,—qui est généralement le premier dimanche de chaque mois, — il est très utile 1° de se rappeler les promesses faites à Dieu, surtout à l'époque de la retraite annuelle; 2° d'examiner avec quelle fidélité on les a accomplies. Par ce moyen on voit l'état de son âme; on se rend compte de ses progrès ou de ses négligences, et l'on prend de nouvelles résolutions qui fortifient les premières qu'on aurait peut-être oubliées. On peut pour cela se servir de l'examen suivant, qui est en usage dans la compagnie de Jésus.

EXAMEN.

1° Ne me suis-je pas relâché dans la bonne volonté que Dieu m'a donnée de l'aimer de tout mon cœur, de le servir de toutes mes forces et d'être à lui sans aucune réserve?

ni dans le désir sincère et efficace de travailler à ma perfection par la lutte contre mon défaut ordinaire et dominant, et par la pratique de la vertu que je me suis proposé d'acquérir?

2° Me suis-je servi des moyens généraux qui me sont prescrits, comme les exercices spirituels, l'observation du règlement? Comment ai-je fait mes méditations? Quel fruit en ai-je retiré? Comment me suis-je acquitté de mon examen de conscience, de mes lectures spirituelles, de l'audition de la sainte messe, de mes visites au saint Sacrement, de mes prières? Ai-je exactement gardé le silence, la modestie?

3° Ai-je fidèlement employé les moyens particuliers qui me sont marqués pour vaincre mes passions, tel ou tel vice, ou pour acquérir telle ou telle vertu? Où en suis-je avec l'examen particulier? L'ai-je fait régulièrement? Ai-je marqué mes chûtes et mes victoires? Comment ai-je pratiqué le recueillement? Me suis-je rappelé la présence de Dieu? Ai-je été distrait longtemps par ma négligence? Où en suis-je avec la mortification intérieure et extérieure? Me suis-je appliqué à renoncer à ma propre volonté, à mon amour propre, à mon humeur et aux plaisirs des sens?

4° Comment ai-je fait mes actions? La volonté propre, le respect humain, la cou-

tume, n'y ont-ils pas eu plus de part que l'intention de plaire à Dieu?

5° Quelle a été ma fidélité aux bonnes résolutions prises dans ma retraite, ou dans mon oraison de telle semaine? Ai-je été généreux dans l'usage des grâces que j'ai reçues dans la correspondance aux inspirations du Saint-Esprit, aux bons mouvements qu'il m'a donnés pour la vertu, et dans la pratique de légères pénitences extérieures?

6. De quelle manière me suis-je comporté dans les conversations, dans les récréations? N'y ai-je point blessé la charité, la douceur, la patience, l'humilité, la sainte réserve? Me suis-je rappelé de temps en temps la présence de Dieu?

7° Quelles sont les fautes dans lesquelles je tombe le plus souvent? Quelles en sont les sources et les occasions? Quel en est le remède?

8° Comment passerai-je ce mois? Quel vice combattrai-je? Quelle vertu pratiquerai-je? Quel sera le sujet de mon examen particulier? Quelles mortifications soit intérieures, soit extérieures pratiquerai-je?

On termine par prier Dieu de bénir ces résolutions en les mettant sous la protection de la sainte Vierge.

—Pour la *préparation à la mort* que l'on

fait en ce jour de retraite, il est utile de s'arrêter aux considérations suivantes:

1° *Je mourrai...* c'est-à-dire je serai dépouillé pour toujours de tout ce que je possède...; mon corps sera réduit en poussière et deviendra la proie des vers...; mon âme passera à une autre vie, éternellement heureuse ou malheureuse, suivant que mes œuvres auront été bonnes ou mauvaises. Le moment de ma mort est tout à fait incertain; ce sera peut-être bientôt.

2° *Quel est l'état actuel de mon âme ?* Suis-je prêt à mourir maintenant? Ma conscience est-elle en paix? Ai-je expié mes péchés par les larmes de la pénitence et par un sincère repentir? Voudrai-je mourir dans l'état où je suis à présent?

3° *Comment ai-je vécu jusqu'à présent ?* Ai-je consacré mon temps et mon travail à Dieu, à mon âme...? N'ai-je pas sacrifié mes instants aux vanités du siècle, à l'oisiveté...? Qu'ai-je fait pour Jésus-Christ qui est mort pour moi? Qu'aurai-je à répondre au Souverain Juge qui me fera rendre un compte sévère de toutes les actions de ma vie?

4° *Comment voudrai-je avoir vécu à cette heure suprême?* Que penserai-je alors de ma vie tiède, molle, immortifiée, peu édifiante? Quelle estime ferai-je des biens, des dignités, des plaisirs...?

5° *Comment mourrai-je?* La mort est l'écho

de la vie: si la vie a été mauvaise ou tiède, il est fort probable que la mort s'en ressentira... et quelles conséquences désastreuses, irréparables pour l'éternité!

Mon Dieu, je me soumets à votre volonté sainte; mes innombrables péchés m'ont mérité les souffrances... la mort... l'enfer même. Préservez-moi de ce dernier malheur! Que j'endure plutôt tous les supplices en ce monde, pourvu que je sois épargné dans l'éternité et que j'aie le bonheur de vous contempler dans le séjour de votre gloire.

FORMULE DE PRÉPARATION À LA MORT.

A genoux devant votre crucifix, imaginez-vous que votre dernière heure est arrivée, que votre bon ange vient vous dire, comme autrefois le prophète à Ezéchias: *Votre temps est fini; mettez ordre à vos affaires; vous allez mourir.*

PREMIÈRE RÉFLEXION. *Qu'est-ce que mourir?* La mort est un passage de cette vie au bonheur ou au malheur éternel. Elle est la fin du temps et de toutes les choses temporelles; elle est l'entrée de l'éternité, bienheureuse ou malheureuse.

Je mourrai! c'est-à-dire je quitterai tout, sans exception: parents, amis, famille... Je

dirai un éternel adieu à toutes les choses d'ici-bas. Je quitterai ma maison, mes meubles, tout ce qui m'appartient. Je laisserai absolument tout. Y a-t-il quelques objets auxquels je tienne davantage? je les quitterai comme tout le reste. O mon âme, quelle impression fait sur toi cet abandon universel? Il est inévitable. Quelle folie de s'attacher à ce qui passe si vite! Que de peines on se donne pour se préparer des regrets!

Je mourrai! c'est-à-dire mon corps sera séparé de mon âme, et dès lors sa présence deviendra importune et pénible à ceux-là mêmes qui m'auront le plus aimé. On ira le déposer en terre, pour qu'il y soit la pâture des vers... Au lieu de tant flatter ma chair, qui bientôt ne sera que pourriture, qu'il y aurait de sagesse à employer ma santé, à user mes forces en travaillant avec ardeur pour la gloire de Dieu et le salut des âmes!... — Quand je serai dans un tombeau, pensera-t-on beaucoup à moi parmi les hommes? Oh! que les morts sont promptement oubliés! Oh! que l'estime des créatures est peu de chose!

Je mourrai! c'est-à-dire j'entrerai *dans la maison de mon éternité.* Le temps, le monde, toutes les choses du temps et du monde auront disparu comme un fantôme, la seule éternité demeurera: *Honores fugiunt, aurum te deserit, caro dilabitur, manet æter-*

nitas. O moment redoutable! Paraître au jugement de Dieu, seul en sa présence, être interrogé sur toute ma vie par ce Dieu souverainement éclairé, souverainement juste, souverainement ennemi du péché, et alors sans miséricorde! Aller apprendre de lui si c'est le ciel du bon prêtre, ou l'enfer du mauvais, qui va être mon partage pour toute l'éternité!!!

DEUXIÈME RÉFLEXION. *Quand et comment mourrai-je ?* Combien ai-je encore à vivre ? Je n'en sais rien: on meurt à tout âge. Aurai-je du temps pour me préparer à la mort? Je n'en sais rien; je sais seulement que beaucoup de personnes, même après une longue maladie, meurent au moment qu'elles s'y attendent le moins. Recevrai-je les derniers sacrements, ou mourrai-je sans confession? Je n'en sais rien, je puis perdre la parole tout d'un coup. D'ailleurs, quand on est malade, de quoi est-on capable? Quelle folie de compter sur ce dernier moment, quand il s'agit d'une éternité!!!

TROISIÈME RÉFLEXION. *Suis-je prêt à mourir?* Quelles sont mes dispositions présentes? Suis-je prêt à tout quitter? Suis-je prêt surtout à paraître au jugement de Dieu, et à lui rendre compte de tous les bienfaits que j'ai reçus de sa bonté, de tous les emplois, de tous les ministères qu'il m'a confiés? Ma conscience est-elle tranquille? N'y a-t-il rien

qui m'inquiète dans mes confessions... dans l'accomplissement des devoirs de mon état? Quelle imprudence de vivre dans un état où je ne voudrais pas mourir!

ACTE DE RÉSIGNATION À LA MORT,

Qu'on doit faire le jour de la retraite du mois, avant de se mettre au lit.

Souverain Maître de la vie et de la mort, ô Dieu, qui, par un arrêt immuable et pour punir le péché, avez arrêté que tous les hommes mourraient une fois, me voici prosterné humblement devant vous, résigné à subir cette loi de votre justice. Je déplore, dans l'amertume de mon âme, tous les crimes que j'ai commis. Pécheur rebelle, j'ai mérité mille fois la mort, je l'accepte en expiation de tant de fautes: je l'accepte par obéissance à vos adorables volontés: je l'accepte en union avec la mort de mon Sauveur. Que je meure donc, ô mon Dieu, quand, où, et de la manière qu'il vous plaira de l'ordonner. Je veux profiter du temps que votre miséricorde daigne encore me laisser, pour me détacher de ce monde, où je n'ai plus que quelques instants à vivre, pour rompre tous les liens qui m'attachent à cette terre d'exil, et pour préparer mon âme à vos terribles jugements. Je m'abandonne sans ré-

serve entre les mains de votre Providence toujours paternelle. Que votre volonté soit faite en tout et toujours! Ainsi soit-il.

Prière pour demander la grâce d'une bonne mort.

Prosterné devant le trône de votre adorable Majesté, je viens vous demander, ô mon Dieu, la dernière et la plus importante de toutes les grâces, la grâce d'une bonne mort! Quelque mauvais usage que j'aie fait de la vie que vous m'avez donnée, accordez-moi la grâce de la bien finir et de mourir dans votre amour.

Que je meure comme les saints Patriarches, quittant sans regret cette vallée de larmes, pour aller jouir du repos éternel dans ma véritable patrie!

Que je meure comme le bienheureux saint Joseph entre les bras de Jésus et de Marie, en répétant ces doux noms que j'espère bénir pendant toute l'éternité!

Que je meure comme la très-sainte Vierge, embrasé de l'amour le plus pur, brûlant du désir de me réunir à l'unique objet de toutes mes affections!

Que je meure comme Jésus sur la croix, dans les sentiments les plus vifs de haine pour le péché, d'amour pour mon Père cé-

leste, et de résignation au milieu des souffrances!

Père saint, je remets mon âme entre vos mains: faites-moi miséricorde.

Jésus, qui êtes mort pour mon amour, accordez-moi la grâce de mourir dans votre amour.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour moi, pauvre pécheur, maintenant et à l'heure de ma mort.

Ange du ciel, fidèle gardien de mon âme, grands saints que Dieu m'a donnés pour protecteurs, ne m'abandonnez-pas à l'heure de ma mort.

Saint Joseph, obtenez-moi, par votre intercession, que je meure de la mort des Justes.

Ainsi soit-il.

Moriatur anima mea morte Justorum!

CHEMIN DE LA CROIX.

Les indulgences, soit partielles, soit plénières, attachées à cette dévotion, sont très nombreuses, et toutes applicables aux âmes du purgatoire. Elles peuvent se gagner tous les jours; il suffit, pour cela, d'être en état de grâce, puisque la confession et la communion ne sont pas exigées.

PRIÈRE PRÉPARATOIRE.

O Jésus, notre aimable Sauveur, nous voici humblement prosternés à vos pieds afin d'implorer votre divine miséricorde pour nous et pour les âmes des fidèles qui sont morts. Daignez nous appliquer à tous les mérites infinis de votre sainte Passion, que nous allons méditer. Faites que, dans cette vallée de soupirs et de larmes où nous entrons, nos cœurs soient tellement contrits et repentants, que nous embrassions avec joie toutes les contradictions, les souffrances et les humiliations de cette vie.

Et vous, ô divine Marie, qui la première nous avez enseigné à faire le *Chemin de la*

Croix, obtenez de l'adorable Trinité qu'elle daigne accepter, en réparation de tant d'injures qui lui sont faites, les affections de douleur et d'amour dont l'Esprit vivificateur nous favorisera pendant ce saint exercice.

Sancta Mater, istud agas; Crucifixi fige plagas Cordi meo valide.

Sainte Mère, imprimez profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié.

1re STATION. — *Jésus condamné à mort.*

V. Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi. R. Quia per sanctam Crucem tuam redemisti mundum.

V. Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons. R. Parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix.

Aimable Jésus, puisque ce sont nos crimes qui vous ont conduit au trépas, faites que nous les détestions de tout notre cœur, afin que notre repentir et notre pénitence nous obtiennent pardon et miséricorde.

Pater noster.—Ave, Maria.—Gloria Patri.

V. Miserere nostri Domine. R. Miserere nostri.	R. Ayez pitié de nous, Seigneur, R. Ayez pitié de nous.
V. Fidelium animæ, per misericordiam Dei, requiescant in pace. R. Amen.	V. Que les âmes des fidèles défunts reposent en paix par la miséricorde de Dieu. R. Ainsi soit-il.
Sancta, Mater, etc.	O sainte Mère, etc.

IIe STATION. — *Jésus est chargé de sa croix.*

V. Adoramus te, etc.	Nous vous adorons, etc.

O doux Jésus, ce n'était point à vous à porter cette croix, puisque vous étiez innocent, mais à nous, misérables pécheurs, chargés de toutes sortes d'iniquités. Donnez-nous donc la force de vous imiter, en supportant sans murmure les revers et les disgrâces de cette vie, qui, dans l'ordre admirable de votre providence paternelle, doivent être pour nous l'occasion de satisfaire à votre justice, et le moyen d'arriver à la céleste patrie.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

IIe STATION.—*Jésus tombe sous le poids de sa croix.*

v. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O bon Jésus, tendez-nous une main secourable au milieu de tant de dangers auxquels nous sommes exposés. Daignez nous fortifier dans nos faiblesses, afin qu'après vous avoir suivi courageusement sur le Calvaire, nous puissions y goûter les fruits délicieux de l'arbre de vie, et devenir éternellement heureux avec vous.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

IVe STATION.—*Jésus rencontre sa sainte mère.*

v. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O Marie, mère de douleur, obtenez-nous cet amour ardent avec lequel vous accompagnâtes Jésus-Christ sur la montagne sainte, et cette fermeté que vous fîtes paraître au pied de la Croix, afin que nous y demeurions constamment avec vous, et que rien ne puisse jamais nous en séparer.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

Ve STATION. — *Le Cyrénéen aide Jésus à porter sa croix.*

v. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O Jésus, notre maître, vous avez accepté pour nous le calice des douleurs, et vous ne nous en avez laissé que la plus petite partie. Ne permettez pas que nous soyons assez ennemis de nous-mêmes pour la refuser. Faites, au contraire, que nous l'acceptions volontiers, afin de ~~nous rendre dignes de participer aux torrents de~~ délices ~~dont vous enivrez vos élus dans la terre des vivants~~.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

VIe STATION. — *Une femme pieuse essuie la face de Jésus.*

v. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O Jésus, le plus beau des enfants des hommes, en quel état vous a réduit votre amour pour nous! Non, jamais vous n'avez été plus digne de nos adorations et de nos hommages. Nous vous adorons donc, et, prosternés devant votre divine Majesté, nous vous supplions d'oublier toutes nos offenses,

et de rendre à notre âme son ancienne beauté qu'elle a perdue par le péché.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

VIIe STATION. — *Jésus tombe pour la seconde fois.*

v. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O Jésus, notre force, préservez-nous de toute rechûte, et ne permettez pas que nous ayons le malheur, en nous perdant, de rendre inutiles tant de fatigues et de peines que vous avez endurées pour nous délivrer de la mort éternelle.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

VIIIe STATION. — *Jésus console les filles d'Israël qui le suivent.*

v. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O aimable Jésus, vrai consolateur des âmes affligées, daignez jeter sur nous des regards

de tendresse et de miséricorde; faites-nous la grâce de vous accompagner constamment dans le *chemin de la Croix* avec les filles de Jérusalem, afin d'y entendre, comme elles, des paroles de vie, et d'y jouir de vos ineffables consolations.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

IXe STATION. — *Jésus tombe pour la troisième fois.*

V. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O Jésus, victime d'amour, voici donc que vous allez être immolé pour le salut des hommes. Daignez nous appliquer les mérites de votre sacrifice dans le temps, afin que nous puissions vous offrir celui de nos louanges pendant l'éternité.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

Xe STATION. — *Jésus est dépouillé de ses vêtements.*

V. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc

O Jésus, divin Agneau, vous voilà donc parvenu au lieu de votre supplice, sans que vous ayez ouvert la bouche pour vous plaindre. Ah! que votre silence est éloquent et énergique! Avec quelle force ne nous prêche-t-il pas la nécessité de réprimer nos impatiences et nos murmures! Vous vous laissez encore dépouiller de vos vêtements, pour expier le malheur que nous avons eu de perdre le don précieux de la grâce. Daignez donc nous le faire recouvrer, et nous dépouiller entièrement du vieil homme, afin que nous ne vivions plus que selon les sentiments de votre cœur adorable.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

XI STATION. — *Jésus est attaché à la croix.*

V. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O péché, maudit péché! c'est toi qui fut la cause de cette mer de douleur dans la-

quelle nous contemplons la victime de notre salut. Ah! chrétiens, quel excès d'amour! quelle immense charité! Qu'à cette vue nos cœurs ~~se déchirent et s'embrasent~~; qu'ils renoncent à tous les plaisirs de la terre; ~~qu'ils soient sans cesse~~ crucifiés avec celui de Jésus et que nos yeux versent jour et nuit des torrents de larmes.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

XIIe STATION.—*Jésus meurt sur la croix.*

V. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O pécheurs, n'y aura-t-il que vous qui demeurerez insensibles à ce spectacle si attendrissant? Jetez un regard sur votre Sauveur; voyez l'état affreux où vos crimes l'ont réduit. Il vous pardonne cependant, si votre repentir est sincère; il a ses pieds attachés pour vous attendre, ses bras étendus pour vous recevoir, son côté ouvert et son cœur blessé pour répandre sur vous toutes ses grâces, sa tête penchée pour vous donner le baiser de paix et de reconciliation. Accourons donc tous auprès de sa croix, et mourons pour lui, puisqu'il est mort pour nous.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

XIIIe STATION. — *Jésus déposé de la croix, et remis à sa mère.*

V. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

O Marie, c'est nous qui sommes la cause de votre affliction, et ce sont nos péchés qui ont transpercé votre âme en attachant Jésus-Christ à la Croix. Daignez, ô Mère de miséricorde, obtenir notre pardon, et nous permettre d'adorer dans vos bras votre amour crucifié. Imprimez tellement dans nos âmes les douleurs que vous ressentîtes au pied de la Croix, que nous n'en perdions jamais le souvenir.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

XIVe STATION. — *Jésus est mis dans le sépulcre.*

V. Adoramus te, etc. | Nous vous adorons, etc.

Voici donc, Jésus, notre cher Rédempteur, voici donc où repose votre corps adorable, le précieux gage de notre salut. Faites que notre plus grande consolation dans cette vallée de larmes soit de nous occuper des supplices et de la mort ignominieuse que vous

avez endurées pour nous racheter. Et, parce que vous n'avez voulu être placé dans un sépulcre nouveau que pour nous faire connaître que c'est avec un nouveau cœur que nous devons nous approcher de vous dans le sacrement de votre amour, daignez nous purifier de toutes nos taches, et nous rendre dignes de nous asseoir souvent à votre banquet sacré. Ensevelissez dans ce même tombeau toutes nos iniquités et nos convoitises, afin que, mourant à nos passions et à toutes les choses d'ici-bas, pour mener avec vous une vie cachée en Dieu, nous méritions de faire une fin heureuse, et de vous contempler à découvert dans la splendeur de votre gloire.

Pater noster. Ave, Maria. Gloria Patri, etc.

On termine en disant:

V. Adoramus te Christe, et benedicimus tibi. R. Quia per sanctam Crucem tuam redemisti mundum.	V. Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons. R. Parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix.

3° Le prier d'offrir à Dieu chacune de nos actions.

4° Communier en son honneur.

5° Avoir sous les yeux une statuette ou image du saint.

6° Réciter chaque jour une prière en son honneur.

Le "Memorare" ou "Souvenez-vous" de S. Joseph.

Souvenez-vous, ô très-chaste époux de la Vierge Marie, saint Joseph, mon aimable protecteur, qu'on n'a jamais entendu dire que quelqu'un ait sollicité votre protection et imploré votre secours sans avoir été consolé. Plein de confiance en votre pouvoir, je viens me présenter devant vous et me recommander à vous avec ferveur. Ah! ne méprisez pas mes prières, ô père adoptif du Rédempteur, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer.

(300 jours d'indulgence, une fois par jour, applicables aux défunts. PIE IX, 26 juin 1863.)

Prière à S. Joseph pour obtenir la vertu de pureté.

Saint Joseph, père et protecteur des vierges, gardien fidèle à qui Dieu confia Jé-

sus, l'Innocence même, et Marie la Vierge des vierges, je vous en supplie et je vous en conjure par Jésus et Marie, ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que, préservé de toute souillure, pur d'esprit et de cœur et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite. Ainsi soit-il.

Une indulgence de 100 jours, une fois le jour. (Décret du 4 février 1877.)

LITANIES DE S. JOSEPH

qu'on peut réciter chaque jour du mois.

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Christe audi nos.
Christe exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus Sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancte Joseph,
Proles David inclita,
Lumen Patriarcharum,
Dei Genitricis sponse,

Custos pudice Virginis,
Filii Dei nutritie,
Christi defensor sedule,
Almæ Familiæ præses,
Joseph justissime,
Joseph castissime,
Joseph prudentissime,
Joseph fortissime,
Joseph obedientissime,
Joseph fidelissime,
Speculum patientiæ,
Amator paupertatis,
Exemplar opificum,
Domesticæ vitæ decus,
Custos virginum,
Familiarum columem,
Solatium miserorum,
Spes ægrotantium,
Patrone morientium,
Terror dæmonum,
Protector sanctæ Ecclesiæ,

Ora pro nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

V. Constituit eum dominum domus suæ.
R. Et principem omnis possessionis suæ.

Oremus.

Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ sponsum eligere dignatus es: præsta, quæsumus; ut quem protectorem veneramur in terris, intercessorem habere mereamur in cælis: Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.
℟. Amen.

MOIS DE MAI

De tous les exercices de dévotion qui se pratiquent durant tout un mois, celui du mois de Marie est le plus ancien et le plus répandu. Aussi en offrant à l'auguste Mère de Dieu, pendant ce mois, des hommages particuliers, nous sommes assurés de nous trouver unis d'esprit et de cœur à des milliers et à des millions de fidèles; et avec tant de serviteurs dévoués de Marie, nous honorerons la glorieuse Vierge que Dieu a établie la dépositaire et la dispensatrice de toutes les grâces et de toutes les miséricordes: puissants motifs qui doivent nous exciter à accomplir chaque jour avec ferveur les pieux exercices de ce beau mois.

Indulgences: 1° 300 *jours*, chaque jour du mois, pour les fidèles qui honoreront la très sainte Vierge, en public ou en particulier,

par des hommages spéciaux, par de pieuses prières ou actes de vertu; 2° *Indulgence plénière*, une fois dans ce mois, ou l'un des premiers huit jours du mois de juin. Conditions: confession, communion et prière aux intentions du Souverain Pontife.

Prière pour l'ouverture du mois de Marie.

A l'ouverture de ce beau mois qui porte votre nom, ô Marie! nos cœurs se livrent à la joie, car il va nous être donné de venir chaque soir dans ce pieux sanctuaire, au milieu des fleurs du printemps, gracieux emblême de vos vertus, chanter vos louanges, entendre raconter vos grandeurs et recueillir vos bénédictions maternelles. Oui, nous l'espérons, aucun de ces jours ne s'achèvera sans ajouter à notre amour pour vous, sans nous rendre meilleurs, sans nous laisser quelqu'une de ces grâces dont vos mains ne sont pleines que pour les répandre sur vos enfants.

Au moment de voir s'ouvrir cette longue et heureuse suite de beaux jours, quel sera le premier vœu de notre cœur, ô Marie! et la première vertu que nous solliciterons de votre bonté? Il est une fleur, la première que le printemps fait éclore pour orner les campagnes, qui, cachée sous l'herbe des champs, dérobe à tous les regards son modeste éclat,

et se voit avec peine, lorsqu'on la foule aux pieds, trahie par la douceur de son parfum: touchant symbole de la vertu qui vous est la plus chère et que nous vous demandons de faire germer d'abord au fond de nos cœurs: heureux si au dernier jour de ce mois qui vous est consacré, vous pouviez nous reconnaître pour vos enfants à notre modestie, à notre candeur et à notre humilité. Ce serait vous offrir la fleur la plus belle à vos yeux, donner à nos jeunes années leur plus noble et leur plus saint ornement, et embellir notre âme de la vertu qui attire le plus puissamment les bénédictions de votre divin Fils!

Prière pour tous les jours du mois de Marie.

O Marie! tout ici pendant ce beau mois retentit de votre nom et de vos louanges: votre sanctuaire resplendit d'un nouvel éclat; nos mains vous ont élevé un trône de grâce et d'amour, d'où vous semblez présider à toutes nos fêtes et exaucer de plus près nos prières! Nous n'avons pas épargné les fleurs, nous en avons jeté sous vos pieds, nous vous en avons fait des guirlandes et des couronnes; mais, ô Marie! vous ne vous contentez pas de ces hommages; il est des fleurs dont l'éclat ne passe pas, il y a des couronnes qui ne se flétrissent jamais: voilà surtout celles que vous attendez de vos enfants!

car nous le savons, le plus bel ornement d'une mère, c'est la piété de ses enfants et la plus belle couronne qu'ils puissent déposer à ses pieds, c'est la couronne de leurs vertus. Oui, les lis que vous nous demandez, c'est l'innocence de nos cœurs; nous nous efforcerons donc pendant le cours de ce mois consacré à votre gloire, ô Vierge Sainte! de conserver nos âmes pures et sans tache et d'éloigner de nos pensées, de nos regards, de

nos désirs jusqu'à l'ombre même du mal. La rose dont l'éclat charme vos yeux, c'est la charité, l'amour de Dieu et de nos frères: nous nous aimerons donc les uns les autres comme les enfants d'une même famille dont vous êtes la mère; nous vivrons tous dans la douceur d'une concorde toute fraternelle. Dès le premier jour de ce mois béni, nous avons essayé de cultiver dans nos cœurs, l'humilité, cette fleur modeste qui vous est si chère. Oh! puissions-nous par votre secours devenir purs, doux, humbles, charitables, patients et résignés. O Marie, faites germer au fond de nos cœurs ces aimables vertus! qu'elles y germent, qu'elles y fleurissent, qu'elles y portent enfin des fruits de grâce, afin que nous devenions ainsi des enfants dignes de la plus sainte et de la meilleure des mères. Ainsi soit-il.

Prière pour le dernier jour du mois de Marie.

O Marie! il s'achève donc ce beau mois que notre amour vous avait consacré et bientôt nous allons voir finir le dernier de ses jours: mais nous ne perdrons jamais le souvenir des joies que nous y avons goutées; nous garderons avec soin les bénédictions et les grâces que vous avez répandues sur nous; nous resterons fidèles aux saints engagements que tant de fois nous avons renouvelés au pied de cet autel! Nous ne nous réunirons plus chaque soir dans ce pieux sanctuaire pour chanter ensemble vos louanges et vous exprimer les vœux et l'amour de nos cœurs, mais souvent encore nous y viendrons vous redire que nous vous aimons, que nous voulons vous aimer toujours. Nous ne verrons plus ce trône de fleurs que nos mains vous avaient élevé et où vous nous apparaissiez les bras ouverts comme pour nous inviter à la confiance; bientôt ces fleurs vont disparaître et se flétrir, mais on nous a appris qu'il est des fleurs qui ne se flétrissent pas, dont la beauté peut seule charmer vos regards, et le parfum monter jusqu'à vous et voilà celles que nous vous conjurons de conserver en nos cœurs. Oui, la ferveur, la piété, l'innocence, la charité, la douceur, ce sont là les lis et les roses qui

vous plaisent et que nous serons heureux de pouvoir toujours vous offrir. O Marie! en ce dernier moment, agréez les derniers vœux de vos enfants.

Prosternés à vos genoux, au déclin de ce jour, ils vous bénissent encore une fois de vos miséricordes; ils se consacrent à vous de nouveau sans partage et sans retour; ils mettent en vous toute leur confiance pour le temps qui passe et pour l'éternité qui ne passe pas: ne permettez jamais qu'ils vous soient infidèles! Que par votre secours cette année s'achève pour eux dans la ferveur et l'accomplissement généreux de leurs devoirs: et quand l'heure de la séparation sera venue, quand le monde qu'ils reverront bientôt leur présentera ses plaisirs, rappelez-leur les joies de ces jours, leurs serments si souvent répétés; qu'ils vous invoquent alors et qu'ils triomphent.

Adieu donc, beau mois de Marie; adieu, beaux jours qui nous avez apporté tant de bonheur ! En quittant aujourd'hui votre sanctuaire, ô Vierge Marie, nous gardons le souvenir des grâces que vous nous avez accordées et nous comptons pour l'avenir sur votre secours et sur votre protection toute puissante auprès du Cœur de Jésus. Ainsi soit-il.

MOIS DE JUIN

en l'honneur du Sacré-Cœur.

Sa Sainteté Léon XIII, par une lettre au Cardinal Préfet de la S. Congrégation des Rites, adressée à tous les évêques, le 21 juillet 1899, a recommandé la pieuse coutume de faire, durant le mois de juin, des prières spéciales et des pratiques pieuses en l'honneur du Sacré-Cœur. Un décret de la S. Congrégation des Prêtres, 30 mai 1902, y a fixé les indulgences suivantes:

Indulgences applicables: 1° *7 ans et 7 quarantaines*, une fois par jour pour tous les fidèles qui, *soit en public soit en particulier*, durant le mois de juin honorent le Sacré-Cœur de Jésus par des prières spéciales et des pratiques pieuses; 2° *une indulgence plénière*, pour ceux qui ou *chaque jour* pratiquent ce pieux exercice en particulier, ou *dix fois au moins* pendant le mois de juin prennent part à cet exercice *fait en public*. Ils gagnent cette indulgence un jour à leur choix durant ce mois, ou l'un des huit premiers jours du mois de juillet, s'ils se confessent, communient, visitent une église ou chapelle publique et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

FORMULE DE CONSECRATION

à réciter le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous; et, afin de vous être plus fermement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément à votre Sacré-Cœur.

Beaucoup ne vous ont jamais connu; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres, et ramenez-les tous à votre Sacré-Cœur.

Seigneur, soyez le Roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous ont abandonné; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

Soyez le Roi de ceux que des opinions erronées ont trompés et de ceux que la discorde a désunis; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi afin que bientôt il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. Soyez enfin le Roi de tous ceux qui sont encore attachés aux antiques superstitions païennes, et ne refusez pas de les arra-

cher aux ténèbres pour les conduire à la lumière et au royaume de Dieu. Accordez, Seigneur, à votre Eglise, une liberté sure et sans entrave; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix; faites que d'un pôle à l'autre une seule voix retentisse:

Loué soit le divin Cœur qui nous a acquis le salut; à lui gloire et honneur dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

(Sa Sainteté Pie X a accordé à tous les fidèles qui assisteront dévotement et le cœur contrit, à cette cérémonie et y prieront à ses intentions, une indulgence de sept ans et sept quarantaines; en outre une indulgence plénière à tous ceux qui se seront confessés et auront reçu la sainte communion).

Promesses faites par Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite-Marie en faveur des personnes dévotes à son Divin Cœur.

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leurs familles.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

6. Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini des miséricordes.

7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.

8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.

9. Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.

10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

11. Les personnes qui propageront cette dévotion, auront leur nom inscrit dans mon cœur et il n'en sera jamais effacé.

12. Mon Cœur accordera la grâce de la persévérance finale à ceux qui communieront neuf premiers vendredi du mois de suite.

Les premiers vendredis du mois en l'honneur du Sacré-Cœur.

Sa Sainteté Léon XIII, par un rescrit de la S. Congrégation des Indulgences du 7 septembre 1897, a accordé à tous les fidèles qui, le vendredi, se confessent et communient, méditent quelque temps sur l'infinie bonté du Cœur de Jésus et prient aux intentions du Pape, les indulgences suivantes:

1° *Une indulgence plénière*, chaque premier vendredi ; 2° 7 *ans et* 7 *quarantaines* tous les autres vendredis.

LITANIES DU SACRE-CŒUR

—

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Christe audi nos.
Christe exaudi nos.
Pater de cælis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus,
Spiritus Sancte Deus,
Sancta Trinitas unus Deus,
Cor Jesu, Filii Patris æterni,
Cor Jesu, in sinu Virginis Matris a Spiritu Sancto formatum,
Cor Jesu, Verbo Dei substantialiter unitum,
Cor Jesu, Majestatis infinitæ,
Cor Jesu, Templum Dei sanctum,
Cor Jesu, Tabernaculum Altissimi,
Cor Jesu, Domus Dei et porta cæli,
Cor Jesu, fornax ardens caritatis,
Cor Jesu, justitiæ et amoris receptaculum,
Cor Jesu, bonitate et amore plenum,
Cor Jesu, virtutum omnium abyssus,
Cor Jesu, omni laude dignissimum,
Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium,
Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ,

Miserere nobis

Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo divinitatis,
Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit,
Cor Jesu, de cujus plenitudine omnes nos accepimus,
Cor Jesu, desiderium collium æternorum,
Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ,
Cor Jesu, dives in omnes qui invocant te,
Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis,
Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris,
Cor Jesu, saturatum opprobriis,
Cor Jesu, attritum propter scelera nostra
Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum,
Cor Jesu, lancea perforatum,
Cor Jesu, fons totius consolationis,
Cor Jesu, vita et resurrectio nostra,
Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra,
Cor Jesu, victima peccatorum,
Cor Jesu, salus in te sperantium,
Cor Jesu, spes in te morientium,
Cor Jesu, deliciæ Sanctorum omnium,

Miserere nobis

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

V. Jesu mitis et humilis Corde. R. Fac cor nostrum secundum Cor tuum.

Oremus.

Omnipotens sempiterne Deus, respice in Cor dilectissimi Filii tui et in laudes et satisfactiones, quas in nomine peccatorum tibi persolvit; iisque misericordiam tuam petentibus, tu veniam concede placatus in nomine ejusdem Filii tui Jesu Christi: Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. *R.* Amen.

Indulgence de 300 *jours*, une fois par jour. (Décret de la S. Congrégation des Rites, 2 avril 1899.)

MOIS D'OCTOBRE

en l'honneur de N.-D. du Saint Rosaire.

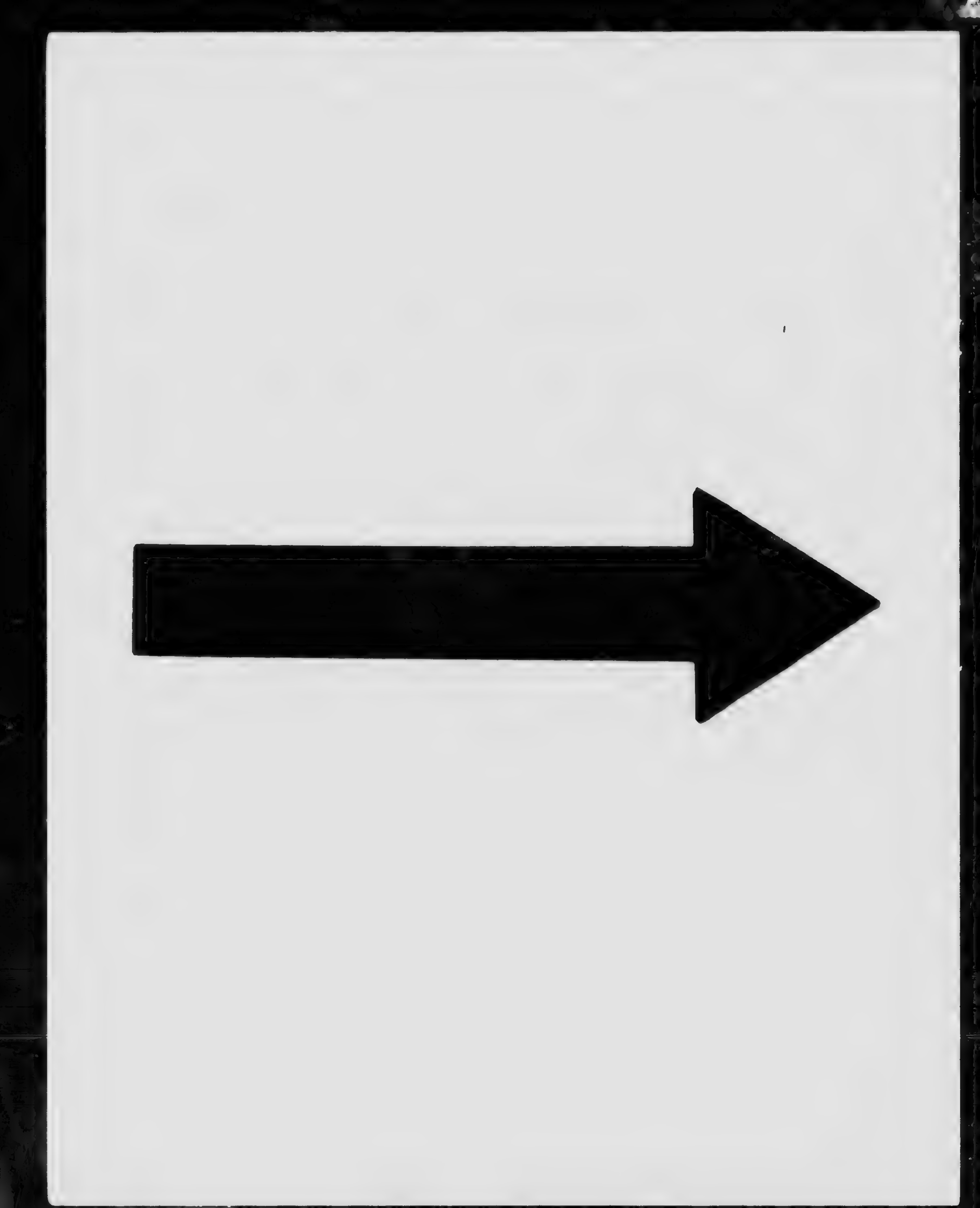
Les décrets de la S. Congrégation des Rites du 20 août 1885 et du 26 août 1886, renouvelés le 11 septembre 1887, ordonnent que, chaque année, on récite, tous les jours du mois d'octobre, jusqu'au 2 novembre inclusivement, au moins cinq dizaines du rosaire avec les litanies de Notre-Dame-de-Lorette et quelques autres prières.

Indulgences: 1° 7 *ans et 7 quarantaines* chaque jour du mois d'octobre pour tous les fidèles qui, durant ce mois, récitent en public

dans l'église ou en particulier cinq dizaines du rosaire; 2° *une indulgence plénière*, à la fête du saint Rosaire ou à l'un des jours de l'octave pour ceux qui, le jour de la fête et chacun des jours de l'octave, récitent au moins le tiers du rosaire. Conditions: confession, communion et visite d'une église en y priant aux intentions du Pape; 3° *Une indulgence plénière*, à un jour de leur choix, pour ceux qui, après cette octave, dans le courant d'octobre, auront, pendant dix jours au moins, récité le tiers du rosaire. Conditions, comme au No. 2.

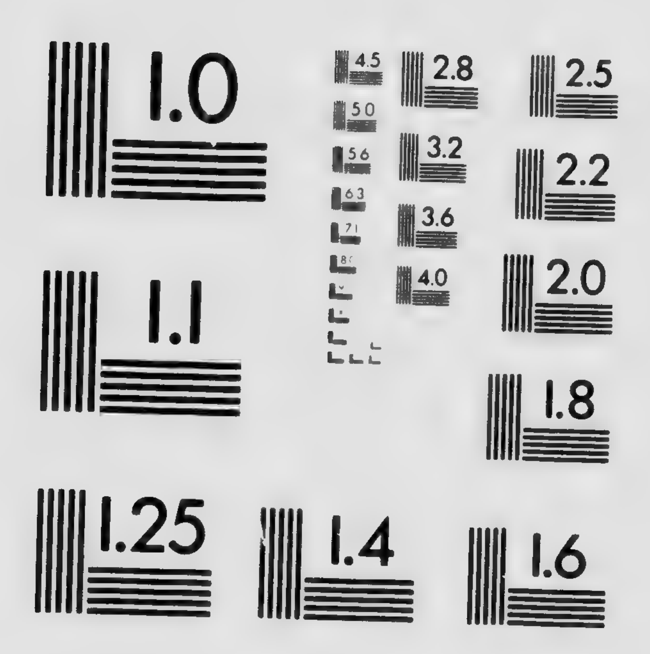
Après la récitation des cinq dizaines du rosaire, on ajoute les litanies de Lorette, qui, d'après la teneur des lettres apostoliques du 1er septembre 1883, font partie des prières qu'il faut réciter pendant le mois d'octobre.

Le 15 août 1889, Léon XIII ordonna de réciter, après le chapelet et les litanies, une prière à saint Joseph, à laquelle est attachée une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





PRIERE A SAINT JOSEPH

Que le Souverain Pontife ordonne de réciter chaque jour après le chapelet pendant le mois d'octobre, et à laquelle il accorde sept ans et sept quarantaines d'indulgences.

—

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Epouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage.

Nous vous supplions ardemment, par ce lien sacré de charité qui vous unit à la Vierge immaculée Mère de Dieu et par l'amour paternel que vous avez porté à l'Enfant-Jésus, de regarder d'un œil propice l'héritage que Jésus-Christ a conquis au prix de son sang, et de subvenir à nos besoins avec votre aide et votre pouvoir.

Protégez, ô gardien prévoyant de la divine Famille, la race élue de Jésus-Christ; écartez loin de nous, ô Père très aimant, la peste de l'erreur et du vice; assistez-nous avec bonté du haut du ciel, ô notre très fort soutien, dans la lutte contre le pouvoir des ténèbres; et, de même qu'autrefois, vous avez sauvé de la mort la vie menacée de l'Enfant-

Jésus, de même aussi défendez maintenant la sainte Eglise de Dieu contre les embûches de ses ennemis et contre toute adversité. Couvrez chacun de nous de votre constant patronage, afin que, à votre exemple et soutenus par votre secours, nous puissions vivre vertueusement, mourir pieusement et obtenir dans le ciel la béatitude éternelle. Ainsi soit-il!

MOIS DE NOVEMBRE

Tous les fidèles qui, chaque jour du mois de novembre, pratiquent, en public ou en particulier, quelque pieux exercice pour secourir les âmes du purgatoire, gagnent les indulgences suivantes: 1° 7 *ans et 7 quarantaines*, chaque jour du mois de novembre; 2° *une indulgence plénière*, un jour quelconque du mois, pourvu qu'ils se confessent, communient, visitent une église ou un oratoire public et y prient selon les intentions du Souverain Pontife. (Décret du 17 janvier 1888.)

Pratiques de piété envers les âmes du purgatoire.

1° Récitez, avant la prière du soir, le *De profundis* avec l'oraison *Fidelium.*

2° Offrez à leur intention quelques unes de vos bonnes œuvres.

3° Entendez la sainte messe ou faites-en dire pour eux.

4° Faites à leur intention la sainte communion.

5° Faites le chemin de la croix et appliquez-leur les indulgences.

6° Offrez à Dieu pour leur délivrance votre travail, vos maladies, vos mortifications.

7° Faites en leur faveur l'acte héroïque de charité.

ACTE HEROIQUE DE CHARITE

en faveur des âmes du purgatoire.

L'acte héroïque de charité consiste en l'offrande spontanée faite par le fidèle à la divine majesté en faveur des âmes du purgatoire, de toutes les œuvres satisfactoires pendant la vie et de tous les suffrages qui peuvent lui être appliqués après sa mort.

Pour faire cet acte, on peut se servir de la formule suivante:

Père céleste, en union avec les mérites de Jésus et Marie, je vous offre pour les âmes du purgatoire toutes les œuvres satisfactoires de ma vie entière ainsi que toutes et chacune des œuvres qui seront offertes pour

moi après ma mort, et ces œuvres je les dépose dans les mains très pures de l'Immaculée Vierge Marie, afin qu'elle les applique aux âmes que, dans sa sagesse et sa bonté maternelle, elle veut délivrer les premières des flammes du purgatoire. Daignez, ô mon Dieu, agréer cette offrande, et faites qu'en récompense de cet acte, je croisse tous les jours dans votre grâce. Ainsi soit-il.

Indulgences et privilèges: 1. Les prêtres qui ont fait l'acte héroïque de charité peuvent jouir de l'autel privilégié *tous les jours de l'année;* 2. Tous ceux qui auront fait le même acte pourront gagner une indulgence plénière (applicable seulement aux âmes du purgatoire) (*a*) toutes les fois qu'ils feront la communion et (*b*) tous les lundis, en entendant la messe pour le soulagement de ces pauvres âmes. Pour jouir de ces faveurs (*a*) et (*b*), ils doivent visiter une église et y prier selon les intentions du Pape.

CONFRERIES ET ASSOCIATIONS

L'ARCHICONFRERIE DU TRES SAINT SACREMENT.

Nature et objet de l'Œuvre.

L'Agrégation, érigée en Archiconfrérie par un Bref du Saint Siège, en date du 8 Mai 1897, est une affiliation spirituelle à la Congrégation du Très Saint Sacrement, fondée par le vénéré Père Eymard, de sainte mémoire, afin de partager sa fin d'adoration et son zèle pour la gloire de Jésus-Christ en l'Eucharistie. Elle a pour but de glorifier Notre-Seigneur en son Sacrement d'amour, en lui procurant les adorations fréquentes et ferventes des âmes qu'il a rachetées et sur lesquelles il veut régner ici-bas; de faire grandir dans le peuple chrétien la foi en la Présence réelle de Jésus-Christ en l'Eucharistie, la foi qui s'épanouit en piété, en zèle, en dévouement, en œuvres saintes; de vivifier et fortifier les âmes par le moyen de ce sacrement, source de toute vie et toute vertu dans l'Eglise.

Conditions d'admission.

Tout catholique et à tout âge peut être reçu Agrégé. Les seules conditions pour cela sont les suivantes:

1. S'engager à faire chaque mois *une heure d'adoration continue devant le T. S. Sacrement* soit exposé soit renfermé dans le Tabernacle. Le jour, l'heure et l'église sont laissés au choix de l'Agrégé, et il peut les changer d'un mois à l'autre, s'il le juge à propos.

2. Faire inscrire son *nom* et *prénom* sur un registre spécial dans une des maisons de la Congrégation du Très Saint Sacrement, ou dans un des centres affiliés.

L'Archiconfrérie du Très Saint Sacrement est enrichie d'un grand nombre d'indulgences plénières et partielles.

L'ASSOCIATION DE L'ADORATION PERPETUELLE.

Sa Grandeur Monseigneur L. N. Bégin, voulant promouvoir la dévotion à Jésus-Eucharistie dans son diocèse, a, le 24 mars 1894, fondé l'Association de l'Adoration perpétuelle dans la chapelle des Franciscaines de Marie, à Québec. Le 21 juin de la

même année, cette Association était affiliée à l'Archiassociation de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement et de l'Œuvre des églises pauvres établie à Rome, le 27 juin 1876. En vertu de cette affiliation, l'Association de Québec peut jouir de nombreuses indulgences et constituer un centre d'adoration du Saint Sacrement pour le diocèse.

Les conditions nécessaires pour jouir de tous les privilèges conférés par l'Association, y compris les indulgences, sont:

1. Se faire inscrire nommément soit au centre principal, Grande Allée, Québec, soit dans le régistre d'une confrérie paroissiale régulièrement érigée;

2. Faire une heure d'adoration par mois en une seule fois, soit en demi-heure ou en quart d'heure; il est permis de la faire chez soi, en cas [illegible]sibilité de se rendre à l'église;

3. Faire chaque année, au centre ou siège de l'Association de Québec, une aumône quelque minime qu'elle soit pour subvenir aux frais de l'Œuvre, pour entretenir le Sanctuaire de l'adoration, enfin pour permettre de confectionner du linge et des ornements pour les églises pauvres.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

L'Apostolat de la Prière est une pieuse association qui, destinée à promouvoir la gloire de Dieu et le salut des âmes, remplit sa fonction apostolique par la prière ou mentale ou vocale, et même par les autres œuvres pies, en tant qu'elles sont impétratoires et peuvent nous concilier le très saint Cœur de Jésus pour atteindre le but ci-dessus indiqué.

Il y a trois degrés dans cet Apostolat, d'après la diversité des œuvres dont il a la charge et l'exercice: de là trois catégories d'associés.

Le premier degré (essentiel et commun à tous les associés) est constitué par ceux qui, chaque jour, offrent à Dieu toutes les prières, les actions et les souffrances de la journée, en union avec le très saint Cœur de Jésus, et à toutes les intentions avec lesquelles Notre Seigneur s'offre lui-même en sacrifice pour nous. Aucune formule n'est obligatoire pour faire cette offrande: une oraison jaculatoire, faite de bouche ou de cœur, peut suffire.

Le second degré comprend ceux qui, aux obligations propres du premier degré, ajoutent d'autres prières à la Bienheureuse Vierge Marie, afin d'implorer le secours

d'une Mère si puissante et de s'assurer son concours dans ce pieux apostolat du salut des âmes. Ces associés récitent, une fois chaque jour, un *Pater* et dix *Ave Maria* à l'intention approuvée par le Pontife Romain, que l'on indique au commencement de chaque mois.

Le troisième degré renferme ceux qui, remplissant au moins les obligations du premier Degré, s'attachent en outre à écarter les obstacles qui empêcheraient nos prières, adressées à Dieu pour le salut des âmes, de porter leur fruit. A cet effet, chaque mois ou chaque semaine, ils font la communion réparatrice, par laquelle ils s'efforcent d'apaiser le sacré Cœur de Jésus irrité par les péchés des hommes et de le rendre favorable à nos prières. C'est pourquoi tous ceux qui, enrôlés dans le troisième Degré, pratiquent la susdite communion selon les règles établies pour l'Œuvre pie de la communion réparatrice, sont constitués membres de cette association et en gagnent les indulgences.

Pour devenir membre de l'Apostolat de la Prière, on doit se faire recevoir par le directeur local. Les noms des associés doivent être inscrits dans le régistre de l'association et cela suffit pour la validité de leur admission.

L'ARCHICONFRERIE DE PRIÈRE ET DE PENITENCE

Née à Dijon, établie ensuite à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, *l'Association de prière et de pénitence en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus* a été approuvée, hautement encouragée, enrichie de précieuses indulgences et enfin élevée au titre d'Archiconfrérie pour le monde entier par Sa Sainteté Léon XIII (Bref du 10 avril 1894).

Le but de l'Association est:

1. De réparer par la prière et la pénitence, unies aux prières et aux souffrances du Cœur de Jésus, les crimes des hommes, tous les outrages commis contre la religion, les droits de l'Eglise et du Saint Siège et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ.

2. D'obtenir le triomphe de l'Eglise, le règne du divin Rédempteur sur le monde entier, par la conversion des infidèles, des schismatiques et des hérétiques et la régénération des peuples catholiques par le Sacré Cœur de Jésus.

3. De susciter partout un renouvellement de ferveur envers le divin Cœur, de ramener ainsi les hommes à la pratique de la religion.

4. De demander l'apaisement des discordes, l'épanouissement de la charité et l'union des cœurs dans le Cœur de Jésus-

Christ, pour la défense et le développement du règne de Dieu dans les nations.

5. D'obtenir une protection spéciale du Sacré-Cœur pour les associés, leurs familles et leur pays.

Ceux qui entrent dans l'Archiconfrérie de prière et de pénitence ont part aux magnifiques promesses que le Sacré-Cœur a faites en faveur de ceux qui pratiquent sa dévotion; puis ils ont la douce assurance de réaliser un des désirs actuels du Sacré-Cœur.

Outre ces avantages généraux, ils en ont encore de particuliers:

1. D'avoir part aux prières récitées tous les jours après la messe principale dans le sanctuaire du Sacré-Cœur de Montmartre.

2. D'avoir part aux messes qui y sont fondées pour l'église et les membres des différentes œuvres de Montmartre, notamment à une messe quotidienne. Un service pour les membres défunts de l'Association est célébré les premiers lundis du mois.

3. De pouvoir gagner les nombreuses indulgences de l'Association.

4. De participer aux prières et aux bonnes œuvres de tant de milliers d'associés.

Pour être membre de l'Archiconfrérie et gagner les indulgences, il faut:

1. Se faire inscrire sur le régistre de l'association;

2. Indiquer le jour spécial de prière et de pénitence que l'on a choisi, par semaine, par quinzaine, ou par mois.

LA CONFRÉRIE DU S. ROSAIRE

"La confrérie du S. Rosaire a été instituée dans le but d'inciter un grand nombre d'hommes, unis par la charité fraternelle, à louer et à prier la bienheureuse Vierge et à obtenir, par une oraison unanime, sa protection en employant la très pieuse formule de prières d'où l'association elle-même a tiré son nom. C'est pourquoi, sans rechercher aucun gain, sans demander aucun argent, la confrérie accepte des hommes de toute condition et n'établit entre eux aucun autre lien que celui de la récitation du rosaire de Marie. Ce qui fait que chacun n'apportant que peu au trésor commun en retire beaucoup." Lettres encycliques *Ubi primum*, 2 octobre 1898.

"L'Ordre des Frères Dominicains, qui fut, dès son origine, particulièrement dévoué au culte de la bienheureuse Vierge, qui fut le créateur et le propagateur de la confrérie du saint Rosaire, revendique comme un droit héréditaire tout ce qui concerne ce genre de dévotion." C'est donc au Maître

général des Dominicains qu'appartient le droit d'instituer des confréries du très Saint-Rosaire. Toute confrérie qui sera créée dorénavant ne jouira d'aucune des faveurs, d'aucun des privilèges ou indulgences dont les Pontifes Romains ont enrichi les confréries légitimes et authentiques, qu'autant qu'elle aura obtenu son diplôme d'institution du Maître général des Dominicains.'' Lettres *Ubi primum.*

''Une seule obligation est imposée aux membres de la confrérie du Saint-Rosaire, sans qu'il y ait péché à l'omettre, c'est de réciter chaque semaine le rosaire, avec une méditation sur les quinze mystères.'' Lettres *Ubi primum.*

La confrérie du Saint-Rosaire a été enrichie d'un grand nombre d'indulgences plénières, et partielles par un rescrit de la S. Congrégation des Indulgences du 29 août 1899.

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE.

Les congrégations de la sainte Vierge doivent leur naissance au zèle et à la piété des Pères de la Compagnie de Jésus et de leurs élèves. C'est en 1564 que de jeunes étudiants, au nombre de soixante-dix, l'élite

du Collège Romain, se placèrent sous la protection spéciale de la sainte Vierge et que furent rédigés les premiers règlements de la première Congrégation de la sainte Vierge. En voici la substance: les congréganistes se proposaient comme but le progrès dans la piété et dans les belles-lettres; toutes les semaines ils s'approchaient du tribunal de la pénitence, afin de purifier leur cœur des moindres souillures et de se rendre ainsi plus agréables à leur Patronne immaculée; tous les mois au moins ils recevaient la sainte Eucharistie; chaque jour ils assistaient à la messe et disaient ou le chapelet ou certaines prières du *Manuel* de la congrégation; à la fin de la classe du soir, avant de quitter le collège, ils méditaient pendant un quart d'heure quelques pensées pieuses et pendant un second quart d'heure ils s'entretenaient de leurs bonnes résolutions. Le dimanche, après le chant des vêpres et une courte exhortation du Père directeur, ils se rendaient aux hôpitaux pour y consoler les malades et y exercer d'autres œuvres de charité. Un préfet et douze dignitaires se partageaient le soin d'aider de leurs conseils leurs jeunes condisciples; un Père de la Compagnie de Jésus présidait à tous les exercices.

Bien que l'on puisse appartenir à la congrégation sans faire aucune prière déterminée, cependant tous les congréganistes

doivent chaque jour adresser à leur auguste Reine quelque pieuse prière.

D'après la coutume établie ici, les Congréganistes élèves du Grand et du Petit Séminaire doivent savoir par cœur et réciter tous les jours: 1° Trois *Pater* et trois *Ave* en l'honneur de la Très-Sainte Trinité. 2° L'antienne *Salve Regina.* 3° Le psaume *De profundis* avec trois *Pater* et trois *Ave* pour les morts. Ils doivent savoir en outre les oraisons: *Fidelium; Deus qui inter apostolicos,* et *Inclina Domine.*

Lorsqu'un congréganiste prêtre, séminariste ou écolier, vient à mourir, les congréganistes doivent réciter un *De profundis* pendant huit jours, dire trois chapelets, entendre deux messes et faire une communion le plus tôt possible pour le repos de l'âme du congréganiste défunt.

Quand un congréganiste meurt, tous les prêtres membres de la Congrégation sont tenus: 1° D'offrir pour le repos de son âme le saint sacrifice de la Messe, et de lui appliquer l'indulgence dite de l'autel privilégié. 2° Au premier jour d'office on récite pour lui les trois nocturnes des Matines, et les autres de l'office des Morts. (Cet article ne concerne que les élèves du Petit Séminaire). 3° Au premier jour libre, la Congrégation fait dire une Messe basse pour le repos de l'âme du congréganiste défunt.

Les congrégations de la sainte Vierge doivent être affiliées à la *Prima-Primaria*, congrégation romaine qui est la mère de toutes les congrégations. Grâce à cette affiliation, elles jouissent de nombreuses indulgences, dont on peut voir le sommaire dans Béringer, II partie, IV section, numéro 33.

ASSOCIATION DES PRETRES DE MARIE REINE DES CŒURS.

L'Association des Prêtres de Marie Reine des Cœurs n'a pas une longue histoire; elle ne date que de l'année 1907. Depuis un certain temps, on songeait à former une société de prêtres qui s'uniraient pour servir et prêcher la très sainte Vierge. Le projet fut présenté au Congrès marial d'Einseilden en 1906, qui l'approuva et demanda qu'on le mit sans plus tarder à exécution.

Pie X fut lui-même consulté et se montra très favorable à l'œuvre nouvelle; il lui accorda même d'importants privilèges.

Les prêtres de Marie Reine des Cœurs se proposent un double but:

1) Sanctifier leur vie sacerdotale par la pratique de la parfaite dévotion à la Sainte Vierge, enseignée par le bienheureux de Monfort;

2) Faire de cette dévotion le grand moyen d'apostolat pour établir le règne de Jésus-Christ aussi bien dans les individus que dans la famille et la société. En peu de mots, il s'agit d'aller et de conduire les autres *à Jésus par Marie* et ainsi de réaliser la parole du bienheureux de Montfort: *Ut adveniat regnum Jesu, adveniat regnum Mariæ.*

La seule condition pour appartenir à cette association est de faire sa consécration selon la formule laissée par le bienheureux de Montfort et de se faire inscrire dans le régistre de l'association. (Cf. *Vraie dévotion à Marie*).

LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

Sa Sainteté Léon XIII, encyclique *Auspicato,* 17 septembre 1882, a vivement recommandé le Tiers-Ordre de saint François, qui a été enrichi de nombreuses indulgences.

Conditions: Personne ne peut être admis avant l'âge de 14 ans révolus. Les membres du Tiers-Ordre porteront, suivant l'usage, le petit scapulaire ainsi que le cordon; sinon ils seront privés des privilèges et des droits accordés. Pour faire partie du Tiers-Ordre, il faut faire un an de noviciat; admis à la profession, on s'engage à observer les commandements de Dieu et de l'Eglise et à ac-

complir la satisfaction requise, si on vient à y manquer.

Obligations: Parmi les obligations, il y a celle de jeûner la veille de l'Immaculée Conception et de la fête de saint François. Ceux qui ne récitent ni l'office canonial, ni le petit office de la Sainte Vierge, doivent dire chaque jour douze *Pater, Ave, Gloria,* à moins qu'ils n'en soient empêchés par l'infirmité. La récitation de l'office divin dispense des autres prières.

LA CONFRERIE DU SCAPULAIRE

de Notre-Dame du Mont-Carmel.

La dévotion à ce scapulaire doit son origine à la célèbre apparition de la Mère de Dieu dont fut favorisé le bienheureux Simon Stock, Général des Carmes, le 16 juillet 1251. La sainte Vierge se manifesta à ce grand serviteur de Dieu et, lui présentant un scapulaire qu'elle tenait dans ses mains, elle lui dit: "Reçois, mon cher fils, ce scapulaire de ton ordre, comme la livrée de ma confrérie. C'est la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et pour tous les enfants du Carmel. Celui qui mourra revêtu de cet habit, sera préservé des feux éternels. C'est un signe de

salut, une sauvegarde dans les périls, un gage de paix et d'alliance éternelle.''

Conditions: Pour avoir droit à la première grâce, qui est celle d'être préservé de la damnation éternelle, il faut 1. se faire inscrire par un prêtre autorisé dans la confrérie de Nore-Dame du Carmel; 2. il faut porter le scapulaire.

Pour avoir droit à la prompte délivrance du purgatoire, il faut, outre les conditions précédentes, garder la chasteté de son état et réciter tous les jours, *si on sait lire*, le petit office de la sainte Vierge, selon le bréviaire romain. L'office canonial tient lieu du petit office de la sainte Vierge pour les prêtres, les religieux et les religieuses, comme aussi le petit office de la sainte Vierge, récité par obligation.

Si on ne sait pas lire, il faut n'omettre aucun des jeûnes prescrits par l'Eglise et faire maigre tous les mercredis et les samedis. L'obligation du petit office et de l'abstinence du mercredi et du samedi peut être commuée selon les besoins des personnes, en d'autres œuvres pies par un prêtre qui en a spécialement le pouvoir.

Le petit scapulaire du Carmel, ou plutôt les deux morceaux d'étoffe de laine doivent être de couleur brune ou tannée. On permet aussi qu'ils soient de couleur noire. Les cordons qui unissent les deux morceaux de drap

brun ou noir peuvent être d'une étoffe quelconque et de n'importe quelle couleur.

De nombreuses indulgences plénières et partielles ont été accordées par les Souverains Pontifes aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de prières aux intentions du Souverain Pontife. (Voir Beringer, II partie, section IV, n. 32).

SCAPULAIRE BLEU

de l'Immaculée-Conception.

Ce scapulaire a été révélé, au commencement du XVII siècle, à la vénérable Ursule Beninsaca, fondatrice des religieuses théatines à Naples.

Les deux fins principales que doivent se proposer les personnes qui portent ce saint habit sont: 1. d'honorer l'Immaculée-Conception de Marie; 2. de demander à Dieu la conversion de ceux qui vivent égarés dans les sentiers du vice.

Ce scapulaire se compose de deux morceaux de laine *bleue*. Cette couleur est absolument nécessaire ; mais il est indifférent que la teinte en soit plus ou moins foncée. L'image de l'Immaculée-Conception, sans être requise, peut y être attachée par dévo-

tion. Quant aux cordons, ils peuvent être en quelque matière que ce soit, et de n'importe quelle couleur.

Il n'y a point de prières ni de bonnes œuvres déterminées prescrites à cet effet; on laisse au choix de chacun de faire celles que sa piété lui suggèrera ou que lui conseillera son confesseur, pour apaiser la justice de Dieu et attirer sur les pécheurs les effets de sa miséricorde.

On pourrait utilement, à cet effet, réciter chaque jour six *Pater*, six *Ave*, six *Gloria Patri;* on conseille de répéter souvent l'oraison jaculatoire suivante:

"*Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.*" (300 jours d'indulgence).

Les fidèles doivent recevoir ce scapulaire des mains d'un prêtre spécialement autorisé; ils ne sont pas tenus de se faire inscrire dans la confrérie de l'*Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.*

(Pour les indulgences, voyez Beringer, II partie, section III, n. 21).

SCAPULAIRE DE LA PASSION

Ce scapulaire s'est introduit parmi les fidèles à la suite d'une apparition dont Notre-Seigneur a favorisé une sœur de la Charité,

en l'année 1846, le soir de l'octave de la Saint-Vincent-de-Paul. D'après le récit qu'elle en fit à son supérieur général, elle crut voir le Sauveur tenant à la main un scapulaire rouge dont les cordons en laine étaient de la même couleur. Sur un côté du scapulaire, le divin Sauveur était représenté attaché à la croix, au pied de la croix se trouvaient les instruments de la passion, et tout autour on lisait ces paroles: "*Sainte Passion de Nore-Seigneur Jésus-Christ, sauvez-vous.*" Sur l'autre côté se voyaient les images des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie; une croix rayonnante paraissait sortir des deux cœurs, et au dessous on lisait en exergue: "*Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, protégez-nous.*"

Ce scapulaire doit être fait d'une étoffe de laine rouge, ainsi que les cordons; l'un des deux carrés de drap doit porter l'image du Sauveur crucifié, l'autre celle des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Si ce scapulaire est suspendu avec d'autres à un seul cordon double, il faut que le double cordon soit de laine rouge.

L'inscription des noms de ceux qui reçoivent ce scapulaire n'est pas exigée; ceux qui reçoivent ce scapulaire n'ont d'autre obligation que de le porter constamment et d'accomplir les conditions nécessaires pour l'acquisition des indulgences.

(Pour les indulgences, voyez Beringer, II partie, III section, n. 17).

SCAPULAIRE

de la Très Sainte Trinité.

Ce scapulaire doit son origine à l'ordre des Trinitaires, fondé par Saint Jean de Matha et Saint Félix de Valois et approuvé par Innocent III le 8 janvier 1198.

Les fins principales de cette confrérie sont; 1. l'adoration et la louange de la très sainte Trinité; 2. la pratique extérieure de la charité envers le prochain, selon l'esprit de l'ordre des Trinitaires.

Ce scapulaire doit être fait d'une étoffe de laine blanche et sur le fond doit être appliquée une petite croix dont la partie verticale soit de laine rouge et la partie transversale de laine bleue. Cette croix n'est cependant nécessaire que sur le carré de drap que recouvre la poitrine.

Lorsqu'on porte ce scapulaire réuni avec plusieurs autres à un même cordon double, il est bon de le placer de telle sorte qu'il se trouve être le premier ou le dernier de la série, afin que la croix rouge et bleue reste en vue.

Aucune œuvre spéciale n'est ordonnée; l'aumône exigée par les statuts n'est pas une condidion essentielle pour gagner les indulgences; les pauvres surtcut n'y sont pas tenus.

Il faut recevoir ce scapulaire des mains d'un prêtre spécialement autorisé. En recevant ce scapulaire, on entre dans la confrérie de la Très Sainte Trinité; il faut l'inscription des noms ou dans la plus proche confrérie de la Sainte Trinité, ou à la maison établie à Rome.

(Pour les indulgenes voyez Beringer, II partie, IV section, n. 1).

SCAPULAIRE

de Notre Dame des Sept Douleurs.

Le scapulaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs doit son origine à l'Ordre des Servites, qui fut fondé au XIII siècle par sept gentils hommes de Florence. Le but qu'ils se proposaient était de méditer les douleurs que souffrit la très sainte Vierge durant sa vie, et surtout au moment de la passion et de la mort de son divin Fils, et de répandre la dévotion aux douleurs de Marie parmi le

peuple fidèle. La sainte Vierge, ainsi que le Saint Siège l'a reconnu à plusieurs reprises, fit connaître à ses serviteurs qu'ils devaient porter un costume noir en souvenir des souffrances qu'elle a endurées pour nous.

En même temps qu'ils s'appliquaient à leur sainte entreprise, les fondateurs commencèrent à donner un petit scapulaire noir aux pieux fidèles qui, sans entrer dans leur ordre, voulaient cependant faire une profession spéciale d'être les serviteurs de Marie et nourrissaient le désir de penser habituellement aux douleurs de leur Mère.

La bénédiction et l'imposition du scapulaire des Sept-Douleurs exigent l'entrée dans la confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Ce scapulaire, composé de deux morceaux de laine tombant l'un sur la poitrine et l'autre sur le dos, doit être de *couleur noire*, tandis que le cordon double qui les relie peut être de n'importe quelle couleur.

Pour la validité de la réception, il est absolument nécessaire que les noms des associés soient inscrits sur le régistre de la confrérie. En conséquence, dans les endroits où il n'y a pas de confrérie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs canoniquement érigée, les prêtres munis à cet effet des pouvoirs nécessaires doivent inscrire les noms des nouveaux associés sur un régistre privé et les envoyer

de temps en temps à une confrérie canoniquement érigée ou bien à un couvent de Servites, par exemple au Général de l'Ordre.

Quiconque est reçu dans la confrérie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs doit toujours porter le scapulaire: c'est la principale condition pour gagner les indulgences de la confrérie. Si le scapulaire est usé ou qu'on l'ait perdu, il n'est pas nécessaire, comme pour les autres scapulaires, d'en faire bénir un nouveau, mais on peut soi-même revêtir un scapulaire non bénit.

Dans les règles de la confrérie, il est dit entre autres choses: Les associés doivent dire chaque jour sept *Pater* et sept *Ave* en l'honneur des sept douleurs de Marie, assister à la récitation publique du chapelet des Sept-Douleurs, réciter à la mort de chaque associé sept *Pater* et sept *Ave* pour le repos de son âme. Cependant à la fin il est dit: En n'observant pas ces prescriptions on ne pèche pas, on perd seulement les mérites, grâces et indulgences qui y sont attachés.

(Pour les indulgences, voyez Beringer, II partie, IV section, n. 35).

Œuvre de la Sainte Enfance.

Cette œuvre a été fondée pour le rachat des petits enfants infidèles en Chine et dans les autres pays idolâtres.

Chaque associé doit payer un centin par mois et réciter chaque jour un *Ave, Maria* avec l'invocation, *Vierge Marie, priez pour nous, et pour les pauvres petits enfants infidèles.*

Indulgences plénières: aux fêtes de la Présentation de Marie, des SS. Anges, de S. Joseph, de S. François-Xavier, de S. Vincent de Paul, aux conditions de la confession, de la communion et d'une prière pour la bonne œuvre. Deux indulgences plénières, dont l'une pour les associés vivants, peut se gagner depuis Noël jusqu'à la purification; l'autre, applicable aux défunts, depuis le 2e dimanche après Pâques jusqu'à la fin de mai: on les gagne en assistant à une messe dite pour l'œuvre et en y communiant, lorsqu'on est en âge de le pouvoir faire.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Fondée à Lyon, en 1822, elle a pour but de concourir, par la prière et l'aumône, à la diffusion de notre sainte foi jusqu'aux extrémités de la terre.

Les *obligations* se bornent 1° à réciter tous les jours un *Pater*, un *Ave*, et l'invocation: *Saint François Xavier, priez pour nous;* 2° à remettre chaque semaine une aumône d'un sou, ou en une seule fois toute la cotisation de l'année.

Indulgences plénières: le jour de l'invention de la Sainte Croix, 3 mai; à la fête de S. François-Xavier, 3 décembre; deux jours de chaque mois, au choix des associés; aux fêtes ou un jour des octaves de l'Annonciation et de l'Assomption; une fois l'an, le jour de la commémoration solennelle de tous les associés défunts. Pour gagner ces indulgences, on doit se confesser, communier, visiter l'église paroissiale ou la chapelle du Séminaire. Indulgences partielles de *cent jours* chaque fois qu'un associé récite le *Pater, l'Ave* et l'invocation *S. François-Xavier, priez pour nous.*

L'Œuvre des Clercs.

BUT.—Cette œuvre a pour but de venir en aide aux séminaristes pauvres du diocèse de Québec durant leur préparation à la prêtrise.

Seront *associés* de l'œuvre tous ceux qui donneront annuellement la modique somme de *cinq centins.*

Pour être considéré comme *bienfaiteur,* il suffira de donner la somme de *cinq piastres,* et celle de *dix piastres* pour être *fondateur.*

AVANTAGES. — Tous les associés, bienfaiteurs ou fondateurs, auront une part spéciale aux mérites, aux prières et aux bonnes œuvres des prêtres qui auront reçu les se-

cours de l'œuvre durant leurs études théologiques.

2. Tout ecclésiastique aidé par l'œuvre sera tenu de dire une des premières messes qu'il célébrera, à l'intention des membres de la même œuvre.

3. Deux messes par mois seront dites à perpétuité pour tous les associés bienfaiteurs ou fondateurs vivants et défunts.

Nous bénissons de tout cœur cette bonne œuvre si propre à favoriser le salut des âmes. Nous invitons les fidèles à l'encourager de leurs aumônes et accordons *cent jours* d'indulgence à tous les associés, bienfaiteurs ou fondateurs, le jour où ils auront donné leur aumône.

Archevêché de Québec, 20 nov. 1889.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

REGLEMENT DES VACANCES

Pour les élèves du Grand Séminaire de Québec.

—

Gaudete in Domino semper.
Philip: IV, 4.

Le temps des vacances est un temps dangereux, où l'on court chaque jour les risques du naufrage. C'est donc en vain que les jeunes séminaristes espéreraient se soutenir au milieu de ces périls, s'ils n'avaient une règle de vie qui leur rappelât sans cesse leurs devoirs.

Le règlement qui va être tracé ici ne renferme néanmoins que des vues générales. Chacun doit se le rendre personnel selon sa position et sa santé; y ajouter des résolutions particulières, eu égard aux dangers qu'il peut craindre, et aux anciennes habitudes contre lesquelles il doit se prémunir: sur tout cela, chacun prendra les avis de son directeur spirituel.

Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia. Galat: VI, 16.

In omnibus motibus vestris, nihil fiat, quod cujusquam offendat aspectum, sed quod vestram deceat sanctitatem. S. August.

Qui regulæ vivit, Deo vivit. S. Gregor.

I

Bien convaincus que nous ne sommes en ce monde que pour faire notre salut, qu'un vrai chrétien ne doit soupirer qu'après les joies du ciel, et qu'on est toujours exposé à se relâcher pendant les vacances, les séminaristes se garderont de désirer avec trop d'empressement ces jours de délassement et de repos.

A l'approche des vacances, on leur conseille de s'entretenir avec leurs amis selon Dieu des moyens de se soutenir dans la pratique du bien ; de s'encourager mutuellement ; de convenir de quelques prières et communions à la même fin, et de se promettre un mutuel souvenir devant Dieu pendant les vacances.

Ils feront connaître par écrit à M. le Supérieur du Séminaire, avant de partir, l'endroit où ils se proposent, avec son approbation, de passer les vacances.

Demus operam ut relaxatione corporum, puritas mentis non obscuretur. S. August.

Vigilate et orate ut non intretis in tentationem. Marc: XIV, 18.

Orate pro invicem ut salvemini. Jac: V. 16.

II

Les Séminaristes demeureront, pendant les vacances, chez leurs parents, ou chez M. le Curé de leur paroisse, s'il veut bien les y inviter.

Ils s'efforceront d'édifier la maison et la paroisse, par leur conduite régulière, leur modestie et leur piété.

Soit qu'ils demeurent ou non chez M. le Curé, ils le considéreront comme leur directeur, lui témoigneront un grand respect et auront une grande déférence pour tous ses avis.

S'il y a d'autres ecclésiastiques dans la paroisse, ils en feront leur société la plus ordinaire, à moins que leur vie ne soit pas régulière et édifiante.

Dans la famille, ils donneront à leurs frères et sœurs, l'exemple du respect et de l'obéissance dûs à leurs père et mère, et autres proches parents. Ils se garderont d'être exigeants en rien; mais, au contraire, ils se montreront toujours satisfaits de ce que l'on fera pour eux, et ils tiendront ferme

pour ne point accepter une nourriture particulière, ou autres égards déplacés que les parents croiraient peut-être devoir à leur fils ecclésiastique. Enfin, ils vivront dans une cordiale amitié avec leurs frères et sœurs et autres parents; ils seront au milieu d'eux des anges de paix et les édifieront en toute manière.

Maledictus qui non honorat patrem suum et matrem suam. Deuter: XXVII, 16.

Omnes honorate, fraternitatem diligite. 1 Petr. II, 17.

Supportate invicem in charitate Christi. Ephes: IV, 2.

III

Les Séminaristes éviteront toute familiarité avec les domestiques, qu'ils traiteront néanmoins avec beaucoup de politesse; avec les écoliers qui se trouveront en vacances avec eux, et, en général, avec tous les paroissiens.

Ils ne fréquenteront aucune maison sans avoir pris l'avis de M. le Curé; ils n'y resteront que peu de temps, et s'abstiendront, autant que possible, d'y prendre des repas et n'y boiront jamais de boisson enivrante. Depuis que la tempérance est partout établie, un bon ecclésiastique comprend qu'il doit

l'observer lui-même, et pour son propre bien, et pour l'édification des autres.

In omni conversatione vestra, sancti sitis. 1 Petr: I, 15.

Qui cum sapiente graditur, sapiens erit. Proverb: 13.

Sanitas est animæ et corpori sobrius potus. Eccl: XXXI, 37.

IV

Ils observeront exactement tout ce qui leur est recommandé au Séminaire pour la couleur et la forme des habits, la tonsure, la modestie ecclésiastique, etc.

Obsecro vos per modestiam Christi. 2 Corinth, X, 1.

Sive manducatis sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite. 1. Corinth. X, 31.

Modestia vestra nota sit omnibus hominibus. Philip. IV, 5.

V

Chaque Séminariste tâchera de se rendre utile à M. le Curé de sa paroisse. Pour cela il s'offrira à lui servir la messe en surplis, à lui dresser des entrées sur les régistres, à faire le catéchisme, à l'assister dans l'admi-

nistration des sacrements, dans le service des autels, de la sacristie et du sanctuaire.

Il s'offrira encore à donner aux enfants de chœur quelques leçons de cérémonies; mais, dans toutes ces occasions, il ne fera absolument rien, qu'après avoir obtenu l'agrément de M. le Curé.

Ceremoniæ sunt imagine[illegible]ei incitamenta pietatis, signacula religionis. Conc. Trid.

Cantibus ad affectum Dei mentes fidelium excitantur. S. Isidorus.

Nescio si quidquam magis esse possit quam parvulorum animas, partem non indignam horti ecclesiastici, quasi plantare aut irrigare. Gerson.

VI

Pendant les vacances, les séminaristess s'acquitteront, aussi fidèlement que possible, des exercices de piété prescrits par le règlement du Grand Séminaire.

Les exercices du matin seront: 1° une demi-heure d'oraison préparée la veille; 2° la sainte messe, si la distance des lieux le permet; 3° la lecture de l'Ecriture Sainte, v. g., un chapitre du Nouveau Testament; 4° l'examen particulier.

Les exercices de l'après-midi seront: 1° la visite du Saint-Sacrement; 2° le chapelet de la Ste. Vierge; 3° la lecture spirituelle qui

sera remplacée une fois par semaine par la lecture du présent règlement; 4° la prière du soir, que tout séminariste doit savoir par cœur pour pouvoir la réciter en famille, si l'occasion s'en présente.

On recommande aux Séminaristes qui ne sont pas dans les ordres sacrés, de réciter tous les jours l'office de la Sainte Vierge, ou mieux encore le bréviaire, du moins en partie. Ils pourraient alors réciter les petites heures le matin, et le reste dans le cours de l'après-midi.

Cura disciplinæ dilectio est, et dilectio custodia legum. Sap. VI, 19.

Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ. I Tim, IV, 13.

Nisi quod lex tua meditatio mea est, forte periissem in humilitate mea. Psalm. 118.

Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Matth. XI, 28.

Deficit anima mea in atria Domini. . Altaria tua, Domine virtutem, Rex meus et Deus meus. Psalm. 83.

VII

Pendant les vacances, il est bien important de se tenir en garde contre l'oisiveté, si dangereuse à tous, mais surtout à la jeunesse. Les premiers jours des vacances, ainsi que les derniers, il est néanmoins dans

l'ordre que l'on suspende les études, et que l'on se borne aux exercices de piété. L'on peut aussi, un jour de la semaine, suspendre l'étude pour visiter ses parents et ses amis. Mais le reste du temps, il faut savoir employer ses journées, et en remplir le vide par des lectures utiles. Il faut éviter toute lecture frivole, qui consume un temps précieux et fait perdre le goût des études sérieuses.

Ce règlement ne fixe aucun temps particulier pour l'étude: toutefois, les Séminaristes ne manqueront pas de s'y appliquer chaque jour des vacances; ils choisiront pour cela l'heure la plus commode. Avant de partir pour les vacances, ils se feront désigner par M. le directeur, ou par l'un de leurs professeurs, un traité de théologie, qu'ils étudieront spécialement. Ils pourront aussi consacrer avec plaisir et avec avantage quelque temps à la lecture des Rubriques du bréviaire, aux cérémonies, etc.

In occupationibus sancti, in otio perierunt. S. August.

Deus scientiarum Dominus est. 1 Reg. II.

Posuit Deus hominem in paradiso ut operaretur. Gen. II, 15.

Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus. Malach. II.

Multam malitiam docuit otiositas. Eccl. XXXIII, 29.

VIII

Les intervalles de temps que laissent aux Séminaristes les exercices de piété et l'étude, pourront être donnés à des amusements et à des récréations honnêtes, comme la promenade, la pêche, le travail des mains, etc.

Mais ils s'éloigneront toujours des divertissements publics et des jeux qui pourraient les porter à la dissipation et éteindre en eux l'esprit de prière et de méditation, auquel ils doivent se former pendant leurs années de Grand Séminaire.

Lorsque, dans leurs promenades, ils se trouveront avec des laïques, ils sauront se respecter eux-mêmes, évitant toute familiarité, comme aussi tout air de hauteur et de mépris.

Ils porteront toujours l'habit ecclésiastique, et la tonsure, qu'ils feront faire tous les huit jours. En général, ils s'abstiendront avec soin de tout ce qui est malséant à leur état.

Ipsi in omni conversatione vestra, sancti sitis. I Petr. I, 15.

In omni conversatione cum laicis ita se habeant clerici, ut neque ex nimia familiaritate reddatur contemptus dignitatis, neque ex nimia austeritate, superbi aut plus æquo elati judicentur. Conc. Paris.

IX

Quand ils seront en voyage, les Séminaristes s'efforceront de répandre dans tous les lieux où ils paraîtront la bonne odeur de Jésus-Christ, remplissant avec exactitude leurs devoirs ordinaires de piété, ne fréquentant que des personnes recommandables et des lieux non suspects, pratiquant envers tout le monde la charité, la politesse et la douceur.

Ils ne pourront sortir de leur paroisse sans la permission de M. le Curé. Pour une longue promenade ou pour une absence de plus de trois jours, hors du lieu où ils doivent passer leurs vacances, ils devront, autant que possible, avoir obtenu la permission du directeur du Grand Séminaire, ou de M. le Supérieur. Pour sortir de l'Archidiocèse, il leur faudra de plus l'agrément de Mgr l'Archevêque.

En voyage, ils réciteront chaque jour l'Itinéraire, qui est la prière que l'Eglise nous suggère pour obtenir la protection spéciale du Seigneur. Ils seront fidèles aussi à tous les autres exercices de piété, qu'il est possible de faire en voyage.

Magis diligas domi latere quam domo exire. S. Bonavent.

Nos tales in domum reportemus quales

exivimus, ita scilicet devotos, ita mundos corde, ita rumoribus vacuos. S. Bonavent.

Illis te associa, quos videris sectatores virtutis, amatores disciplinæ. S. Bernard.

Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur. De Imit. J.-C.

X

Pendant le saint jour du dimanche, les Séminaristes se conduiront de telle sorte qu'ils soient un sujet d'édification pour les fidèles.

Ils s'abstiendront alors de tout voyage, et même de longues promenades, surtout durant les offices.

Ils assisteront exactement aux offices de la paroisse, et en habit de chœur.

Ils se prêteront volontiers à tous les services qu'ils pourront rendre, soit en chantant, soit en servant. S'ils ne sont point chargés de faire observer le silence dans la sacristie, ils devront toujours du moins en donner l'exemple.

Ils choisiront deux dimanches pour faire la retraite du mois, v. g., le deuxième dimanche de juillet et le deuxième d'août. Ces deux dimanches seront aussi les jours convenus entre tous les ecclésiastiques pour se réunir de cœur et s'offrir ensemble au cœur sacré de Jésus, par le très saint cœur de

Marie, et faire la communion les uns pour les autres. Ces mêmes jours, la messe sera dite spécialement pour eux, afin que leurs vœux et leurs prières, présentés au Souverain Prêtre et unis à son sacrifice, soient reçus plus favorablement.

Memento ut diem Sabbati sanctifices. Exod. xx, 8.

Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. Matth. XVIII, 20.

Panem cœlestem accipiam et nomen Domini invocabo. Orat. eccl.

XI

Pour la confession et la sainte communion, ils se conformeront autant que possible à la règle ordinaire du Grand Séminaire, suivant l'avis de leur confesseur, qu'ils auront demandé avant de partir pour leurs vacances.

Non confunderis confiteri peccata tua. Eccl. IV, 31.

Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me, Domine. Psalm. 50.

XII

En arrivant dans le lieu de leurs vacances, ils présenteront ce règlement à M. le Curé de la paroisse. Puis à la fin des vacances, ils

devront demander à M. le Curé, suivant la prescription du Concile plénier de Québec, un certificat de bonne conduite, qu'ils remettront à M. le Directeur du Grand Séminaiare.

HOC FAC ET VIVES

Vu et approuvé le règlement ci-dessus pour tous les séminaristes de notre diocèse, auxquels nous recommandons de le bien observer durant les vavances, afin que ce temps ordinairement si plein de dangers, devienne, au contraire, par l'exacte fidélité avec laquelle ils l'observeront, un temps de mérite devant Dieu et de progrès dans la science, la piété et la perfection ecclésiastique.

Donné à Québec, le 21 mai 1915.

L.-N. Card. BÉGIN,
Arch. de Québec.

ORDO VITÆ ECCLESIASTICÆ.

—

Ad perfectionem sacerdotalem acquirendam, debet quivis Majoris Seminarii alumnus 1° Deum diligere ; 2° Christum imitari ; 3° Bonum exemplum præbere; 4° Mariam.

Angelum custodem et Sanctos colere; 5º Pietatem sectari; 6º Orationi vacare; 7º Spiritum ecclesiasticum renovare et confirmare; 8º Peccatum, etiam veniale, timere; 9º A mundo cavere; 10º Ad solitudinem aspirare; 11º Peccata deflere et tentationibus resistere; 12º Animæ suæ saluti incumbere; 13º Bona sociis præbere consilia; 14º Sacramenta devote suscipere; 15º Morbos christiane perferre; 16º Tempus bene impendere; 17º In pietate et scientia simul proficere; 18º In minimis fidelis esse; 19º Romanum Pontificem et Ecclesiam honorare; 20º Præpositis obedire; 21º Charitatem cum omnibus servare; 22º Humilitate quotidie proficere; 23º Vigilare et orare; 24º Decorem domus Dei diligere; 25º Opera misericordiæ exercere; 26º Indulgentiis lucrandis intendere; 27º Sacram Scripturam sedulo legere; 28º Christum in Eucharistia visitare; 29º Examen conscientiæ tum particulare, tum generale singulis diebus instituere; 30º In recreationibus et colloquiis decorem, modestiam et charitatem servare; 31º Aliquam mortificationem exercere.

LAUDETUR JESUS CHRISTUS.—
IN ÆTERNUM. AMEN.

ITINERARIUM CLERICORUM

—

Clericus in ipso itineris ingressu, si solus fuerit, dicat quæ sequuntur in singulari, si cum sociis, in plurali. Ant. In viam pacis.

Benedictus Dominus Deus Israel: * quia visitavit, et fecit redemptionem plebis suæ:

Et erexit cornu salutis nobis, * in domo David, pueri sui.

Sicut locutus est per os sanctorum, * qui a sæculo sunt, Prophetarum ejus:

Salutem ex inimicis nostris, * et de manu omnium qui oderunt nos:

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, * et memorari testamenti sui sancti.

Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, * daturum se nobis:

Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, * serviamus illi:

In sanctitate et justitia coram ipso, * omnibus diebus nostris.

Et tu, puer, Propheta Altissimi vocaberis: * præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus:

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, * in remissionem peccatorum eorum:

Per viscera misericordiæ Dei nostri, * in quibus visitavit nos oriens ex alto:

Illuminare his qui in tenebris et in umbra moris sedent: * ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Gloria Patri.

In fine Gloria Patri. *Ana.* In viam pacis et prosperitatis dirigat nos omnipotens et misericors Dominus: et Angelus Raphael comitetur nobiscum in via, ut cum pace, salute, et gaudio revertamur ad propria.

Kyrie, eleison. Christe, eleison. Kyrie, eleison. Pater noster, *secreto.* V. Et ne nos inducas in tentationem. R. Sed libera nos a malo. V. Salvos fac servos tuos. R. Deus, meus, sperantes in te. V. Mitte nobis, Domine, auxilium de sancto. R. Et de Sion tuere nos. V. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis. R. A facie inimici. V. Nihil proficiat inimicus in nobis. R. Et filius iniquitatis non apponat nocere nobis. V. Benedictus Dominus die quotidie. R. Prosperum iter faciat nobis Deus salutarium nostrorum. V. Vias tuas, Domine, demonstra nobis. R. Et semitas tuas, edoce nos. V. Utinam dirigantur viæ nostræ. R. Ad custodiendas justificationes tuas. V. Erunt prava in directa. R. Et aspera in vias planas. V. Angelis suis Deus mandavit de te. R. Ut custodiant te in omnibus viis tuis. V. Domine, exaudi orationem meam. R. Et clamor meus

ad te veniat. V. Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

Oremus.

Deus, qui filios Israel per maris medium sicco vestigio ire fecisti, quique tribus Magis iter ad te stella duce pandisti: tribue nobis, quæsumus, iter prosperum, tempusque tranquillum; ut Angelo tuo sancto comite, ad eum, quo pergimus, locum, ac demum ad æternæ salutis portum pervenire feliciter valeamus.

Deus, qui Abraham puerum tuum, de Ur Chaldæorum eductum, per omnes suæ peregrinationis vias illæsum custodisti, quæsumus; ut nos famulos tuos custodire digneris: esto nobis, Domine, in procinctu suffragium, in via solatium, in æstu umbraculum, in pluvia et frigore tegumentum, in lassitudine vehiculum, in adversitate præsidium, in lubrico baculus, in naufragio portus; ut te duce, quo tendimus, prospere perveniamus, et demum incolumes ad propria redeamus.

Adesto, quæsumus, Domine, supplicationibus nostris, et viam famulorum tuorum in salutis tuæ prosperitate dispone: ut inter omnes viæ et vitæ hujus varietates, tuo semper protegamur auxilio.

Præsta quæsumus, omnipotens Deus: ut familia tua per viam salutis incedat, et beati Joannis Præcursoris hortamenta sectando, ad eum, quem prædixit, secura perveniat, Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, Qui tecum vivit. V. Procedamus in pace. R. In nomine Domini. Amen.

TABLE DES MATIERES

Pages

Pages

Pages
